**Programme des Nations Unies pour le Développement**

**Gouvernement du Burkina Faso**

# Programme de Relèvement et de Renforcement de la Résilience – P3R

**2023–2027**

**Résumé du programme**

La fréquence et l'intensité croissantes des catastrophes et des crises représentent une menace majeure pour le développement à long terme, la croissance durable et la réduction de la pauvreté au Burkina Faso. Ces catastrophes anthropiques naturelles et ces crises mettent à mal des moyens de subsistance déjà précaires et contribuent à exacerber la pauvreté et la vulnérabilité des populations, plus particulièrement celle des femmes. Le PNUD et la communauté des acteurs de développement et humanitaire ont reconnu que le schéma des crises répétées au cours des dernières décennies s'est produit parce que les institutions étatiques et les populations locales n'ont pas les moyens de gérer les risques et situations d'urgence auxquels elles sont confrontées et de se relever en cas de choc ou de stress.

Le **Programme de Relèvement et de Renforcement de la Résilience (P3R)** d'une durée initiale de quatre (04) ans (2023-2027), est conçu comme une contribution à la réponse du gouvernement à ces nombreux enjeux, aggravés par une triple crise, sécuritaire, humanitaire et sanitaire (pandémie du COVID-19). Le P3R constitue également un appui à la mise en œuvre du Plan d'action de la Transition, du Plan d'action pour la Stabilisation (PA-SD) 2023-2025 et le Développement et du deuxième Plan National de Développement Économique et Social (PNDES-II) 2021-2025, plus particulièrement ses axes 1 et 2 : « Consolider la résilience, la sécurité, la cohésion sociale et la paix » et « Dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois". A cet effet, le P3R contribuera à *rendre les communautés et institutions en charge de la gestion des crises et catastrophes plus résilientes, capables d'anticiper, de s'adapter et de réagir aux chocs et au stress, de prendre en charge leur propre développement, garantissant les droits, la dignité et l'inclusion.*

Quatre effets clés sont attendus, à savoir :

i. Les institutions nationales et locales intègrent d'avantage la résilience comme outil du développement durable ;
ii. Les populations locales des régions du Sahel, du Nord, du Centre-Nord, de l'Est, du Centre-Est, de la Boucle du Mouhoun et des Hauts-Bassins améliorent leur capacité à prévenir, à faire face, et à se relever des situations de crise ;
iii. Les jeunes, les femmes et les personnes les plus vulnérables des régions cibles améliorent leurs revenus à travers la création d'emplois, un meilleur accès aux financements et aux marchés, et à la diversification des filières économiques locales ;
iv. Les personnes déplacées internes et les communautés hôtes améliorent leurs capacités à se relever, à s'insérer ou se réintégrer durablement dans les milieux de leur choix.

**Numéro du programme : _____**

**Partenaires de mise en œuvre :** (i) Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective (MEFP), (ii) Ministère de la Solidarité, de l'Action Humanitaire, de la Réconciliation Nationale, du Genre et de la Famille (MSAHRNGF),; (iii) Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) ; (iv) Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi (MSJE); (v) Ministère de l'Urbanisme, des Affaires foncières et de l'Habitat (MUAFH) ; (vi) Ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité (MATDS) (vii) Ministère de l'Environnement, de l'Energie, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA) ; (VIII) Ministère du Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises (MDICA-PME), (ix) Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques (MTDPCE).

**Parties responsables :** SP-Youth Connekt, SP/CONASUR, SP/CNDD, DGCE, DGDI, Direction générale de l'artisanat, AFP-PME, DGTD, Maison de l'entreprise du Burkina Faso, Chambre de commerce, ST-PIF, OCADES, TinTua, SoliDev, APESS, ATAD, FAARF, Faîtière des Caisses populaires du Burkina, ACEP, FONAFI, Yelen Assurance, Confédération paysanne du Faso, Union des Sociétés Coopératives de Commercialisation des Produits Agricoles de la Boucle du Mouhoun (USCCPA/BM), Table Filière karité , Association Monde Rural (AMR), Centre pour la Promotion Sécuritaire axée sur l'Education et la Communauté (CESEC), Association pour la Tolérance religieuse et le dialogue interreligieux, Réseau des femmes leaders pour la tolérance et la paix au Centre Nord (RFLTP/CN), ADCV (Association pour le Développement des Communautés Villageoises) de Fada N'Gourma, Association Dialogues sans frontières, Centres de Ressources en Entreprenariat Rural du Nord, de l'Est, de la Boucle du Mouhoun et des Hauts-Bassins, WANEP, etc.

**Date de démarrage :** 01 juillet 2023

**Date d'achèvement :** 30 juin 2027

**Date de réunion du CLEP :** 04 mai 2023

**Contributing Outcome (UNDAF/CPD) :**

Contribution aux piliers du programme Pays

**Pilier 2 :** Croissance inclusive et durable, travail décent et sécurité alimentaire.

**Pilier 3 :** Résilience face aux changements climatiques, aux catastrophes naturelles, aux urgences humanitaires

**Contribution aux Effets du UNDAF** : ***Effets 2 et 3***

**Marqueur genre : 2**

| | | |
|---|---|---|
| **Total ressources nécessaires :** | | **61 451 675 USD** |
| **Total ressources allouées :** | **PNUD :** | 3 000 000 USD |
| | **Donateur :** | USD |
| | **Gouvernement :** | USD |
| | **Apports bénéficiaires :** | USD |
| | Reste à financer : | 58 451 675 USD |

**Approuvé par (signatures) :**

| **Gouvernement** | **PNUD** |
|---|---|
| *Signature autorisée:* | *Signature autorisée :* |
| **Dr Aboubakar NACANABO**<br>Ministre de l'Economie, des Finances et de la Prospective | **Isabelle TSCHAN**<br>Représentante Résidente a.i. |
| **Date:** 02/08/2023 | **Date :** 30/6/2023 |

# TABLE DES MATIERES


**I. ANALYSE DU CONTEXTE ..... 9**

A. Contexte social, politique et économique ..... 9

B. Un pays face à une triple crise : sécuritaire, humanitaire et sanitaire ..... 9

C. Vulnérabilité aux catastrophes et changements climatiques ..... 11

D. Défis et opportunités ..... 11

a. Défis ..... 11

b. Opportunités ..... 17

E. Alignement aux cadres et priorités mondiaux des Nations Unies ..... 18

b. Contribution aux objectifs de développement durable (ODD). ..... 18

b. Priorités stratégiques globales et régionales du PNUD ..... 19

b. Gestion des catastrophes, des crises humanitaires et la promotion de la résilience ..... 20

F. Engagements internationaux ..... 20

a. Contribution aux piliers du Plan d'action intérimaire des Nations Unies (UNIDAP 2023-2025). 21

c. Synergie et cohérence entre le P3R et d'autres programmes du PNUD ..... 21

G. Cadres et stratégies nationales de développement et de réponse aux crises. ..... 22

a. Plan National de Développement Economique et Sociale (PNDES-II) ..... 22

c. Le Plan de réponse humanitaire 2022 ..... 23

c. Cadres de concertation et programmes mis en place pour l'adaptation et l'atténuation. ..... 23

**II. APPROCHE & STRATEGIES ..... 27**

A. Justification du Programme ..... 27

B. Théorie du changement ..... 27

C. Approche globale du programme - Investir dans la résilience, un prérequis pour un développement durable ..... 29

D. Approches spécifiques dans un contexte d'insécurité et de déplacements forcés ..... 31

E. Objectifs du programme ..... 33

**III. RESULTATS ET PARTENARIATS ..... 36**

3.1 Résultats attendus et produits clés du P3R ..... 36

3.2 Période d'intervention ..... 41

3.3 Zones d'intervention prioritaires ..... 42

3.4 Groupes cibles : ..... 44

3.5 Un accent particulier sur les femmes ..... 44

3.6 Partenariats ..... 45

3.7 Risques et hypothèses ..... 47

3.8 Implication des parties prenantes ..... 50

3.9 Coopération Sud-Sud et triangulaire ..... 51

3.10 Gestion des connaissances ..... 51

3.11 Durabilité et mise à l'échelle ..... 52

**IV. GESTION DU PROGRAMME ..... 53**
4.1 : Efficacité et efficience ..... 53
4.2 : Gestion du programme ..... 53
4.3 Coûts du programme ..... 55
**V. CADRE DE RESULTATS ..... 56**
**VI. SUIVI ET EVALUATION ..... 81**
**VII. PLAN DE TRAVAIL PLURIANNUEL ..... 85**
**VIII. ARRANGEMENT DE GESTION ET COORDINATION ..... 109**
8.1 Modalités de mise en œuvre ..... 109
8.2 Comité de pilotage ..... 109
8.3 Unité de Gestion du Programme ..... 110
**IX. CADRE JURIDIQUE ..... 111**
**X. GESTION DES RISQUES ..... 111**
**XI. ANNEXES ..... 116**

**Liste des figures**

Figure 1: Domaines d'intervention du PNUD ..... 25
Figure 2: Synergie entre stabilisation, relèvement et développement (illustration indicative) ..... 26
Figure 3: Avantages d'une approche basée sur la résilience ..... 30
Figure 4: Place de la résilience au sein du cadre programmatique du PNUD au Burkina Faso ..... 34
Figure 6: Zones d'intervention prioritaires..... 43
Figure 7: Catégorisation des régions prioritaires du Programme Urgence Sahel élargi ..... 43
Figure 8: Domaines potentiels de collaboration avec les agences du système des NU..... 46
Figure 9: Schéma de la structure de Gestion du programme ..... 55

**Liste des tableaux**

Table 1: Tableau des risques ..... 48
Table 2: Répartition annuelle des ressources du P3R (USD)..... 55
Table 3: Cadre des résultats ..... 56
Table 4: Plan de suivi ..... 82
Table 5: Plan d'évaluation ..... 84
Table 6: Plan de travail pluriannuel..... 85

**ACRONYMES**

| | | |
|---|---|---|
| ABER | : | *Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale* |
| ACC | : | *Adaptation au Changement Climatique* |
| ACLED | : | *Armed Conflict Location & Event Data Project* |
| ACT | : | *Argent-Contre-Travail* |
| AGR | : | *Activité Génératrice de Revenus* |
| ALT | : | *Assemblée Législative de la Transition* |
| ANFP | : | *Agence Nationale de la Formation Professionnelle* |
| ATI | : | *Approche Territoriale Intégrée* |
| BAD | : | *Banque Africaine de Développement* |
| BIP | : | *Banque Intégrée des Projets* |
| CADRI | : | *Initiative pour la Réduction des Risques de Catastrophes (Capacity for Disaster Reduction Initiative)* |
| CCS | : | *Conseil des Chefs de Secrétariat des Organismes des Nations Unies* |
| CEDEAO | : | *Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest* |
| CEFPO | : | *Centre d'Evaluation et Formation Professionnelle de Ouagadougou* |
| CFPI-B | : | *Centre de Formation Professionnelle Industrielle de Bobo Dioulasso* |
| CFPRZ | : | Centre de Formation Professionnelle de Reference de Ziniaré |
| CILSS | : | *Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel* |
| CPD | : | *Document de Programme Pays* |
| CREER | : | *Centre de ressources en entrepreneuriat rural* |
| DGCT | : | *Direction Générale des Collectivités Territoriales* |
| DGPCS | : | *Direction Générale de la Promotion de la Cohésion Sociale* |
| EPCP | : | *Evaluation de la Prévention et de la Consolidation de la Paix* |
| FAO | : | *Food and Agriculture Organisation* |
| FDS | : | *Force de Défense et de Sécurité* |
| FEE | : | *For her Entrepreneurship Empowerment* |
| GAT | : | *Les groupes armés terroristes* |
| INSD | : | *Institut National de la Statistique et de la Démographie* |
| ISIF | : | *Indice Synthétique d'Inclusion Financière* |
| MARAH | : | *Ministère de l'Agriculture, des Ressources animales et halieutiques* |
| MATDS | : | *Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité* |
| MDICA-PME | : | *Ministère du Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises* |
| MEEA | : | *Ministère de l'Environnement, de l'Eau et l'Assainissement* |
| MGF | : | *Mutilations Génitales Féminines* |
| MEFP | : | *Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective* |
| MPME | : | *Micros, Petites et Moyennes Entreprises* |
| MSJE | : | *Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi* |
| MSNAH | : | *Ministère de la Solidarité, de l'Action Humanitaire, de la Réconciliation Nationale, du Genre et de la Famille* |
| MTDPCE | : | *Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques* |
| MUAFH | : | *Ministère de l'Urbanisme, des Affaires foncières et de l'Habitat* |
| ODD | : | *Objectifs de Développement Durable* |
| OIM | : | *Organisation Internationale pour les Migrations* |
| ONAFAR | : | *Observatoire national des faits religieux* |

| | | |
|---|---|---|
| ONAPREGECC | : | *Observatoire National pour la Prévention et la Gestion des Conflits Communautaires* |
| OSC | : | *Organisations de la Société Civile* |
| P3R | : | *Programme de Relèvement et de Renforcement de la Résilience* |
| PAG | : | *Plan d'Action Genre* |
| PAM | : | *Programme alimentaire mondial* |
| PA-SD | : | *Plan d'Action pour la Stabilisation et le Développement* |
| PDI | : | *Personnes Déplacées Internes, :* Personne Déplacée interne |
| PFNL | : | *Produits Forestiers Non Ligneux* |
| PME | : | *Petite et Moyenne Entreprise* |
| PNA | : | *Plan National d'Adaptation aux changements climatiques* |
| PNDES-II | : | *Plan National de Développement Economique et Social* |
| PNUD | : | *Programme des Nations Unies pour le Développement* |
| POPP | : | *Politiques et Procédures du Programme et des Opérations* |
| PTF | : | *Partenaires Techniques et Financiers* |
| PUS+ | : | *Programme d'Urgence Sahel élargi* |
| RCCM | : | *Registre du commerce et du crédit mobilier* |
| RNB | : | *Revenu National Brut* |
| RRC | : | *Réduction des Risques de Catastrophe* |
| S&E | : | *Suivi-Evaluation* |
| SMIG | : | *Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti* |
| SP/CONASUR | : | *Secrétariat Permanent du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation* |
| SP/CONEDD | : | *Secrétariat Permanent du Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable* |
| SP-CNDD | : | *Secrétariat Permanant du Conseil National pour le Développement Durable* |
| TdC | : | *Théorie de changement* |
| TPE | : | *Très Petite Entreprise* |
| UE | : | *Union Européens* |
| UGP | : | *Unité de gestion du programme* |
| UIP | : | *Union Interparlementaire* |
| UNCDF | : | *Fonds d'équipement des Nations Unies* |
| UNICEF | : | *Fonds des Nations Unies pour l'Enfance* |
| UNISS | : | *Stratégie intégrée des Nations unies pour le Sahel* |
| UR | : | *Unité Résilience* |
| VBG | : | *Violence Basée sur le Genre* |
| VDP | : | *Volontaire pour la Défense de la Patrie* |

## I. ANALYSE DU CONTEXTE

### A. Contexte social, politique et économique

D'une superficie de 273 187 Km[21], le Burkina Faso est limité au Nord et à l'Ouest par le Mali, au Sud par la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo et le Bénin, à l'Est par le Niger. Le pays n'a pas de débouché sur la mer et est un pays enclavé, à faible revenu, à forte croissance démographique et à fort taux de pauvreté. Avec un revenu national brut (RNB) par habitant de 744 dollars US en 2019, le Burkina Faso fait partie des 20 pays les plus pauvres du monde. En effet, 40.1% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté.

La population du Burkina Faso est d'environ 20,5 millions d'habitants en 2019 dont 51,7% de femmes. Cette population est majoritairement jeune avec (77% a moins de 24 ans) et connaît une croissance rapide (2,93 % par an). 77,3% de la population vit en milieu rural[2]. Par ailleurs, avec un indice de développement humain (IDH) de 0,452 en 2019, le pays est classé 182 sur 189 pays. Toutefois, faudrait-il noter qu'entre 2010 et 2019, l'IDH du Burkina Faso a progressé de 1,83% passant de 0.385 à 0.452. Environ 90 % de la population n'a pas d'emploi salarié et 80 % de la population n'a pas accès à l'électricité. Parallèlement, le Burkina Faso affiche l'un des taux de fécondité les plus élevés au monde (5,4 naissances par femme en moyenne).

Sur le plan politique, le Burkina Faso est l'un des pays de l'Afrique de l'Ouest à avoir une vie politique des plus mouvementés (8 coups d'Etat). En effet, après plus de 27 ans de règne par le Président Blaise Compaoré, une ère nouvelle s'est ouverte avec les élections de 2015 dont le deuxième mandat a été écouté en 2022 avec la succession de deux coups d'Etat (24 janvier, 30 septembre) . Le pays se trouve dans une période de transition politique qui doit s'achever en juillet 2024 avec l'organisation d'élections présidentielles. Les nouvelles autorités à travers son Plan d'Action pour la Stabilisation et le Développement (PA-SD) de la transition, se sont engagés sur quatre priorités que sont : 1) la lutte contre le terrorisme ; 2) la réponse à la crise humanitaire ; 3) la réforme de l'État et de la gouvernance ; et 4) la cohésion sociale et la réconciliation nationale. Elles entendent fédérer les énergies de l'ensemble des Burkinabè afin de poser les bases d'un Burkina Faso nouveau.

Depuis quelques années, le Burkina Faso fait face à une crise multidimensionnelle qui affecte son économie et ses efforts de développement. La montée de l'insécurité causée par la recrudescence des attaques terroristes faisant de nombreuses victimes dans le rang des FDS et auprès des populations civiles. La situation a engendré des troubles sociaux de grande ampleur au sein des communautés dans presque toutes les treize régions du pays. Les actions entamées par les nouvelles autorités dans la lutte contre le terrorisme et la restauration de l'intégrité territoriale sont approuvées par les populations disposées à apporter leurs soutiens aux efforts à travers des enrôlements dans le rang des VDP et leur contribution volontaire à l'effort de guerre.

### B. Un pays face à une triple crise : sécuritaire, humanitaire et sanitaire

Affaibli par de nombreuses crises (sécuritaire, humanitaire, sociale et politique), aujourd'hui, le Burkina Faso est de plus en plus vulnérable à de nouveaux défis surtout avec la propagation du COVID-19, dont les premiers cas ont été détectés en mars 2020.

Autrefois à l'abri du **terrorisme** qui sévissait chez son voisin, le Mali, le Burkina Faso est devenu l'épicentre des attaques terroristes. Le pays est confronté à la présence de diverses organisations affiliées à Al-Qaïda et à l'État islamique. En effet, les incidents terroristes au Burkina Faso ont augmenté entre 2020 et 2021, passant de 191 à 216 incidents. Il s'agit du nombre le plus élevé d'attaques depuis le pic enregistré en 2019 après la déclaration de l'état d'urgence. Les décès liés au terrorisme ont ainsi augmenté de 11 % par rapport à l'année 2020, plus de la moitié des 732 décès survenus en 2021 étant

[1] http://www.insd.bf/index.php/component/content/article/12-le-burkina/28-geographie

[2] http://www.insd.bf/contenu/documents_rgph5/RAPPORT_PRELIMINAIRE_RGPH_2019.pdf

des civils (Plus de 65 % de décès). Le pays a enregistré le deuxième plus grand nombre de décès de tous les pays en 2021. Sur les 732 décès enregistrés en 2021, 491 sont survenus dans la région du Sahel. Le Burkina Faso a l'un des taux de décès les plus élevés dus au terrorisme, mais non revendiqués. Selon les chiffres de l'organisation Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED), le pays a enregistré 610 incidents de sécurité impliquant majoritairement des groupes extrémistes violents entre le 25 janvier et le 8 avril 2022[3]. L'augmentation sans cesse croissante des morts dans des attaques terroristes montre clairement que les mesures prises, notamment l'augmentation des dépenses militaires, les remaniements ministériels et le recours parfois controversé aux Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP), n'ont pas permis d'enrayer efficacement cette crise sécuritaire croissante.

La spirale de la violence a en effet déclenché une **crise humanitaire** sans précédent et le nombre des personnes déplacées internes (PDI) qui croît le plus rapidement au monde, vivent dans des camps et les communautés d'accueil, dans toutes les régions. Selon le CONASUR[4], le nombre des PDI est passé de 87 000 en janvier 2020 à 2 062 534 dont 23,91% de femmes et 58,50% d'enfants au 31 mars 2023. Les régions les plus affectées sont le Sahel (24,33%), le Centre-Nord (23,94%), le Nord (12,4%). Cette crise humanitaire affecte directement plus de 5 millions de personnes dont 3,5 millions de personnes qui présentent des besoins humanitaires aigus. Les populations vivent durement des conséquences de la rupture des services sociaux de base à tous les niveaux. L'absence de l'autorité de l'Etat dans certaines zones, La fermeture de centres de santé, des écoles et des marchés, l'abandon des mairies, la violence contre les populations civiles, les violences basées sur le Genre et la rareté des ressources en eau dans plusieurs localités affectent la vie des populations, particulièrement les plus vulnérables. L'exercice et la jouissance des droits humains sont ainsi gravement affectés y compris le droit à l'accès aux services sociaux de base et à une bonne administration de la justice.

Ce contexte sécuritaire s'est empiré avec l'apparition d'**engins explosifs improvisés (EEI)** dans certaines zones faisant de nombreuses victimes. UNMAS[5] a pu observer, qu'entre 2017 et fin octobre 2021, 263 incidents liés aux engins explosifs ont fait 519 victimes[6]. Selon elle, la menace représentée par les EEI est en forte hausse au Burkina Faso où ces attaques ont des conséquences humanitaires importantes, particulièrement dans les régions du Centre-Nord, de l'Est, du Nord et du Sahel, mais aussi dans la Boucle du Mouhoun. Cette menace restreint aussi l'accès des communautés affectées à l'aide humanitaire, aux services sociaux de base et aux moyens de subsistance déjà précaires.

Sur le **plan sanitaire**, la Covid-19 a eu des impacts majeurs directs et indirects sur tous les secteurs humanitaires et de développement au Burkina Faso, impacts en grande partie liés aux mesures d'endiguement et de restrictions édictées par le gouvernement dès l'apparition du virus sur le sol national. Les impacts indirects de la pandémie ont été importants sur les conditions de vie des populations alors que celles-ci subissent déjà les répercussions liées aux attaques terroristes qui font rage depuis plusieurs années dans le pays. D'autre part, les problèmes structurels que rencontre le pays creusent davantage le fossé des inégalités et augmentent les besoins des individus, qui se décuplent alors que les financements et les activités humanitaires se réduisent au fil des années. Sur le plan de l'impact au niveau macro-économique, le rapport d'évaluation de l'impact socioéconomique de la COVID réalisé avec l'appui du PNUD indique que celle-ci a impacté tous les secteurs d'activités et a induit une perte de croissance économique (-2,23%), un creusement du déficit budgétaire (-5%) et une aggravation du taux d'endettement (+11,4%)[7].

[3] https://issafrica.org/fr/iss-today/burkina-faso-reconquerir-la-stabilite-au-profit-des-populations-maintenant
[4] https://drive.google.com/file/d/1E9lk9TwUji__-0DXjwuzMFnJpN8I7Irw/view
[5] United Nations Mine Action Service
[6] www.humanitarianresponse.info/burkina-faso
[7] https://www.bf.undp.org/content/burkina_faso/fr/home/library/autrepubs/etude_socio_eco_covid.html

Au début de l'année 2022, le pays comptait toujours 19 547 cas confirmés de **COVID-19** (Cluster Santé)[8], avec un taux de létalité de 1,3%. Bien que la situation se soit améliorée avec presque plus de contamination, la vigilance est encore requise.

## C. Vulnérabilité aux catastrophes et changements climatiques

Outre les enjeux d'ordre sécuritaire, humanitaire et sanitaire abordés ci-dessus, le Burkina Faso fait face à d'autres nombreux défis, dont certains se sont accentués depuis 2014 : **le changement climatique, les chocs économiques, les chocs et stress liés à la sécheresse, la désertification, la dégradation des sols et les inondations**. Ces enjeux mettent à rudes épreuves les faibles moyens de subsistance des populations.

Avec un climat très variable, l'Etat Burkinabè peine à assurer à sa population une sécurité alimentaire et des opportunités économiques. Le pays est fortement tributaire de l'agriculture, qui contribue à environ un tiers du PIB et fournit environ 80% des emplois, principalement liés à l'agriculture de subsistance.

Les **sols** du pays généralement pauvres en nutriments, ont une faible capacité de rétention d'eau et sont souvent dégradés. Lorsque les précipitations diminuent, des tempêtes de poussière se produisent avec des pics de température, affectant ainsi immédiatement les rendements des productions alimentaires. Selon l'Agence nationale de la météorologie, les impacts du changement climatique devraient augmenter à la fois en fréquence et en gravité. De plus, les **inondations** et les **sécheresses** sont des événements récurrents au Burkina Faso, avec de graves répercussions sur la vie, les moyens de subsistance des populations et l'économie. A titre illustratif, les inondations de septembre 2009 ont touché plus de 150 000 personnes, entraînant des dommages et des pertes estimés à plus de 130 millions de dollars, dont 22 220 hectares de terres agricoles emportés, des dommages à 15 barrages et à 42 000 bâtiments résidentiels. Lors des dernières inondations d'août 2016, au moins 9 régions et 27 826 personnes ont été touchées (SP-CONASUR). Entre 1969 et 2014, les sécheresses ont touché 12,4 millions de personnes (dont 4 millions en 2014), alors que les années les plus graves ont été 1980, 1990, 2011 et 2014 (EMDAT, 2016)[9].

Des températures plus élevées augmenteront potentiellement le risque d'incendies de forêts et les feux de brousse. Les simulations de modèles adoptées par le gouvernement dans le cadre du programme national d'adaptation indiquent que le Burkina Faso connaîtra une hausse de 0,8 ° C de température moyenne d'ici 2025 et une hausse de 1,7°C d'ici 2050, une baisse relativement faible des précipitations de -3,4% d'ici 2025 et -7,3% d'ici 2050. La baisse des précipitations serait couplée à une très forte variabilité saisonnière et interannuelle des facteurs climatiques, ce qui aggraverait encore les impacts climatiques sur les secteurs économiques clés, tels que l'agriculture et l'élevage, la gestion des ressources en eau, la foresterie et la sécurité alimentaire[10]. Les changements attendus aggraveront encore l'impact du changement climatique, en particulier sur les communautés rurales et urbaines les plus pauvres, soit 31,5% de la population totale.
L'amélioration des compétences nationales dans les domaines de la préparation, de la réponse et du relèvement et le partage des meilleures pratiques seront essentiels pour mieux se préparer et s'adapter au changement climatique. Le P3R vient donc à point nommé et contribuera à apporter des solutions à aux défis énumérés ci-dessus.

## D. Défis et opportunités

### a. Défis

[8] Présentation PowerPoint faite le 12 janvier 2022 par le Cluster Santé
[9] Emergency Events Database (EM-DAT)
[10] Programme d'Action National d'Adaptation (PANA) à la variabilité et aux Changements Climatiques au Burkina Faso, Ouagadougou 2007.

Le Burkina Faso fait face à des défis autres que ceux liés à l'éducation, la santé, la démographie, la pauvreté, et les crises humanitaires récurrentes sur lesquels l'Etat et les populations ont peu d'emprise:

**De faibles capacités d'ordre institutionnelles en matière de réduction des risques de catastrophe (RRC) et d'adaptation au changement climatique (ACC)**

Au niveau national, on constate une insuffisance des capacités visant à collecter systématiquement les données, à analyser et à gérer les facteurs déterminants des catastrophes, qui se feraient notamment par une exposition réduite aux aléas, une vulnérabilité réduite des personnes et des biens, une gestion rationnelle des terres et de l'environnement et une meilleure préparation aux événements indésirables. A cela s'ajoutent les limitations d'ordre budgétaire, technique et matériel pour la formulation et la prise en compte de la RRC et de l'ACC dans les politiques, stratégies, plans et budget national à différents niveaux. Ceci s'aggrave par l'inexistence d'une agence nationale unique, responsable de la gestion des catastrophes et crises humanitaires dans toutes ses dimensions, et le très faible niveau d'appropriation de la loi d'orientation en matière de prévention et de gestion des risques, des crises humanitaires et des catastrophes, les décrets d'application n'ayant pas encore été pris[11].

**De faibles capacités de résilience communautaire**

Les efforts déployés par le gouvernement burkinabè avec ses partenaires techniques et financiers (PTF) montrent que ces derniers se sont investis considérablement dans le domaine de la construction de la résilience des populations vulnérables au cours des dix dernières années. Les différentes évaluations faites dans ce secteur montrent cependant que les populations font état de faibles capacités pour anticiper et faire face aux chocs, aux catastrophes naturelles et aux crises humanitaires. Ce faible niveau de résilience se traduit entre autres par le nombre élevé de victimes de chocs climatiques et autres crises. De 2006 à 2015, les inondations ont fait plus de 600 000 sinistrés, 199 pertes en vies humaines et 78 163 maisons d'habitation détruites. Combiné à l'insécurité, ces catastrophes ont entraîné des flux migratoires d'une partie importante de la population, fragilisant ainsi les capacités de résilience des populations touchées. A titre illustratif, la majorité de petits producteurs et transformateurs possèdent de bribes de connaissances et un savoir-faire assez parcellaire dans des domaines critiques du processus de production, de transformation et de commercialisation, leurs connaissances étant assez limitées.

**De la violence et des conflits communautaires[12] récurrents**

Selon le rapport 2021 du Ministère de la Justice, des droits humains et de la promotion civique sur l'état des lieux des conflits communautaires au Burkina[13], les conflits les plus récurrents sont les conflits fonciers avec une fréquence de 51%, suivis des conflits agriculteurs/éleveurs avec 30% de conflits enregistrés.

[11] Ceci fait suite à la recommandation de la CEDEAO selon laquelle les Etats membres doivent se doter d'agence unique de gestion des catastrophes et de crises humanitaires

[12] Le conflit communautaire est un conflit qui oppose deux ou plusieurs groupes de personnes liés entre eux par un lien affectif ou une communauté d'intérêts. Les personnes en conflit peuvent aussi être des membres d'une même ethnie, d'une même religion, d'un même village, d'une même activité économique, etc. Il existe plusieurs types de conflits communautaires.

[13] Ministère de la Justice, des Droits humains et de la Promotion civique (2021). Rapport sur l'état des lieux des conflits communautaires au Burkina Faso 2018-2020.

Dans les régions les plus sujets à la violence et aux conflits, l'insécurité quasi-permanente et la recrudescence de la violence depuis le début de l'année 2018 ont entraîné le déplacement de nombreuses personnes avec de graves conséquences humanitaires. Une des clés pouvant expliquer cette situation tient au fait que les normes coutumières peinent à s'adapter aux nouvelles dynamiques et que les mécanismes de résolution des conflits semblent globalement en perte de vitesse, les conflits intra/intercommunautaires se sont multipliés dans certaines régions du pays, un phénomène qui va au-delà des frontières avec le Mali et le Niger, sur fond de compétition pour l'accès aux ressources et d'une polarisation sociale marquée. Ainsi, du fait de la raréfaction de l'eau et des ressources fourragères, de la diminution des aires de pâturages par suite de l'expansion des terres agricoles, la vulnérabilité des populations pastorales s'accroit. Ce cocktail de conflits couplé à l'insécurité permanente contribue à alimenter les tensions récurrentes liées principalement aux questions d'accès au foncier et aux ressources naturelles.

**Une faible présence de l'Etat dans les zones les plus affectées par l'insécurité**

Certaines zones du Nord, du Centre-Nord, de la Boucle du Mouhoun et de l'Est du pays, principalement les régions frontalières, sont restées relativement isolées, du fait de la faible présence ou du départ des administrations publiques en raison de l'insécurité. Cette faible présence se traduit principalement par un déficit en services sociaux de base et de soutien à l'économie. Elle se caractérise aussi par un faible accès des populations à la justice et une présence très limitée des forces de sécurité, rendant difficile la gestion des grands espaces frontaliers dans lesquels les actes terroristes et les dynamiques sociales transcendent les limites territoriales. Cependant, il y a lieu de souligner que parmi les caractéristiques communes qui alimentent la violence et les conflits dans les zones les plus affectées par la crise, figure un sentiment perçu et réel de marginalisation, et d'exclusion des processus politiques nationaux, ou de bénéficier de l'allocation des ressources de l'État et de l'accès aux infrastructures et services de base. La présence historiquement limitée de l'État est venue exacerber davantage les effets de cette crise qui a conduit à la fermeture d'écoles, de cliniques, de tribunaux et de postes de police, à des niveaux sans précédent de déplacements forcés et à un besoin accru de protection auquel l'État n'a pas été en mesure de répondre, bien avant 2014. Au contraire, des groupes d'autodéfense ont émergé, avec le risque d'éroder davantage la confiance dans les institutions de l'État.

**Les groupes armés non identifiés (GANI) et les groupes d'auto-défense**

L'affaiblissement progressif de l'autorité de l'Etat a non seulement favorisé l'emprise de différents GANI sur l'ensemble de la zone frontalière dans les trois pays (Burkina Faso, Mali, Niger) du triangle du Liptako Gourma et même au-delà. Les GANI sont parvenus à s'implanter localement en exploitant les rancœurs des populations les unes envers les autres et envers l'Etat. Ce qui a emmené le pays à se doter d'une *stratégie nationale de lutte contre le radicalisme et l'extrémisme violent*. Outre les pertes en vie humaine, les GANI s'adonnent également à la détérioration des bâtiments et des équipements administratifs et de vols de bétail. Face à ces actes, on enregistre de plus en plus dans les communes en crise le retrait de l'État avec la fermeture des écoles, des centres de santé, des mairies, des commissariats de police, des services techniques déconcentrés, etc. Ainsi, les populations restées sur place malgré les risques, n'ont plus accès aux services publics locaux tandis que les capacités d'accueil et d'assistance des PDI des communes non directement affectées par les attaques sont de plus en plus débordées.

En réponse à cette crise humanitaire et multidimensionnelle, le Gouvernement accompagné de ses partenaires, a élaboré la stratégie nationale de relèvement des personnes déplacées internes et les communautés d'accueil (SNR-PDICA) 2023-2027 dont l'objectif général est de contribuer à la restauration de la paix et de la cohésion sociale et à l'amélioration des conditions de vie des populations affectées par le déplacement suite à la crise sécuritaire au Burkina Faso.

**Les disparités de Genre**

Les disparités entre les sexes persistent au Burkina Faso et ce, à différents niveaux. Selon le rapport mondial du PNUD (2021-2022), l'indice d'inégalité de genre est de 0,621. L'analyse des données fournies par l'Union interparlementaire (UIP)[14] quant à elle permet d'estimer que la proportion des femmes aux dernières législatures a été successivement de 15,3% en 2010, de 13.4% en 2019 et de 6.3 en 2021%. En 2022, l'Assemblée Législative de la Transition (ALT) récemment mise en place compte **14 députés femmes sur 71 députés soit 19,71% de femmes**. Par ailleurs, on dénombre seulement 5 ministres femmes sur les 24 ministres du gouvernement de transition actuel, soit 20,83%. Dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits tel que l'Observatoire National pour la Prévention et la Gestion des Conflits Communautaires (ONAPREGECC), on note qu'en 2021 sur 505 membres formés issus de 49 démembrements installés dans sept (07) régions, on compte seulement 38 femmes.

A cela s'ajoute les violences basées sur le Genre en partie liées aux pratiques traditionnelles néfastes comme les mutilations génitales féminines (MGF), les mariages forcés, le lévirat et les exclusions sociales pour cause d'allégation de sorcellerie. Les violences physiques, émotionnelles et sexuelles demeurent très courantes au sein des communautés. Sur 100 000 naissances vivantes, 371 femmes décèdent de causes liées à la grossesse ; le taux de natalité parmi les adolescentes est de 104.3 naissances pour 1000 femmes de 15 à 19 ans. Le taux d'activité féminin est de 58.5 %, contre un taux d'activité masculin de 75.1 % [15].

Par ailleurs, le Rapport sur le développement humain 2019[16], classait le Burkina Faso 182$^{ème}$ sur 189 pays dans le monde en termes d'inégalité entre les sexes en raison des disparités entre les sexes dans un certain nombre d'aspects socioéconomiques. Aussi, les ménages dirigés par une femme ont une consommation alimentaire par habitant inférieure de 14% et sont plus en situation d'insécurité alimentaire que les ménages dirigés par un homme[17]. L'accès des femmes aux services de vulgarisation agricole, au crédit et aux ressources productives telles que les intrants et l'équipement agricoles reste limité. Les parcelles agricoles gérées par des femmes produisent moins par hectare que les parcelles gérées par des hommes. Les principaux facteurs qui contribuent à l'écart de productivité entre les sexes dans l'agriculture au Burkina Faso sont essentiellement de trois ordres: (i) les femmes sont confrontées à des contraintes en raison de leurs fonctions dans deux sphères économiques: les tâches productives et reproductives au sein du ménage; (ii) elles ont un accès limité à la terre, et (iii) leur productivité est limitée par le faible accès à la technologie, aux marchés, aux services, et aux financements, notamment le crédit pour acheter des intrants agricoles, recruter de la main-d'œuvre et acquérir des actifs productifs (équipements/matériels de production, etc.).

L'inclusion financière contribue fortement à la réduction de la pauvreté et apparait comme une condition indispensable à l'autonomisation économique des femmes. Cependant, de nombreuses femmes restent exclues des systèmes financiers, notamment le système bancaire. Au Burkina Faso, l'indice synthétique d'inclusion financière (ISIF) mesurée sur une échelle comprise entre 0 et 1, est passé de 0,595 en 2020 à 0,632 en 2020 (BCEAO, 2021). Bien que l'ISIF se soit amélioré en 2021, l'accès des femmes aux services financiers est encore faible. Le taux d'accès aux crédits par les femmes était de 9% contre 11% chez les hommes (étude FinsCope 2016). Dans le cadre du P3R, une étude de base

[14] https://data.ipu.org/fr/women-ranking?month=5&year=2022

[15] Les inégalités de développement humain au XXIe siècle, Note d'information à l'intention des pays concernant le Rapport sur le développement humain 2019, PNUD, 1 UN Plaza, New York, NY 10017 USA

[16] Rapport sur le développement humain 2019, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), 1 UN Plaza, New York, NY 10017 USA

[17] "Burkina Faso: Poverty, Vulnerability, and Income", World Bank, June 2016

(baseline study) sur les disparités entre les genres dans les domaines/thématique couverts sera réalisée dans les régions d'intervention.

**La jeunesse face aux défis d'accès à l'emploi**

La jeunesse est confrontée à des préoccupations majeures, notamment leur insertion socio-économique et contribution à la vie socioéconomique du pays. En effet, le chômage, le sous-emploi, l'incivisme passent pour être de réels fléaux sociaux et une « bombe sociale » à retardement. Ces problématiques sont aggravées par la crise sécuritaire que vit le pays et plus récemment par l'épidémie de COVID-19. Ces crises fragilisent davantage les populations vulnérables, une économie déjà fragile puis occasionnent d'importantes pertes d'emplois et augmentent le risque de radicalisation et de ralliement des jeunes aux groupes armés non étatiques.

Plusieurs caractéristiques sont spécifiques de la situation de l'emploi des jeunes au Burkina Faso :

**L'importance des emplois informels**. Au Burkina Faso, les emplois informels constituent plus de 95 emplois jeunes sur 100. La majeure partie de ces emplois se trouve dans l'agriculture, le secteur des services, en particulier celui du commerce, et dans l'industrie. La plupart des emplois informels sont des emplois vulnérables à faibles productivité et rémunération (travailleurs à leur compte, apprentis ou aides familiaux). Les emplois vulnérables constituent plus de 6 emplois jeunes sur 10. Les emplois dits précaires, occasionnels ou sans contrat de travail constituent plus de la moitié des emplois des 15-24 ans et plus du tiers des emplois des 25-34 ans.

**La faible accumulation de capital humain des jeunes** et le fait que les qualifications acquises dans le système de formation initiale sont insuffisantes et le plus souvent mal adaptées aux demandes des entreprises et autres acteurs économiques. Presque 3 sortants du système éducatif sur 4 sont sans "aucune éducation formelle", c'est-à-dire qu'ils n'ont pas achevé l'école primaire (annexe, point 6). Cette situation a tendance à perdurer, ou au mieux à progresser lentement, en raison de la faible mobilité intergénérationnelle, plus marquée en milieu rural qu'en milieu urbain 4. Le bas niveau de qualification des sortants du système éducatif est synonyme d'une productivité et d'une rémunération du travail faibles, souvent insuffisantes pour permettre aux actifs concernés d'échapper à la pauvreté. De plus, seulement 5% du nombre total des élèves de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur suivaient un cursus technique et professionnel pendant l'année scolaire 2015/16.

**De faibles niveaux de rémunérations.** Seuls 39% des jeunes de 15 à 24 ans occupés bénéficient d'une rémunération en espèces. Le taux monte à 49 pour cent pour les 25-34 ans. Une proportion importante de ces jeunes, un peu plus de 10 pour cent, est rémunéré en dessous du salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG).

**L'importance quantitative du chômage des jeunes**. Le chômage des jeunes se situe entre 15 et 18% des actifs jeunes, selon la tranche d'âge. Le taux de chômage des jeunes au sens large inclut les jeunes sans emploi et disponibles pour un emploi, mais aussi ceux ne cherchant pas activement un travail (les chômeurs « découragés »). Les différences entre les taux de chômage au sens du BIT et les taux de chômage large montrent l'importance quantitative des jeunes chômeurs découragés et la nécessité d'utiliser le taux de chômage large dans un pays comme le Burkina Faso. Pour se faire une idée plus juste de l'importance quantitative du chômage des jeunes, il est nécessaire de compléter le calcul du taux de chômage par la proportion de jeunes qui ne sont ni dans l'emploi ni dans le système éducatif (le taux de NEET (Not in Education, Employment or Training)). L'ERI-ESI estime ce dernier taux à 41% au Burkina Faso en 2018. Les risques de chômage augmentent avec le niveau d'éducation et sont beaucoup plus élevés pour les sortants de l'enseignement secondaire et supérieur que pour les autres catégories de jeunes.

**De fortes inégalités géographiques**, avec des emplois informels précaires plus fréquents en milieu rural. Cela reflète la répartition géographique inégale des activités, avec la majeure partie des actifs en milieu rural travaillant dans le secteur primaire (essentiellement l'agriculture et l'élevage), alors que la majorité des actifs occupés en milieu urbain, en particulier à Ouagadougou, travaillent dans le secteur informel des services, dans l'industrie ou dans le secteur public.

**La très faible proportion de jeunes ayant un emploi qu'on peut considérer comme décent au sens du BIT**, c'est-à-dire un emploi stable, convenablement rémunéré, avec de bonnes conditions de travail et bénéficiant de la protection sociale et d'une forme de dialogue social. Le secteur formel n'occupe que 4 pour cent des jeunes de 15 à 34 ans. Le pourcentage est même inférieur à 2 pour cent pour les seuls 15-24 ans.

**De fortes inégalités de genre au niveau de jeunesse**

- Celles-ci sont reflétées d'abord dans les différences d'accès à l'emploi, avec de grands écarts entre les taux d'activité des femmes et des hommes, en défaveur des premières. En 2014, le taux d'activité des jeunes femmes de 15-24 ans était de 49%, alors qu'il était de 63% pour les jeunes hommes du même âge. Le différentiel de genre est encore plus important pour les 25-34 ans, avec 21 points de pourcentage. Une répartition inégale des activités domestiques au sein des ménages explique en partie ces différences dans les taux d'activité des jeunes hommes et des jeunes femmes. Un autre exemple de ces inégalités de genre concerne les différences devant les risques de chômage. Selon les données de l'EMC de 2014, le taux de chômage des jeunes femmes de 15-24 ans représentait plus du double de celui des jeunes hommes du même groupe d'âge, et le triple de celui les 25-34 ans.

- Un autre aspect central des inégalités de genre concerne les revenus du travail. Une étude se basant sur les données de l'EICVM 2009 indique que le revenu moyen mensuel des hommes est plus de 2,7 fois supérieures à celui des femmes. L'enquête sur le secteur informel de 2018 confirme cet ordre de grandeur, avec un revenu mensuel des hommes plus de 2,5 fois supérieures à celui des femmes. Un tel différentiel de genre est le résultat de trois facteurs : 1) les femmes et les hommes travaillent dans des secteurs différents (ségrégation horizontale) ; 2) la proportion de femmes diminue à mesure que l'on monte dans la hiérarchie des postes à l'intérieur des secteurs (ségrégation verticale) ; et 3) la discrimination salariale stricto sensu, c'est-à-dire le fait que les femmes sont payées moins que les hommes, à niveaux de formation et d'accumulation de capital humain semblables.

Le manque des possibilités d'emploi induit l'oisiveté et le chômage des jeunes tant en milieux urbains que dans les zones rurales. Si elle n'est pas résorbée, cette situation continuerait à exacerber la crise actuelle et à saper la stabilité politique du pays, en particulier dans le contexte actuel de l'influence de l'extrémisme violent religieux et d'autres formes de radicalisme.

**Faible accès à l'énergie**

L'accès à l'énergie, reste faible au Burkina Faso, particulièrement en zone rurale. Le taux d'électrification du pays en 2020 est de 25% avec seulement 4 millions de personnes en zone rurale qui y ont accès (ABER, 2022). La situation énergétique est caractérisée par la prédominance de la biomasse, la production de combustibles fossiles, l'hydroélectricité dont le potentiel est limité en raison de l'irrégularité des précipitations. L'électricité fournie par la Sonabel ne couvre que 45% des ménages. Alors que le Burkina Faso dispose d'une ressource énergétique abondante faiblement exploitée qu'est le soleil avec un ensoleillement moyen journalier estimé à 5.5 kWh/m²/j pendant 3000 à 3500 heures par an (PANER 2015-2030). Cette alternative opportune qui en 2011 représentait seulement 0,1% pourrait contribuer à combler le déficit énergétique, particulièrement en zone rurale à travers la promotion des technologies solaires de qualité, à prix abordable. Le Gouvernement avec ses partenaires ambitionne d'offrir un accès universel à la population à l'horizon 2030 avec un taux

d'électrification de 80% par la mise en place des mécanismes afin de faciliter l'accès aux services de l'électricité, notamment pour les populations à faibles revenus.

**b. Opportunités**

Malgré les difficultés évoquées précédemment, il existe des signes positifs et des opportunités à exploiter au fur et à mesure que le pays et les communautés s'efforcent d'améliorer leur propre résilience. Le P3R s'appuiera donc sur les principales opportunités recensées à travers la littérature, telles que : (i) la croissance démographique ; (ii) sa jeunesse ; (iii) ses conditions macroéconomiques ; (iv) son potentiel énergétique ; (v) ses ressources naturelles ; (vi) son patrimoine culturel et (vii) son potentiel touristique.

Avec une population jeune et l'émergence progressive d'une classe moyenne, l'économie burkinabè présente de bonnes perspectives en dépit des chocs liés aux défis sécuritaires de la zone sahélo-saharienne. Le diagnostic de l'économie burkinabè effectué dans le cadre de la rédaction du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES-II) a mis en exergue non seulement les secteurs porteurs au Burkina Faso mais aussi montre qu'un certain nombre de secteurs se dégagent, dont les plus emblématiques sont ceux de l'agriculture, des mines et des énergies renouvelables, notamment le solaire photovoltaïque.

Relativement au secteur agricole, le Burkina Faso dispose d'atouts importants pour développer son agriculture, tant du côté de l'offre que de la demande :

a) Du côté de l'offre: (i) un potentiel foncier et agroécologique substantiel, encore inexploité, offre des opportunités de développement de systèmes agricoles diversifiés; le pays est doté de 9 millions d'hectares de terres agricoles, dont moins de la moitié (46%) sont actuellement en culture; (ii) un savoir-faire traditionnel et une bonne expérience des producteurs dans diverses chaines de valeur agricoles (culture de récession des crues, engraissement du bétail, production de volaille, collecte de produits agroforestiers, transformation agro-industrielle) et existence de nombreux packages technologiques prêts à être diffusés et appliqués; (iii) un potentiel important pour l'agriculture irriguée utilisant des étangs et des rivières ainsi que des eaux souterraines.
b) Du côté de la demande: (i) une demande intérieure importante et croissante de produits agro-sylvo-pastoraux, en particulier des aliments transformés, en phase avec les besoins nutritionnels d'une population en forte augmentation, et avec l'évolution des préférences des consommateurs, diversification des régimes alimentaires et plus de valeur attribuée à la commodité et à la qualité; (ii) la demande croissante de produits d'exportation clés (cultures horticoles, noix de karité, viande) sur les marchés régionaux et internationaux.

Le secteur privé, de plus en plus considéré comme un acteur majeur dans le développement du secteur agricole soutien les initiatives du gouvernement, est assurément une importante opportunité.
Pour saisir ces opportunités, avec l'appui de la communauté des donateurs, le gouvernement met en œuvre le PNDES qui expose la vision et le plan d'action du gouvernement pour la période 2021-2025, incluant la période de transition. Il met l'accent sur la transformation structurelle de l'économie, l'agriculture jouant le rôle clé de moteur de la croissance. Ses interventions prioritaires sont : d'augmenter la productivité, d'améliorer la gestion des ressources en eau pour l'agriculture, de développer les infrastructures de marché et de soutenir la transformation industrielle. A l'instar du PUS, du PUS+, de l'EPCP[18] et de la MAP, le PNDES met également en évidence les défis liés au changement climatique et à la dégradation des sols, avec pour objectif de soutenir une transition vers une économie verte et la gestion durable des ressources naturelles.

[18] Evaluation de la Prévention des Conflits et de la Consolidation de la Paix

## E. Alignement aux cadres et priorités mondiaux des Nations Unies

Le P3R contribuera à la réalisation du Plan d'Action Intérimaire des Nations Unies (UNIDAP 2023-2025) qui s'inscrit dans l'agenda mondial plus large du développement durable à l'horizon 2030 qui a fixé 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) et 169 cibles dans le but d'éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et dimensions[19]. Il contribue aussi à l'Accord de Paris de 2015 et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030).

### b. Contribution aux objectifs de développement durable (ODD).

Le P3R contribuera concourt à l'atteinte des ODD suivants :

- **Objectifs 1 et 10** – **réduction de la pauvreté et des inégalités** : les activités destinées à créer des opportunités d'emploi et de revenus et de renforcer les capacités de résilience visent à contribuer à la réduction de la pauvreté et des inégalités ;
- **Objectif 5** - **Égalité des sexes** et autonomiser les femmes et les filles : Une approche transformatrice genre sera systématiquement intégrée dans toutes les composantes du programme ;
- **Objectif 7** - **Energie propre et d'un cout abordable :** L'accès à une énergie propre, sûre et abordable est une condition préalable fondamentale du développement social et économique, comme le stipule l'objectif de développement durable n ° 7. Il s'agit en outre d'une voie pour éliminer la pauvreté (ODD n ° 1) à travers la création d'activités économiques et d'emplois. Il contribue en outre à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique (ODD n ° 13) en réduisant les émissions de gaz à effet de serre par l'utilisation de sources d'énergie renouvelables et la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Le P3R soutiendra l'accès à des solutions énergétiques, spécialement conçues pour des utilisations productives et des activités génératrices de revenus.
- **Objectif 8** - **Travail décent et croissance économique** : Le P3R aura un impact transformationnel sur les secteurs agricoles et non agricoles dans les zones d'intervention en renforçant la productivité des activités économiques porteuses qui seront entreprises et le niveau des excédents commercialisés, créant ainsi des emplois durables et stimulant les économies locales ;
- **Objectif 9** - **Construire des infrastructures résilientes, promouvoir une industrialisation inclusive et durable et favoriser l'innovation** : cet objectif sera atteint en réhabilitant ou en mettant en place les routes rurales, les marchés, les périmètres d'irrigation à petite et moyenne échelle et les installations essentielles telles que les petites unités agro-industrielles, les structures agricoles et les unités de stockage ;
- **Objectif 10 - Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre**
- **Objectif 11 - Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables :** le programme contribuera à l'atteinte de cet objectif à travers des actions d'aménagement de l'espace urbain, de renforcement des capacités et de l'accès aux services sociaux de base dans les villes à forte prégnance des PDIs.
- **Objectif 13 - Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre le changement climatique et son impact** : cet objectif sera atteint grâce entre autres à l'accessibilité et une utilisation efficace des intrants, la sensibilisation et la promotion d'une agriculture intelligente face au climat et des activités qui améliorent la rétention du carbone dans le sol.
- **Objectif 16** - : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins de développement durable : le programme contribuera au renforcement des institutions en vue de favoriser la participation et la représentation à tous les niveaux dans ses différentes interventions.

[19] 31 https://sustainabledevelopment.un.org/post2015/transformingourworld

Le P3R contribuera aussi à d'autres ODD, notamment à la réalisation de l'objectif 2 sur la faim zéro, l'objectif 7 sur l'accès à l'Energie à une énergie propre, sûre et abordable, l'objectif 15 sur la vie sur terre, l'objectif 16 sur la promotion de l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, l'accès de tous à la justice et la mise en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous et l'objectif 17 Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitalise.

**b. Priorités stratégiques globales et régionales du PNUD**

Au niveau global, le P3R s'inscrit dans le cadre du **mandat d'intégrateur du PNUD** pour la réalisation des **Objectifs de Développement Durable** (ODD) et des efforts en cours afin d'assurer la mise en œuvre du **triple Nexus Humanitaire- Développement -Paix** dans le pays. Le programme s'aligne aussi dans les trois axes principaux de changement de la Stratégie globale du PNUD pour la **transformation structurelle**, la **résilience** et vise à **ne laisser personne de côté**. Pour ce faire, six solutions-types sont proposées correspondant avec six domaines d'impact stratégiques: 1 - Éliminer la PAUVRETE, 2 - GOUVERNANCE pour des sociétés en paix, justes, et inclusives ; 3- Prévention des crises et renforcement de la RESILIENCE ; 4 – ENVIRONNEMENT : des solutions basées sur la nature; 5-ÉNERGIES propres et abordables ; 6-Autonomisation des femmes et égalité des GENRES. ; lesquelles solutions sont favorisés par trois catalyseurs que sont la **transition numérique**, l'**innovation** et le **financement du développement**.

Le P3R s'inscrit aussi dans une dynamique régionale, conscient que les problématiques auxquelles font face le pays sont semblables à celles des pays voisins et qu'une solution ne sera durable qu'à la condition qu'elle soit régionale. Deux niveaux de programmation sont à considérer :

- En tant qu'instrument stratégique du Bureau régional pour l'Afrique (BRA) du PNUD, le **Programme régional** facilite la réalisation d'une Afrique plus résiliente et prospère, une Afrique qui a les moyens d'atteindre son plein potentiel. Il est ancré dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine, le Plan stratégique du PNUD 2022-2025 et l'Offre stratégique du Bureau régional pour l'Afrique et regroupe les interventions régionales du PNUD autour de quatre priorités essentielles, articulées de manière à résonner avec l'Agenda 2030 dans cette Décennie d'action : les personnes, la prospérité, la planète et la paix.
- La **Stratégie intégrée des Nations unies pour le Sahel** (UNISS) - qui couvre dix pays et se concentre sur trois objectifs stratégiques : Gouvernance, Résilience et Sécurité. Le plan de soutien de l'UNISS cible 6 axes prioritaires à savoir : la coopération transfrontalière et régionale ; la prévention et la résolution des conflits ; la croissance économique inclusive et équitable ; la résilience au changement climatique ; l'accès aux énergies renouvelables et l'autonomisation des femmes et des jeunes. L'UNISS repose sur trois piliers programmatiques auxquels le P3R est aussi aligné : (i) Gouvernance : le système de gouvernance central et local devra travailler pour les gens ; (ii) Energies renouvelables : Exploiter le potentiel des énergies renouvelables pour une croissance verte et (iii) Jeunesse : Pour des sociétés inclusives au Sahel les 65% de la population qui a moins de 25 ans doit être impliquée. Enfin, l'UNISS prévoit qu'en fonction des circonstances, les principes d'action de prévention de stabilisation de transformation et de pérennisation soient adaptés.

En adoptant une approche centrée sur les personnes, le P3R s'inscrit dans le prolongement des nouvelles initiatives phares, telles que : le soutien aux transitions inclusives en Afrique, la connexion des jeunes aux opportunités d'emploi et l'autonomisation des communautés marginalisées, ainsi que la résilience aux effets du changement climatique, les catastrophes naturelles et les urgences humanitaires.

Par ailleurs, le P3R contribuera à la mise en œuvre des 5 priorités du Cadre de coopération entre le Burkina Faso et le Système des Nations Unies (UNSDCF) 2018-2023 que sont (i) renforcer l'efficacité

des institutions, assurer l'accès équitable à la justice pour tous et l'État de droit ; (ii) Créer les conditions pour une agriculture durable en vue de l'amélioration de la sécurité nutritionnelle et alimentaire et renforcer la résilience des populations ; (iii) contribuer à éradiquer la pauvreté multidimensionnelle ; (iv) prévenir les risques climatiques, renforcer la résilience et la préparation aux urgences, et ; (v) soutenir l'accélération de la transition démographique, renforcer le dispositif statistique et la gouvernance ouverte, et garantir les politiques d'inclusion.

### b. Gestion des catastrophes, des crises humanitaires et la promotion de la résilience

Comme souligné plus haut, l'action du SNU en général et celle du PNUD en particulier s'inscrivent dans la logique des engagements internationaux en matière de gestion des catastrophes, des crises humanitaires et la promotion de la résilience. Au Burkina Faso, le travail du PNUD contribue à l'élimination de la pauvreté et à la réduction des inégalités et de l'exclusion. Le PNUD assiste le pays à élaborer des politiques, à se doter de compétences en leadership, de capacités de partenariat, de capacités institutionnelles et à renforcer la résilience afin de soutenir les résultats du développement
En effet, le PNUD soutient la gestion des risques liés au changement climatique dans le contexte de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, des ressources en eau, de la santé publique et des catastrophes liées aux changements climatiques. Quelques appuis du PNUD dans ces différents domaines peuvent être énumérés. Il s'agit entre autres de :

- La formulation du Plan National d'Adaptation aux changements climatiques (PNA) à long terme (2025-2050) et de sa réponse globale aux catastrophes - plans de contingence régionaux et plans d'organisation de secours - ORSEC), qui sont actuellement les outils de référence du pays en ce qui concerne la gestion des risques de catastrophe.
- La dotation du pays d'un système d'alerte rapide composé de 144 équipements destinés à recueillir et à traiter les données hydrométéorologiques relayés par des téléphones cellulaires qui facilitent la communication pendant les opérations d'urgence en cas de catastrophe naturelle.
- L'appui à l'instauration d'un fonds spécial visant à soutenir les activités génératrices de revenus pour les femmes en situation de vulnérabilité[20.]
- L'appui au Gouvernement dans l'évaluation des capacités en matière de réduction des risques de catastrophes par le biais de l'Initiative d'Evaluation des Capacités pour la Réduction des Risques de Catastrophes (CADRI), qui a permis d'élaborer un Plan d'action de réduction des risques de catastrophes (RCC) intégré (2016-2020), aligné sur le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes (2015-2030)
- L'appui à la révision périodique du plan national multirisques de gestion des catastrophes et crises humanitaires et de plans de contingence régionaux et communaux
- La participation à l'amélioration de la gestion des catastrophes naturelles et des crises humanitaires en élaborant des plans d'urgence et en renforçant les capacités du cadre de relèvement, ce qui contribue à réduire les pertes et les dommages[21].

## F. Engagements internationaux

L'action du SNU en général et celle du PNUD en particulier, s'inscrit dans la logique des engagements internationaux en matière de gestion des catastrophes, des crises humanitaires et la promotion de la résilience dont les plus importants sont :

a) Le **cadre de Sendai pour la RRC** et les recommandations du **cadre d'action de Sendai** (2015-2030)

[20]Rapport annuel 2016 du projet SAP-IC
[21]Initiative pour le renforcement des capacités d'intervention en cas de catastrophe (CADRI)

**b)** La **Stratégie Internationale de Prévention des Catastrophes** dont l'objectif général est de faire en sorte que toutes les sociétés soient capables de résister aux catastrophes naturelles et aux catastrophes industrielles et environnementales connexes, de façon à réduire les pertes environnementales, humaines et sociales liées à ces catastrophes.

c) Le **Programme d'Action pour l'Afrique pour la RRC** qui prend en compte les défis émergeants et les dangers naturels les plus fréquents en Afrique tels que les facteurs des changements climatiques et les conséquences probables, l'égalité des genres, la réduction des risques de sécheresse et des inondations. Il recommande également l'établissement "de mécanismes institutionnels pour la RRC (plateformes nationales) avec des responsabilités désignées".

**a. Contribution aux piliers du Plan d'action intérimaire des Nations Unies (UNIDAP 2023-2025)**

Le P3R participe à la réalisation du UNIDAP 2023-2025) dans ses 4 piliers : Personne (ODD 1 et 5), Prospérité (ODD 7, 8,9,10, 11), Planète (ODD 13), Paix (ODD 16) et Partenariat (ODD 17).

**b. Contribution au CPD du PNUD (2018-2025)**

Le programme P3R contribue aux effets suivant du CPD :

**Effet 1 :** D'ici 2020, l'efficacité des institutions est améliorée et la population du Burkina Faso, en particulier les plus exposés aux risques de conflit et d'insécurité, vit en paix et en sécurité dans un État de droit

**Effet 2 :** D'ici fin 2022, les populations, en particulier les jeunes et les femmes des zones d'intervention (urbaines / rurales), augmentent leurs revenus, adoptent des modes de production et de consommation durables et améliorent leur sécurité alimentaire.

**Effet 3 :** D'ici 2022, les populations, en particulier les groupes vulnérables, dans les zones cibles sont plus résilientes aux chocs climatiques et environnementaux**.**

**c. Synergie et cohérence entre le P3R et d'autres programmes du PNUD**

Le P3R travaillera en complément et en synergie avec d'autres projets et programmes, notamment ceux dont les activités concourent aux mêmes résultats et effets, pour des raisons d'efficience et d'efficacité. Il s'agit notamment des programmes mettant l'accent sur la gouvernance locale, la stabilisation, la cohésion sociale, la création d'emplois et l'appui aux moyens d'existence, l'autonomisation des femmes, l'énergie et l'environnement (adaptation aux changements climatiques). Parmi ces programmes on peut citer :

- Le Programme d'Amélioration des Moyens d'Existence Durables en milieu rural **(**PAMED) dont l'objectif est de contribuer à améliorer les moyens d'existence durables des ménages agro-sylvo-pastoraux. D'une durée de cinq ans, le programme intervient dans les régions de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Ouest. Le P3R établira une synergie d'actions avec ce programme pour l'atteinte des résultats de la composantes 1 (Gestion des catastrophes et des crises humanitaires) et de la composante 3 (Renforcement des moyens d'existence et résilience des ménages). Cette synergie dans la région de la Boucle du Mouhoun permettra d'atteindre de meilleurs résultats en matière de gestion des risques climatiques et de renforcement des moyens d'existence des ménages vulnérables.

- Le projet Gouvernance Locale et Cohésion Sociale (GoLCoS) qui s'exécute sur quatre ans dans les dont l'objectif est de renforcer la cohésion sociale par une gouvernance inclusive et participative dans les collectivités territoriales cibles).

- Le Programme COSED qui vise l'opérationnalisation et l'optimisation des institutions et structures de prévention et de gestion des conflits, de réconciliation nationale, le renforcement des connaissances, des capacités techniques des organes et des acteurs. La mise en œuvre de la composante 2 du P3R se fondera sur les acquis de ce programme et une

synergie sera faite dans le cadre de la réalisation des activités dans les régions où les deux programmes interviennent.

Sur le plan opérationnel, l'approche terrain du P3R consistera en une mutualisation des efforts et des moyens entre les programmes traitant de thématiques communes dans les mêmes zones. C'est ainsi que les programmes-phares du PNUD en matière de la gouvernance locale, de la sécurité, de la cohésion sociale, de l'énergie, de l'environnement et de la stabilisation seront mis à contribution en termes d'offre programmatique afin de générer l'effet de levier nécessaire pour entrainer des transformations dans les zones les plus fragiles du pays. La diversité des interventions du PNUD est présentée ci-dessous par piliers programmatiques (fig. 1).

Compte tenu des interrelations dynamiques entre les projets poursuivant des objectifs à effets rapides visant à répondre aux causes immédiates des facteurs de fragilités (court et moyen termes) et ceux destinés à s'attaquer aux causes profondes des conflits (long terme), ces liens peuvent se visualiser à travers la synergie entre la stabilisation, le relèvement et le développement, illustrée par la figure 2 (page 22).

## G. Cadres et stratégies nationales de développement et de réponse aux crises.

### a. Plan National de Développement Economique et Sociale (PNDES-II)

Le P3R est en cohérence avec le plan national de développement (2021-2025) qui décline les défis d'inclusion économique et de vulnérabilité des populations face aux catastrophes et crises humanitaires qui constituent des problématiques de développement pour le Burkina Faso. Ces défis sont pris en compte dans ses axes stratégiques :

**Axe 1 : Consolider la résilience, la sécurité, la cohésion sociale et la paix,**

- OS 1.1 : renforcer la résilience des populations et des communautés au risque de basculement dans la radicalisation et l'extrémisme violent
- OS 1.3 : renforcer la cohésion sociale et la paix ;

Axe 3 : Consolider le développement du capital humain et la solidarité nationale,

- OS 3.4 : Promouvoir l'emploi décent et la protection sociale pour tous, particulièrement pour les jeunes et les femmes ;

**Axe 4 : Dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois**

- OS 4.1 : Développer durablement un secteur agro-sylvo-pastoral, faunique et halieutique productif et résilient, davantage orienté vers le marché
- OS 4.5 : Inverser la tendance de la dégradation de l'environnement et des ressources naturelles pour favoriser la résilience climatique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Le P3R répond également aux priorités de la charte de la transition intervenue le 30 septembre 2022 et son plan d'action pour la stabilité et le développement 2023-2025 au niveau des 4 piliers que sont (i) lutter contre le terrorisme et restaurer l'intégrité territoriale ; (ii) répondre à la crise humanitaire ; (iii) refonder l'État et améliorer la gouvernance et (iv) œuvrer à la réconciliation nationale et à la cohésion sociale. Les objectifs stratégiques visés à travers ces piliers sont :

- **Objectif stratégique 1: Lutter contre le terrorisme et restaurer l'intégrité territoriale :** Cet objectif vise à libérer les zones occupées par les groupes terroristes et à créer les conditions sécuritaires nécessaires au retour de l 'Etat et des populations dans les zones qui seront libérées de l'occupation des groupes armes terroristes.
- **Objectif stratégique 2 : Répondre à la crise humanitaire :** Cet objectif vise à atténuer les effets de la flambée des prix des denrées alimentaires et des produits de première nécessité ainsi

que ceux de la saison agricole déficitaire de 2021. Si cette diminution s'explique par le déficit pluviométrique constaté au cours de la saison, elle l'est davantage par l'abandon des zones de production à cause de l'insécurité.

- **Objectif 3 : Refonder l'État et améliorer la gouvernance**
- **Objectif 4 : Œuvrer à la réconciliation nationale et à la cohésion sociale** :

**b. Programme d'Urgence Sahel Elargi (PUS-BF +)**

Le P3R est également en ligne avec le Programme d'Urgence Sahel élargi (PUS+) dont la stratégie entend prendre en charge les défis sécuritaires, la gestion des urgences sociales, le renforcement de la présence de l'État et la construction des bases de la résilience. C'est dans ce contexte d'urgence humanitaire qu'un processus d'Évaluation de la Prévention et de la Consolidation de la Paix (EPCP) a été lancé, pour aboutir à la Matrice d'Actions Prioritaires (MAP). Celle-ci se décline en cinq axes prioritaires, à savoir : l'Axe 1 : Renforcer la sécurité et l'Etat de droit ; l'Axe 2 : Renforcer la fourniture des services sociaux ; l'Axe 3 : Renforcer la présence de l'état et l'Axe 4 : Renforcer la cohésion sociale et la résilience des populations et des territoires, auquel le P3R s'aligne le plus.

**c. Le Plan de réponse humanitaire 2022**

Le P3R contribue également au Plan de réponse humanitaire 2022, en ce sens qu'il intervient dans des zones exposées aux défis humanitaires en contribuant aux activités de relèvement précoce au profit des PDI et aux communautés d'accueil, notamment dans les domaines liés à la protection sociale, à l'accès aux services sociaux de base et aux moyens d'existence. Le P3R travaillera à travers des mécanismes participatifs faisant associer les personnes les plus vulnérables et les institutions à différents niveaux afin de trouver de solutions durables à leurs préoccupations.

**d. La stratégie nationale de relèvement des Personnes déplacées internes et des communautés d'accueil (2023-2027)**

Le P3R participe à la réalisation de la stratégie dont l'objectif général est de contribuer à la restauration de la paix et de la cohésion sociale et à l'amélioration des conditions de vie des populations affectées par le déplacement suite à la crise sécuritaire au Burkina Faso à travers les axes suivants : Axe 1 : amélioration de l'accès aux services sociaux de base et promotion de cadres de vie décents dans les zones de retour, d'intégration et de réinstallation ; Axe 2 : redynamisation de l'économie locale et autonomisation des populations affectées en particulier des jeunes et des femmes ; et Axe 3 : prévention des conflits communautaires et consolidation de la paix.

**c. Cadres de concertation et programmes mis en place pour l'adaptation et l'atténuation.**

Le Burkina Faso a ratifié la CCNUCC[22] et le protocole de Kyoto respectivement en septembre 1993 et mars 2005. A ce jour, il a élaboré et adopté plusieurs documents de politiques et de stratégies relatifs aux changements climatiques, en réponse à certaines dispositions de ces protocoles. On peut, entre autres, citer:

a) La Stratégie Nationale de mise en œuvre de la Convention sur les Changements Climatiques adoptée en novembre 2001 ;
b) Le Programme d'Action National d'Adaptation aux changements climatiques (PANA) en 2007 ;
c) L'élaboration d'un cadre NAMA[23] (2008) ;
d) Le Plan National d'Adaptation (PNA, 2014).

[22]Convention-cadre des Nations Unies sur les changements Climatiques
[23]Mesures d'atténuation appropriées au niveau national

Pour la prise en charge et le suivi des questions relatives au changement climatique, on retient la création au sein du Ministère en charge de l'environnement, du Secrétariat Permanent du Conseil National pour la Gestion de l'Environnement (SP/CONAGESE), qui sera transformé en SP/CONEDD (Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable) avec des missions élargies.

Figure 1: Domaines d'intervention du PNUD

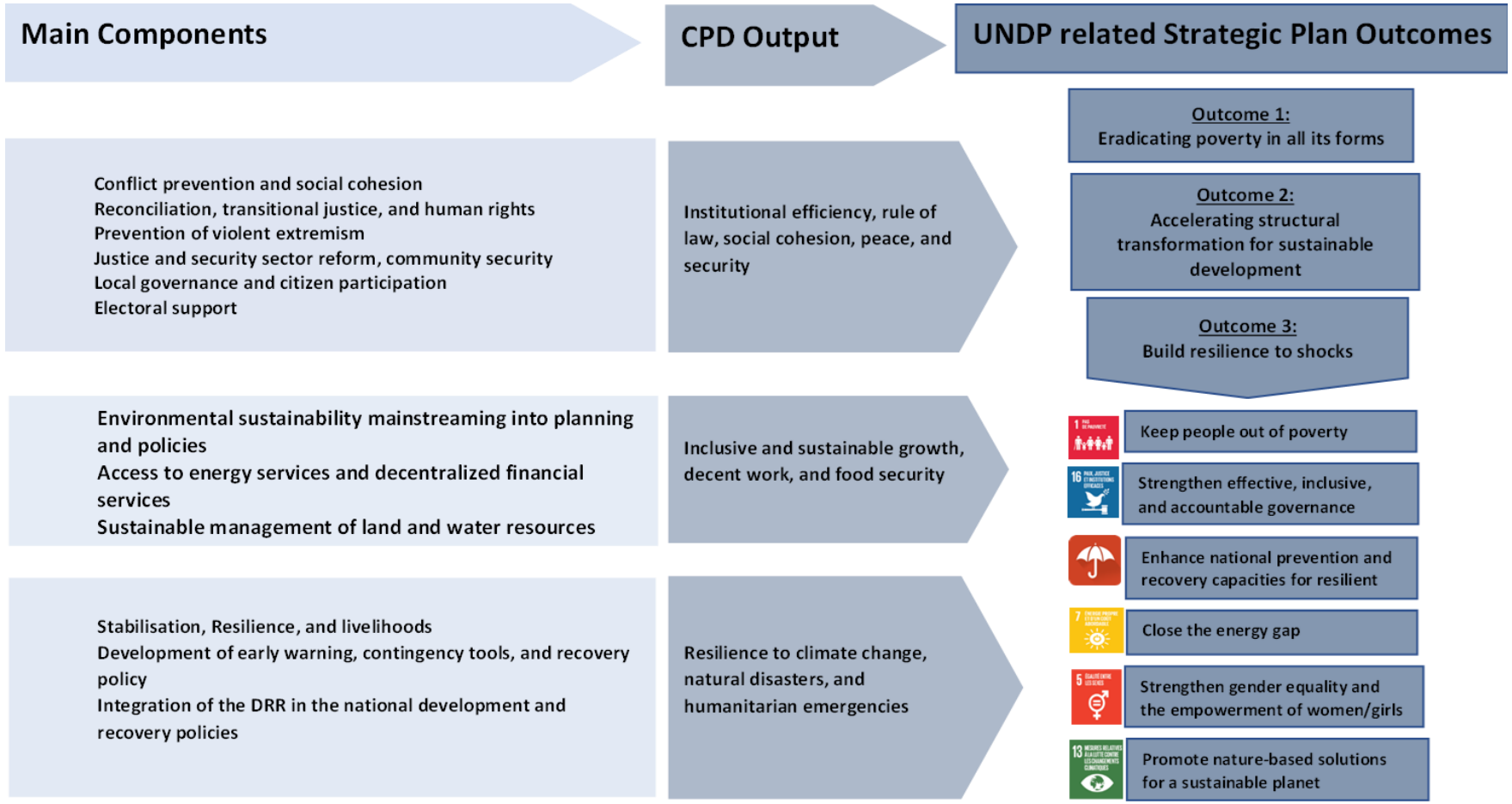


Figure 2: Synergie entre stabilisation, relèvement et développement (illustration indicative)



## II. APPROCHE & STRATEGIES

### A. Justification du Programme

La fréquence et l'intensité croissantes des catastrophes naturelles, des crises sanitaires et humanitaires représentent une menace majeure pour le développement à long terme, la croissance durable et la réduction de la pauvreté du Burkina Faso. Les crises et les chocs mettent à mal des moyens d'existence déjà précaires et peuvent souvent enfermer les populations dans le piège de la pauvreté. Par ailleurs, le coût des catastrophes et des crises de toutes sortes augmente à mesure que le changement climatique donne lieu à des événements climatiques plus graves et que le pays reste confronté à des dangers et menaces tels que : la croissance démographique, l'urbanisation, l'épuisement des écosystèmes, la pénurie de ressources naturelles, l'insécurité, la crise du COVID-19 et la récurrence de conflits intra et intercommunautaires. Une grande partie des investissements étant de plus en plus consacrés aux besoins grandissants de sécurité nationale et de l'aide humanitaire, des moyens plus conséquents devraient être consacrés à l'impératif de réduire les risques de toutes sortes et de renforcer la capacité des populations à surmonter les difficultés afin de réduire leurs besoins humanitaires et être capables de répondre aux crises récurrentes sur le long terme. De surcroît, il est reconnu de longue date que les catastrophes naturelles et les crises humanitaires ou sanitaires ont des incidences différentes sur les personnes. La résilience d'une personne dépend de nombreux facteurs tels que son bien-être économique, son éducation, son sexe, son état de santé et son âge. Les femmes, les enfants, les personnes handicapées et les membres de minorités risquent d'être les moins résilients.

Compte tenu de ces différentes problématiques, le présent programme défend la vision selon laquelle il est essentiel d'aider les individus et les communautés à mieux se préparer aux catastrophes, à les surmonter et à se rétablir, afin de réduire l'incidence des crises et d'éviter les pertes en vies humaines et de moyens d'existence. En somme, œuvrer à la résilience des communautés peut réduire les effets négatifs des catastrophes et prévenir de futures crises et autres formes de chocs, d'où la théorie de changement (TdC) ci-dessous proposée.

### B. Théorie du changement

La théorie globale du changement suppose ce qui suit :

**SI** les institutions de l'état et les autorités locales s'engagent dans un processus de planification de relèvement et de développement guidé par les principes de résilience, fondé sur des données probantes, participatif et inclusif ;

**SI** les structures de l'état au niveau central, déconcentré et décentralisé intègrent systématiquement la préparation aux catastrophes, le relèvement et l'approche de résilience dans la planification et la budgétisation des interventions de développement et disposent des compétences requises pour une gestion efficace des catastrophes et crises humanitaires ;

**SI** les groupes vulnérables, y compris les PDIs, en particulier les femmes, les jeunes garçons et les jeunes filles acquièrent des compétences et ont un accès effectif aux facteurs de productions (terre, eau), aux financements, aux marchés et aux opportunités économiques, et si ces groupes s'adaptent avantageusement au changement climatique et évoluent dans un environnement favorable aux affaires ;

**SI** les populations ont les connaissances, les compétences, les outils et les informations adaptés pour prévenir les risques, se préparer, répondre et se relever des catastrophes et des crises de toutes sortes;

**Si** les jeunes et les femmes en situation de déplacement forcé ont accès aux services sociaux de base, participent dans les instances de prise de décisions au niveau local, ont un emploi ou des revenus qui répondent à leurs besoins ;

**ALORS,** les individus, les communautés et les institutions seront plus résilients, capables d'anticiper, de s'adapter et de réagir aux chocs et au stress, se relever et de se prémunir contre l'extrémisme violent et de prendre en charge leur propre développement, garantissant les droits, la dignité humaine et l'inclusion.

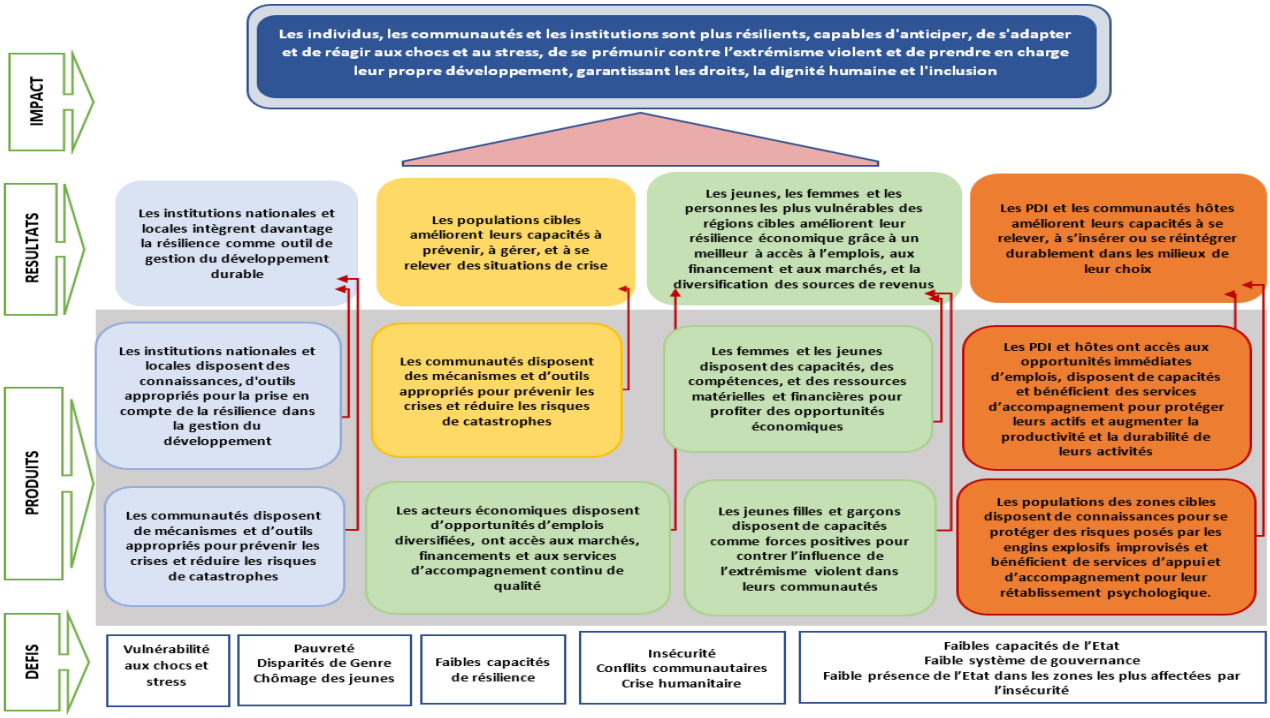
**PARCE QUE :**

- Un processus de planification participative et inclusive guidé par les principes de résilience, fondé sur des données probantes, permet de formuler une réponse programmatique sensible aux conflits et à même de favoriser des systèmes plus résilients.
- Le renforcement des capacités de résilience à travers l'accès aux moyens d'existence (compétences, actifs, emplois et revenus) en faveur des populations, diminue le besoin de recourir à des stratégies d'adaptation négatives, en donnant une perspective à long terme plus positive, et en augmentant ainsi le coût d'opportunité d'attiser des conflits ou de recourir à la violence.
- L'amélioration des connaissances, des compétences et la mise en place des cadres stratégiques et règlementaires, des outils, des plateformes et réseaux d'informations adaptés pour prévenir les risques, se préparer, répondre et se relever des catastrophes rendent les individus, les communautés et les institutions plus résilients face aux chocs et aux stress.

Les hypothèses suivantes doivent être confirmées si la TdC se concrétise :

- L'accès géographiques aux sites des opérations et l'interaction avec les populations cibles ;
- Les personnes, en particulier celles qui sont les plus vulnérables, y compris les femmes, ont la possibilité de faire part de leurs préoccupations et de leurs problèmes dans les processus locaux de planification et que leurs besoins, droits et priorités sont pris en compte dans le processus de prise de décisions ;
- La stabilité sociale, économique et politique ;
- Une situation sécuritaire suffisamment favorable pour maintenir le dialogue entre différentes communautés et entre les populations et l'administration locale ;
- La disponibilité des ressources financières à la hauteur des ambitions du programme ;
- L'appropriation gouvernementale et une volonté politique garantissent une participation inclusive et démocratique des représentants des différentes communautés ;
- Le gouvernement burkinabè fait preuve de responsabilité pour améliorer les performances et les prestations de services dans les zones d'intervention.

Le schéma ci-dessous résume cette théorie du changement :




## C. Approche globale du programme - Investir dans la résilience, un prérequis pour un développement durable

L'analyse contextuelle du Burkina Faso met en exergue une situation fragile, marquée par une vulnérabilité grandissante de la population face à l'insécurité, aux conflits, aux catastrophes naturelles et aux crises alimentaires. Cette vulnérabilité est elle-même exacerbée par une série des facteurs dont (i) un affaiblissement des institutions tant étatiques que traditionnelles, (ii) un manque d'accès aux services sociaux de base, (iii) une dégradation de l'environnement et des ressources naturelles, (iv) un manque d'investissement dans l'économie et les moyens d'existence, et (v) l'incapacité de créer des opportunités économiques à une population jeune et en croissance rapide.

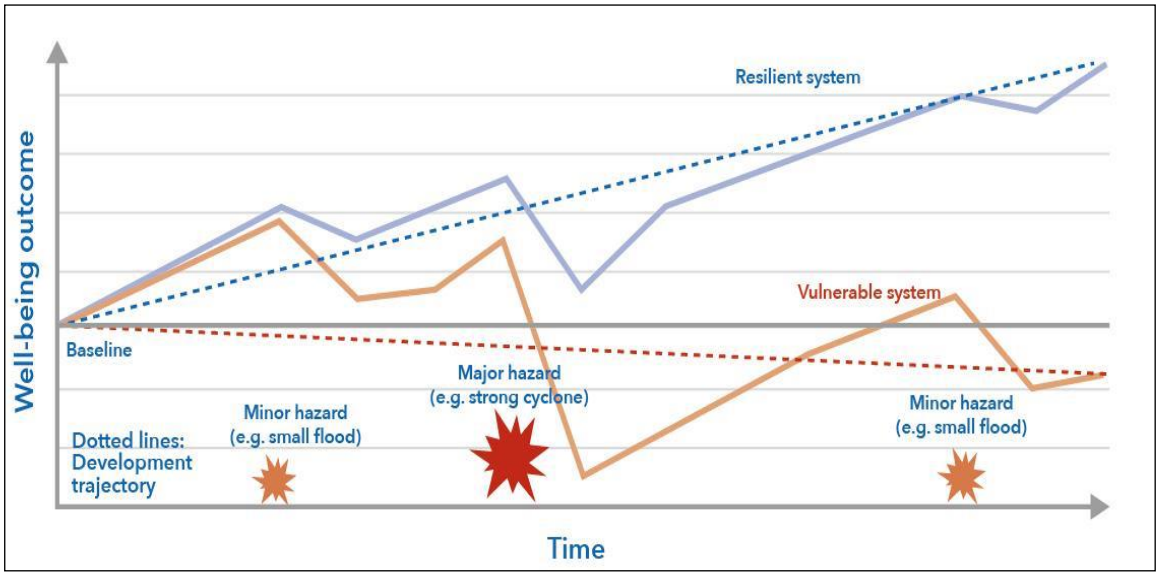
Dans cette situation de congruence de crises, une réponse humanitaire ne peut à elle seule apporter de solutions à long terme. Dès lors, il est nécessaire de repenser l'approche en se focalisant sur les populations les plus vulnérables et en les impliquant plus directement dans le processus de relèvement et de sortie crise et en renforçant leurs capacités de résilience.

Par « résilience », le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies (CCS) entend, "*La capacité des individus, des ménages, des communautés, des villes, des institutions, des systèmes et des sociétés à prévenir, à absorber, à s'adapter, à répondre, et à se relever de façon positive, efficiente et efficace face à un large spectre de risques, tout en maintenant un niveau acceptable de fonctionnement et sans compromis vis-à-vis des perspectives de long-terme en matière de développement durable, de paix et sécurité, de droits humains, et de bien être pour tous*''[24]. Bien que d'autres définitions existent et qu'elles soient toutes autant pertinentes, le Guide Commun des Nations Unies sur la Résilience nous rappelle que dans tous les cas, le renforcement de la résilience s'appuie sur quatre éléments clés : (i) des risques multidimensionnels ; (ii) des systèmes interconnectés ; (iii) des capacités de résilience, et ; (iv) des acteurs multiples[25].

[24] United Nations Development Group/Inter-Agency Standing Committee Principles on Fostering Resilience, UNDG/IASC, 2015

[25]The UN Common Guidance on Resilience for Humanitarian-Development-Peace Actors, consulté le 12 avril 2022 au http://www.fao.org/in-action/kore/webinar-archive/webinar-details/fr/c/1200187/

Figure 3: Avantages d'une approche basée sur la résilience[26]




Dans le cadre de ce programme, il est proposé de prendre en considération en tant que capacités de résilience, les capacités d'absorption, d'adaptation, et de transformation. Même si le champ de ces capacités peut quelque fois paraître flou, ces capacités sont définies de la façon suivante :

- **Capacités d'absorption** : Aptitude à minimiser l'exposition aux chocs et aux stress à travers des mesures préventives et des stratégies appropriées permettant d'en éviter les impacts négatifs. Par exemple le changement ou l'ajustement des variétés ou des races, l'assurance des cultures et du bétail et l'utilisation de l'épargne en espèces.
- **Capacités d'adaptation** : Aptitude à répondre de manière proactive aux changements de facteurs externes en maintenant ou en améliorant la productivité et en poursuivant les opérations en diversifiant les moyens de subsistance, en adoptant des technologies et des pratiques améliorées à l'épreuve du climat, en accédant et en utilisant les informations climatiques et en accédant au marché et aux services financiers.
- **Capacités de transformation** : Aptitude à transformer l'environnement propice à long terme en améliorant la gouvernance et les conditions de résilience grâce à l'investissement dans la gouvernance, les relations commerciales et les filets de sécurité publics, l'accès aux infrastructures et aux services, les mécanismes de protection sociale, les politiques et réglementations[27].

Utiliser la résilience comme programme d'intervention, est un moyen de mieux appréhender le déclin de la situation sécuritaire, économique et sociale, et la séparation entre l'action humanitaire, le développement et la prévention des conflits. Un programme de résilience met en œuvre des interventions qui répondent à des risques, chocs et stress multiples tout en s'assurant que les gains acquis en matière de développement soient préservés, alors même qu'ils sont exposés à des événements qui érodent les capacités d'une communauté ou autre système à y faire face.

De plus, l'approche multidimensionnelle et systémique qui caractérise la programmation sur la résilience nécessite une action collective qui engage de multiples acteurs à tous les niveaux et se

[26] OCHA Policy and Studies Series; March 2014 (Figure 6, Pg. 19), in Regional United Nations Development Group, Eastern and Southern Africa & Western and Central Africa, Strategic Framework to Support Resilient Development in Africa

[27] United Nations, Workshop report by the secretariat, "Methods and approaches for assessing adaptation, adaptation co-benefits and resilience" https://unfccc.int/sites/default/files/resource/sb2019_01E.pdf , p.9 (consulté le 8 juin 2020)

faisant, renforce la cohérence, la complémentarité et la cohésion des interventions. Il en résulte une mise en œuvre plus efficace des plans de relèvement et de développement.

Enfin, le P3R a une composante territoriale et locale très forte, et en ce sens, le programme s'inscrit dans une **approche territoriale intégrée** (ATI) qui vise à renforcer l'efficacité des interventions des projets sur terrain. Cette approche aurait pour avantage (i) d'articuler une réponse coordonnée des parties prenantes, portée par les acteurs locaux, y compris les autorités, (ii) d'être cohérente avec la réalité du terrain, les besoins des populations et les stratégies locales, régionales et/ou nationales, afin de créer un effet de levier sur les conditions propices à une sortie de crise durable. Une telle approche aura également l'avantage de favoriser la coordination de différents acteurs, y compris militaires, sécuritaires, humanitaires et du développement, ainsi que la cohérence de leurs actions.

En mettant l'accent sur les facteurs intangibles (capital humain et savoir) et sur les facteurs relationnels et de réseaux (coopération, partenariats, culture locale, vocations locales, réseaux de communication, etc.), et en impliquant les partenaires et acteurs dans la détermination des forces et faiblesses de leur localité, ainsi que les possibilités de développement, l'approche territoriale souligne l'importance des négociations, la construction du consensus, la résolution des conflits. En tant que tel, il favorise la prise de décision inclusive et autonomise les populations locales à travers leurs organisations et réseaux formels et informels[28].

## D. Approches spécifiques dans un contexte d'insécurité et de déplacements forcés

Alors que l'assistance humanitaire sera continuellement nécessaire pour répondre aux besoins immédiats des populations affectées, le P3R se propose d'adopter une triple stratégie qui repose sur des volets interreliés :

(i) Un processus de réintégration et de relèvement basé sur des solutions durables, en réponse à la problématique des déplacements des populations

(ii) Une approche à trois volets selon la *politique post-conflit de l'ONU sur la création d'emplois, la génération de revenus et la réintégration* ;

(iii) Une approche « Gouvernance pour la paix » permettant de raffermir le contrat social et consistant à sécuriser ou à redéfinir le contrat social à travers la promotion des connaissances communautaires et de l'implication des populations aux processus qui facilitent l'accès aux services de base et à sa participation à la gouvernance locale.

(iv) Une approche NEXUS axée sur la valorisation de la complémentarité entre l'action humanitaire, les appuis en résilience et les efforts de paix et de cohésion sociale en cours. Le contexte sécuritaire actuelle engendre des conséquences humanitaires dont l'ampleur échappe à toute prévision. L'assistance humanitaire disponible n'est donc pas à la hauteur des besoins croissants des déplacés internes et des populations affectées par la violence. Le P3R interviendra en synergie avec les acteurs humanitaires et assurera le continuum à l'action humanitaire afin d'aider les bénéficiaires à réduire leur dépendance vis-à-vis de cette assistance humanitaire grâce à leur résilience graduelle. A travers son volet cohésion sociale, le P3R proposera des interventions dont la finalité sera de rapprocher les communautés en tension ainsi qu'il agira sur le lever verticale de la cohésion sociale (contrat social-rapprochement entre acteurs étatiques et communautés).

[28]Traduction libre de Vito Cistulli, Territorial approach: A paradigm shift in policy making to fight hunger, poverty and inequality, The Broker online, February 2015.

**Processus de relèvement et de réintégration basés sur des solutions durables**

Une solution durable est souvent un processus à long terme consistant à diminuer progressivement les besoins spécifiques dus aux déplacements, tout en veillant à ce que les personnes déplacées jouissent de leurs droits sans discrimination, en raison de leur déplacement. Elle peut être mise en place en assurant entre autres la réintégration durable dans le lieu d'origine et l'intégration locale durable dans les zones de refuge. Cette approche fait toutefois face à des multiples enjeux et demande une démarche coordonnée entre acteurs humanitaires, de développement et de consolidation de la paix. C'est le lieu de souligner l'importance de mettre en place une plateforme de collaboration entre les acteurs humanitaires, de développement et ceux actifs dans la consolidation de la paix ou la sécurité (HDP Nexus), étant entendu que cette stratégie et les actions qui en découlent doivent être prolongées et se matérialiser à travers une programmation du développement à plus long terme.

L'expérience montre qu'un relèvement rapide est crucial. L'investissement dans un relèvement rapide accélère la mise en place de solutions durables, évite un déplacement prolongé, stimule des actions spontanées de relèvement au sein des populations touchées tout comme dans les communautés d'accueil, et contribue à éviter un nouveau déplacement. Parmi les priorités de relèvement rapide applicables aux solutions durables, on peut citer le rétablissement des structures de gouvernement local, des institutions qui protègent l'État (police, tribunaux locaux, etc.) et la plupart des services de base (écoles, services de santé de base, eau et assainissement) - ou lorsque ces infrastructures existent, leur adaptation aux besoins spécifiques des personnes déplacées. Il est également important que les efforts de relèvement rapide offrent à chaque personne déplacée une aide immédiate et concrète pour qu'elle retrouve des moyens de subsistance. Ce type de programme doit normalement être lancé au même titre que la réponse humanitaire.

**L'approche « gouvernance pour la paix »[29]**

Cette approche met l'accent sur quatre objectifs fondamentaux pour raffermir le contrat social entre l'Etat et la population. Ces objectifs devraient influencer et façonner les stratégies de soutien à la gouvernance locale dans un contexte de crise ou de rétablissement post-crise: (i) Construire des institutions réactives qui s'appuient sur les capacités disponibles pour remplir les fonctions essentielles et permettre des normes minimales de prestation de services ; (ii) Promouvoir des processus politiques inclusifs et faciliter le dialogue État-société ; (iii) Favoriser une société résiliente en mobilisant les capacités locales pour s'adapter et faire face au stress et aux crises et ; (iv) Renforcer les partenariats afin de fournir des moyens plus coordonnés, cohérents et complémentaires.

Cette approche cherche à : (i)assurer la transparence et la responsabilité du gouvernement local, une diffusion complète de l'information et la promotion de la planification participative; (ii) Accroitre la capacité de coordonner la prestation des services; (iii) fournir des services liés à l'économie grâce à des initiatives issues des gains tirés de la rémunération contre travail (THIMO) et (iv) renforcer les connaissances et la capacité des communautés à interagir avec le gouvernement local, grâce à l'éducation civique et au concours des OSC.

[29]Governance for Peace: securing the social contract, United Nations Development Programme, Bureau for Crisis Prevention and Recovery (BCPR), 2012, 1 UN Plaza, New York, New York, 10017, USA

**Politique des Nations Unies pour la création d'emplois et de revenus, et la réintégration après un conflit**

Les interventions du PNUD dans le cadre de cette stratégie seront développées dans le but de promouvoir des possibilités d'emploi à court terme et la promotion de l'accès aux institutions financières et aux capitaux[30]. A cet effet, le projet adoptera l'approche 3x6, une approche novatrice du programme du PNUD visant à soutenir la stabilisation des moyens de subsistance dans le cadre de la réponse de relèvement rapide du PNUD pour les groupes vulnérables touchés par des crises déclenchées par des catastrophes ou des conflits violents. Le fondement de l'approche 3x6 est d'utiliser les compétences, les ressources et l'expertise locale pour transformer les personnes touchées par les crises en acteurs économiques proactifs contribuant à la reprise économique locale et à la transition vers le développement à long terme.

L'approche s'appuie sur les éléments traditionnels des interventions socio-économiques - mettre les gens au travail, injecter de l'argent dans l'économie locale, etc. - tout en introduisant des dimensions innovantes: promouvoir l'épargne individuelle et engager les entrepreneurs émergents dans des coentreprises économiques basées sur l'épargne obligatoire, promouvoir la cohésion sociale en encourageant les membres de la communauté à s'organiser en activités économiques collectives et à créer une appropriation aux niveaux individuel et communautaire en partageant les investissements à risque.

## E. Objectifs du programme

Sur la base d'analyse de la situation, de la vision et des objectifs du PNUD au Burkina Faso, et de l'approche résilience décrite précédemment et, en tenant compte des acquis et des leçons apprises des interventions récentes du PNUD en matière de renforcement de la résilience, le P3R vise à contribuer à améliorer la capacité des institutions nationales à agir sur la résilience et l'intégrer comme élément clé du développement ;

Il s'articule autour de 5 objectifs programmatiques que sont :

(i) Contribuer à la réduction des risques, la préparation, la réponse et au relèvement des catastrophes, des crises et autres formes de chocs, y compris le COVID-19 ;

(ii) Contribuer à la réduction des risques de conflits et au renforcement du processus de cohésion sociale inclusif des groupes, afin de réduire les conflits de manière générale et plus particulièrement autour du foncier et des ressources naturelles ;

(iii) Renforcer les capacités des personnes déplacées internes et des communautés hôtes à se relever ou à se réintégrer socialement et économiquement dans les milieux de leur choix.

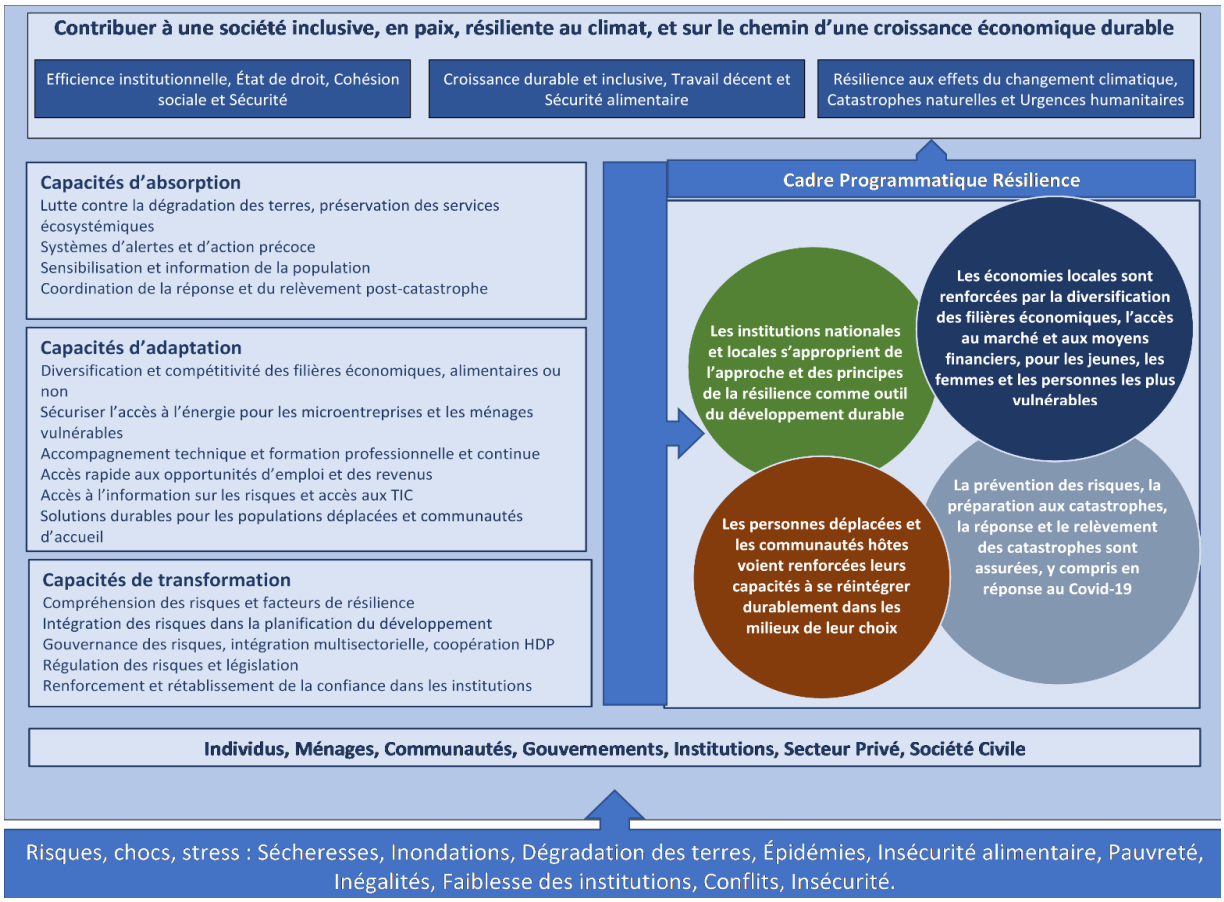
(iv) Renforcer les économies locales ainsi que les opportunités de création d'emplois et des revenus par la diversification des filières économiques, l'accès aux marchés et aux moyens financiers, particulièrement pour les jeunes, les femmes et les personnes les plus vulnérables.

Ces objectifs du programme contribuent directement à l'objectif global du Document de Programme Pays (CPD 2018-2025): contribuer à une société inclusive, en paix, résiliente au climat, et sur le chemin d'une croissance économique durable ; et à ses 3 objectifs spécifiques que sont (i) l'efficience institutionnelle, l'état de droit, la cohésion sociale et la sécurité ; (ii) la croissance durable et inclusive, le travail décent et la sécurité alimentaire, ainsi que ; (iii) la résilience aux effets du changement

[30]Politique des Nations Unies pour la création d'emplois et de revenus, et la réintégration après un conflit, BIT, Genève, novembre 2009 : https://www.enterprise-development.org/wp-content/uploads/PCEIR_PolicyFrench.pdf , consulté le 22 mai 2020

climatique, les catastrophes naturelles et les urgences humanitaires. Cette logique est illustrée dans la figue 6 ci-dessous.

Figure 4: Place de la résilience au sein du cadre programmatique du PNUD au Burkina Faso




### F. Principes généraux de mise en œuvre

Dans la logique des approches de résilience et territoriale décrites plus haut, Le P3R s'appuiera sur cinq principes de mise en œuvre suivants :

- **Un engagement sur le long terme** – La résilience des communautés et des institutions vis à vis des risques et menaces auxquelles elles font face demande à la fois, une action rapide afin de freiner la dégradation de la situation actuelle et, une intervention sur le long terme qui accompagne la transformation structurelle de la société qui est nécessaire pour relever les défis à venir, notamment ceux liés à la croissance démographique et à la pression grandissante sur les ressources naturelles, aux changements climatiques, etc. En ce sens, le P3R est prévu sur une *phase initiale de 4 ans* qui sera amenée à être renouvelée pour une seconde phase qui prendra en compte les évolutions du pays.
- **Un ancrage territorial répondant aux besoins locaux** – Le P3R ambitionne de fournir des solutions concrètes aux problématiques locales avec une mise en œuvre différenciée en fonction des situations propres à chaque région. De ce fait, l'une des premières actions qui sera réalisée dans les zones d'interventions prioritaires sera une évaluation/analyse des risques et des capacités de résilience au niveau du territoire. Cette évaluation sera réalisée avec la participation des communautés locales, les autorités locales et, de préférence, de façon conjointe avec d'autres agences onusiennes. L'analyse fournira une situation de référence et informera les activités à mener sur le territoire et le cadre logique de l'action à ce niveau. Elle

donnera également des indications sur les acteurs locaux et les partenaires éventuels de mise en œuvre.

- **Une mise en œuvre flexible et évolutive en fonction du contexte** – Le Burkina Faso faisant face à une situation instable qui peut évoluer rapidement, le programme mettra en place des mécanismes lui permettant de modifier ses interventions en fonction de l'évolution du contexte. Concrètement, cela se fera par la mise en place d'un modificateur de crise, mécanisme financier qui permettra de réallouer rapidement de l'argent sur des actions de réponse précoce face à une crise ou une situation d'urgence. Ce mécanisme sera négocié en amont avec les bailleurs du programme et sera lié aux systèmes d'alerte précoce développés au niveau national et local.
- **Une appropriation par l'ensemble des acteurs** – Le renforcement de la résilience étant multi-acteurs, le programme recherchera une appropriation maximale de ces activités par l'ensemble des acteurs tant locaux que nationaux et internationaux. Au niveau local, les actions seront menées avec une implication des communautés bénéficiaires, de la société civile, du secteur privé et des autorités locales. Au niveau national, le leadership des partenaires de mise en œuvre des différents projets du programme tels que le SP-CONASUR, le SP-CNDD, le Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective, etc., sera renforcé. L'appropriation passe par l'implication de ces acteurs dès la phase de conception du programme et de ce fait elle a déjà débuté. Elle se fera également par une participation et concertation des acteurs locaux dans les évaluation/analyses de risques et de la résilience citées plus haut. Enfin, le programme cherchera à renforcer la cohérence et la complémentarité des interventions avec celles menées par les autres acteurs du développement/humanitaire, notamment les agences onusiennes, des projets conjoints pourront également être développés dans ce sens.
- **Une concentration sur les personnes et communautés les plus vulnérables (femmes, jeunes, PDI, communautés hôtes, etc.)** – Le P3R se concentrera en priorité dans des zones directement impactées par la crise sécuritaire et/ou humanitaire. En termes de bénéficiaires, le programme visera particulièrement les femmes et les jeunes qui sont, non seulement, généralement, plus vulnérables mais, sur lesquelles reposent, en tant qu'acteurs, les plus grandes opportunités de développement et de transformation de la société.
- **Complémentarité et synergie** : l'accent sera mis sur la recherche de complémentarité et de synergie dans les actions avec les autres agences du SNU présentes dans les différentes zones d'intervention dont une partie des activités couvrent les mêmes zones ciblées par le P3R. Des synergies seront recherchées afin de maximiser l'impact de différents projets dans la région, à commencer avec ceux du PNUD[31].

[31] Voir fig. 6 à la page 47 sur les domaines potentiels de collaboration avec les agences du système des Nations Unies

## III. RESULTATS ET PARTENARIATS

Le P3R vise à renforcer les capacités de résilience des populations les plus vulnérables à travers la prévention et la gestion des conflits communautaires relativement à l'accès aux ressources naturelles, la création d'opportunités économiques et la diversification des moyens d'existence, la prévention de la radicalisation et l'extrémise violent grâce à une approche développementaliste du phénomène, et en cocréant avec les communautés, des solutions immédiates et à long termes pour la prévention des risques multiples, la préparation, la réponse et le relèvement post-crise.

### 3.1 Résultats attendus et produits clés du P3R

Les interventions de P3R sont structurées en quatre composantes et neuf résultats clés :

*a.* ***Composante 1 : Gestion des catastrophes et des crises humanitaires***

Cette composante contribuera à renforcer les capacités des structures nationales en charge de la gestion des catastrophes mais aussi à améliorer le niveau de connaissance des risques au niveau communautaire. Les résultats et produits attendus couvriront l'ensemble du cycle de gestion des catastrophes et crises, de la préparation au relèvement en passant par la réponse d'urgence.

La composante vise à parvenir à une réduction substantielle des pertes et des risques liées aux catastrophes en termes de vies humaines, d'atteintes aux moyens de subsistance et à la santé des personnes, et d'atteintes aux biens économiques, physiques, sociaux, culturels et environnementaux des personnes, des entreprises et des collectivités. »

**Résultat 1.1 : Les institutions nationales et locales, ainsi que les populations rurales et urbaines améliorent leur capacité à prévenir, à faire face, et à se relever des situations de crise ;**

Le renforcement de la résilience, pour être efficace sur le long-terme, doit être partie prenante du développement et pour cela, être intégré de façon systématique et transversale aux outils de planification, de suivi et de coordination du développement. C'est ce à quoi le résultat 1.1 se focalisera, en renforçant les capacités des institutions clés du développement national et local à agir efficacement sur la résilience et s'en approprier les outils ; sachant que les autres priorités du programme contribueront également au renforcement institutionnel. Les produits attendus de ce résultat sont :

- Produit 1.1.1- les institutions nationales et locales disposent d'outils appropriés pour la prise en compte de la résilience dans la gestion du développement
- Produit 1.1.2– Les institutions nationales et locales disposent d'outils et de connaissances pour la prise en compte de la RRC et du relèvement dans la planification du développement
- Produit 1.1.3 - Les communautés urbaines disposent de mécanismes et d'outils appropriés pour prévenir les crises et réduire les risques de catastrophes
- Produit 1.1.4 - les populations disposent de connaissances et d'informations sur la prévention des risques, la gestion des crises et le relèvement à l'aide du digital
- Produit 1.1.5. : Les structures nationales et déconcentrées et les populations disposent de capacités techniques, matérielles et moyens roulants pour la réduction des risques de catastrophes et de crises et pour répondre aux urgences
- Produit 1.1.6: Les structures nationales et déconcentrées de la zone d'intervention du programme disposent de compétence en planification et en gestion du relèvement post-catastrophe
- Produit 1.1.7: Les populations hôtes et les personnes déplacées internes disposent de connaissances pour se protéger des risques posés par les restes explosifs et les engins explosifs improvisés

**Résultat 1.2 : Les personnes déplacées internes et les communautés d'accueil améliorent leurs capacités à se relever, à s'insérer ou se réintégrer durablement dans les milieux de leur choix**

La crise sécuritaire que connait le pays a poussé 1 938 792 personnes à un déplacement forcé à la date du 31 janvier 2023. La réponse humanitaire délivrée par le gouvernement, avec l'appui de ses partenaires, a permis de parer aux besoins prioritaires des personnes déplacées internes et aux communautés hôtes les plus vulnérables, notamment ceux liés à leur protection et à leur survie. Cependant, en raison de la persistance de la crise, il est désormais impérieux d'envisager une réponse plus holistique et à moyen et long terme, notamment à travers des solutions durables.

Ce résultat se propose donc de prendre en compte les besoins à plus long termes des personnes déplacées, dans le cadre d'une approche de relèvement et de promotion de la résilience à travers les produits suivants :

- Produit 1.2.1 : Les hommes et les femmes des zones d'intégration, de réinstallation ou de retour des personnes déplacées ont accès aux services de base (eau, santé, éducation, alimentation, énergie etc.)
- Produit 1.2.2 : Les communes des zones cibles répondent durablement et décemment aux besoins des communautés d'accueil et des PDI
- Produit 1.2.3 : Les PDIs et les communautés d'accueil ont plus d'accès à des opportunités économiques dans les zones à forts défis sécuritaires.

### *b. Composante 2 : Cohésion sociale, prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent et consolidation de la paix*

Un des objectifs du P3R est de contribuer à la prévention de la radicalisation et lutter contre l'extrémisme violent, les stigmatisations et de favoriser la réinsertion socio-économique des femmes, des jeunes filles et garçons des régions couvertes par le programme.

La prévention de la radicalisation et l'extrémisme violent est un domaine vaste et multisectoriel. Dans le cadre de ce programme, la réponse proposée sera orientée sur :

- Le renforcement des mécanismes inclusifs de dialogue, de concertation, de prévention de la radicalisation et de lutte contre l'extrémisme violent pour favoriser la cohésion sociale.
- La réduction de la vulnérabilité des femmes, de jeunes filles et garçons à la radicalisation et à l'extrémisme violent ;
- L'offre aux populations vulnérables, particulièrement les femmes et les jeunes filles/garçons, d'alternatives économiques adaptées aux changements climatiques.

**Résultat 2.1 : La prévention des conflits et la consolidation de la paix est renforcée à travers la revitalisation des liens socioculturels entre les communautés**

Les concurrences autour du foncier et des ressources naturelles peuvent contribuer à l'instabilité et aux conflits violents, lorsqu'elles s'imbriquent avec d'autres facteurs tels que la polarisation ethnique, les inégalités, l'injustice et la mauvaise gouvernance réelle ou perçue. En d'autres termes, c'est lorsque les conflits liés aux ressources entraînent, renforcent ou aggravent les tensions sécuritaires, économiques et politiques qu'un conflit violent peut en résulter. Par ailleurs, lorsque les institutions locales n'ont pas assez de capacité pour réguler l'accès aux ressources naturelles, cela peut donner lieu à des conflits.

Il est donc crucial de comprendre comment éviter les conflits, et comment maîtriser et désamorcer ces conflits lorsqu'ils surviennent. C'est à ce niveau que le développement des capacités et prévention des conflits et la promotion de systèmes de gestion des ressources naturelles sensibles aux conflits revêtent toute leur importance. Un système de gestion des ressources naturelles est dit sensible aux

conflits lorsque le pouvoir de décision concernant des ressources vitales peut être remis en cause par les différentes parties prenantes sans violence. D'une part, cela exige des institutions capables, responsables, transparentes et à l'écoute des souhaits et des besoins de la population, ainsi que l'existence d'une société civile disposée et apte à coopérer avec les institutions étatiques, en vue de promouvoir une gestion durable, rentable et non violente du foncier et des ressources naturelles.

Au vu de tout ce qui précède en termes d'enjeux et d'opportunités, il est indispensable que le projet s'adresse à cette complexité des facteurs à travers une approche multidimensionnelle de prévention et de gestion des conflits. En agissant à la fois sur les systèmes locaux et les moyens d'existence des populations, le projet a pour ambition de contribuer à développer les capacités des institutions locales et des communautés touchées par des conflits à analyser, gérer, arbitrer et régler les conflits ayant trait au foncier et aux ressources naturelles sans violence, en veillant à impulser de l'intérieur un processus guidé par les besoins et les aspirations des communautés, particulièrement les jeunes et les femmes.

- Produit 2.1.1 : Les principales sources de conflit et les facteurs de résilience sont identifiés et mis à la disposition des acteurs et partenaires au développement.
- Produit 2.1.2 : Des stratégies régionales et les priorités de consolidation de la paix sont formulées et partagées entre les différents acteurs des régions d'intervention du projet.
- Produit 2.1.3. : Les acteurs impliqués dans la gestion du foncier et des ressources naturelles ont une bonne connaissance du cadre institutionnel et légal y relatif
- Produit 2.1.4 : Les structures locales d'intercession et de médiation sont identifiées, répertoriées et évaluées
- Produit 2.1.5 : Les structures locales d'intercession et de médiation des régions d'intervention sont rendues inclusifs et légitimes, et disposent de capacités à prévenir et gérer les conflits locaux de façon pacifique.
- Produit 2.1.6 : Chacune des régions ciblées dispose d'une analyse locale de conflits complétée par un plan d'action (réalisée conjointement par les structures locales de médiation).
- Produit 2.1.7 : Des structures locales inclusives de gestion des risques et de prévention des conflits sont renforcés pour mieux orienter la mise en œuvre.

**Résultat 2.2 : Les femmes, les jeunes filles, garçons sont moins vulnérables à la radicalisation et à l'extrémisme violent**

- Produit 2.2.1 : Les jeunes filles et garçons disposent de capacités pour être des forces positives potentielles pour contrer l'influence et les récits extrémistes violents dans les communautés
- Produit 2.2.2 : Les leaders coutumiers, religieux et les communautés sont outillés pour prévenir la radicalisation et l'extrémisme violent
- Produit 2.2.3 : Les personnes déplacés internes, notamment les femmes, les jeunes, ainsi que les communautés d'accueil, mettent en œuvre des actions de promotion de la paix, de la cohésion sociale, des droits humains, de lutte contre les VBG dans les localités d'intervention du projet.
- Produit 2.2.4 : Des cadres de concertation communale, provinciale et régionale sont redynamisés avec la participation effective des femmes et des jeunes filles/garçons.

### c. Composante 3 : Renforcement des moyens d'existence et résilience des ménages

La crise humanitaire consécutive à celle sécuritaire a fortement érodé les moyens d'existence non seulement des personnes déplacées internes, mais aussi des populations des zones d'accueil. Dans le cadre du programme, la reconstitution des moyens d'existence des populations affectées par la crise passera par des soutiens à la mise en place d'activités génératrices de revenus pour les femmes et les jeunes, mais aussi par un accompagnement de ces cibles pour qu'elles aient accès à des investissement et à des moyens de production durables.

**Résultat 3.1 : Les jeunes, les femmes y compris les personnes déplacées internes et les personnes les plus vulnérables des régions améliorent leurs connaissances pour la réalisation d'activités génératrices de revenus**

Pour une meilleure réalisation des activités informelles génératrices de revenus, les jeunes et les femmes des régions cibles bénéficieront de formations en lien avec la gestion des micro-entreprises et en techniques de ventes/commercialisation de leurs produits.

Les produits attendus de ce résultat sont :

- Produit 3.1.1 : Les populations hôtes et les personnes déplacées internes disposent de connaissances en techniques culturales pour augmenter la productivité et la durabilité des activités agricoles.
- Produit 3.1.2 : Les femmes et les jeunes déplacés internes ou issus des populations hôtes disposent des compétences commerciales pour revitaliser l'économie locale.

**Résultat 3.2 : Les jeunes, les femmes y compris les personnes déplacées internes et les personnes les plus vulnérables ont accès à des investissements et à des moyens de production durables**

Les activités de relèvement qui seront mises en œuvre portent sur des interventions structurelles favorisant des transformations durables. Il s'agit, par exemple, de transferts de cash dans le cadre de l'autonomisation rapide des PDI et des communautés d'accueil, de la création d'emplois et la formation professionnelle pour les femmes et les jeunes, en prenant en compte les secteurs innovants tels que les TIC et l'énergie solaires, la transformation des produits forestiers non ligneux (PFNL), de l'octroi de petites subventions qui serviront de fonds de démarrage d'AGR.

Les produits attendus sont :

- Produit 3.2.1 : Les populations disposent d'opportunités d'emplois diversifiées à travers les chaines de valeurs agricoles
- Produit 3.2.2 : Les ménages vulnérables des communautés cibles bénéficient d'opportunités immédiates en termes d'emploi et de revenus
- Produit 3.2.3 : Les populations hôtes et les personnes déplacées internes disposent de capacités matérielles et financières pour augmenter la productivité et la durabilité des activités génératrices de revenus.

**Résultat 3.3 : Le relèvement socio-économique de la région du Sahel est soutenu grâce à l'accroissement de la production et de la compétitivité de la filière viande, à travers la fourniture des produits de qualité et l'accroissement de revenus des acteurs clés de la filière, notamment les populations pastorales et agropastorales.**

Les produits attendus sont :

- Produit 3.3.1 : Une structure moderne d'abattage à Dori pour réduire les coûts en aval de la production, diminuer les risques sanitaires potentiels et favoriser la commercialisation et exportation d'une viande de qualité est disponible ;
- Produit 3.3.2 : Les acteurs de la filière viande disposent de capacités renforcées pour être plus compétitifs sur le marché ;
- Produit 3.3.3 : Les ménages pastoraux et agropastoraux vulnérables disposent d'opportunité d'emplois attrayants dans la filière viande;
- Produit 3.3.4 : Les acteurs de la filière viande disposent de cadre de rencontre pour la promotion du commerce transfrontalier et les exportations.

### *d. Composante 4 : Promotion de l'entreprenariat et emploi des femmes et des jeunes*

Cette composante se concentrera sur l'agriculture et les moyens de subsistance non agricoles dans le but d'améliorer les revenus de la production agricole, de diversifier les sources de revenus et de créer des emplois à moyen et long terme pour les femmes et les jeunes. Le soutien comprendra le développement et l'amélioration des chaînes de valeur locale pour les petits exploitants afin de soutenir le retour durable ou la réinstallation des personnes touchées par la crise. En outre, la mise en place de structures de marché et de petites entreprises sera facilitée, tout en soutenant les compétences de vie et l'employabilité des bénéficiaires. Les résultats obtenus pour cette composante spécifique seront mesurés par une enquête annuelle sur les moyens d'existence désagrégé par sexe et documenter par une série de capsules vidéo et de photos.

**Résultat 4.1 : Les jeunes, les femmes y compris les personnes déplacées internes et les personnes les plus vulnérables des régions améliorent leurs revenus à travers la création d'emplois, d'entreprises opérationnelles, formelles, résilientes et citoyennes qui intègrent les innovations sociales, environnementales, inclusives, digitales**

Dans ce résultat, il sera question de renforcer les capacités techniques et opérationnelles et financière des acteurs opérationnels et institutionnels de l'écosystème de l'emploi, de l'entrepreneuriat et de l'innovation y compris les services publics et privés d'enseignement et de formations techniques et professionnels pour une meilleure prise en charge de la question d'insertion socioprofessionnelle des jeunes garçons, filles et femmes ; d'améliorer et d'accroitre les capacités d'insertion socioprofessionnelle et transformer les initiatives économiques des femmes et des jeunes filles et jeunes garçons en entreprises opérationnelles et viables.La cible recevra un accompagnement dans des processus de préincubation, d'incubation et d'accélération. Aussi, des actions spécifiques soutiendront le fonctionnement opérationnel des structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat innovantes dans les régions ciblées et facilitera l'accompagnement des jeunes apprenants.

- Produit 4.1.1 : Les services publics d'enseignement et de formation techniques et professionnels ainsi que les collectivités territoriales sont dotées de capacités techniques et matérielles pour une meilleure prise en charge de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes hommes, jeunes filles et femmes
- Produit 4.1.2 : Les femmes et les jeunes filles entrepreneurs ont accès à des possibilités de financement et de développement des capacités pour accélérer leurs PME grâce à un programme d'accélération de la croissance
- Produit 4.1.3 : Les jeunes hommes, jeunes filles et femmes adultes sont dotés de capacités techniques (éducation financière et digitales, leadership et entreprenariat, négociation…) et financière (fonds d'Amorçage, subventions, fonds d'honneur, fonds de garantie, prêts, blending finances…) pour accroître leur capacité d'insertion socioprofessionnelle et transformer leurs initiatives économiques en entreprises opérationnelles et viables.

**Résultat 4.2 : Les jeunes, les femmes y compris les personnes déplacées internes et les personnes les plus vulnérables des régions améliorent leurs accès aux financements, aux marchés, et à la diversification des filières économiques locales**

Des actions spécifiques seront menées avec les jeunes et les femmes afin d'améliorer et d'accroitre les capacités d'insertion socioprofessionnelle et transformer les initiatives économiques en entreprises opérationnelles et viables qui bénéficient de services financiers et non financier. Ce résultat permettre à des entreprises évoluant dans le secteur informel de formaliser leurs entreprises mais aussi de bénéficier d'avantages liés à la formalisation d'entreprise. La cible recevra aussi des formations en éduction financière assortie de plan d'affaires et d'un coaching bancaire. Un accent sera mis sur l'octroi de fond d'amorçage et de kits d'installation aux femmes et jeunes.

Aussi, se basant sur l'existant tel que les Centre de ressources en entrepreneuriat rural (CREER), l'opérationnalisation des HUBs en leur sein donnera l'occasion aux jeunes et femmes d'accéder à l'apprentissage, l'accompagnement, la connaissance nécessaire pour élargir leurs marches et diversifier leurs activités économiques.

L'accompagnement du porteur de l'initiative BUSSINESS ANGEL pour mobiliser le secteur privé afin de soutenir les jeunes filles et garçons entreprenants. Aussi, la partie nationale sera mis à contribution afin de finaliser la loi sur les startups et son adoption.

- Produit 4.2.1 : Les jeunes, les femmes y compris les personnes déplacées internes et les entreprises disposent d'un environnement institutionnel et organisationnel favorable à leurs inclusions financières.
- Produit 4.2.2 : Les femmes et les filles (y compris celles qui vivent dans des zones touchées par un conflit) ont un meilleur accès à un système de financement numérique inclusif grâce au renforcement de leurs compétences techniques et numériques
- Produit 4.2.3 : Le potentiel, l'expertise, l'expérience et les bonnes pratiques des organisations philanthropiques, du secteur privé sont mobilisés pour soutenir les jeunes filles et garçons entreprenants

- **Résultat 4.3 : la résilience et la compétitivité de Start-Up, TPE et PME nationales sont accrues à travers une meilleure utilisation des outils de l'intelligence économique, de transformation digitale, de communication, de partage d'expériences et de bonnes pratiques**

  - Produit 4.3.1 : Les Start-Up, TPE et PME bénéficient de mécanismes et mesures réglementaires adéquats, de formalisation et de protection sociale.
  - Produit 4.3.2 : Les centres de ressources en entreprenariat disposent d'un hub d'accélération pour la gestion des connaissances soutenant l'entreprenariat avec un potentiel de mise à l'échelle.
  - Produit 4.3.3 : Les femmes et les jeunes disposent de capacités et de compétences pour bénéficier des politiques et des programmes sensibles au genre, axées sur la résilience et le développement durable dans leurs communautés (P3R)
  - Produit 4.3.4 : Les femmes et jeunes ont un meilleur accès à des ressources matérielles et financières pour conduire des activités génératrices de revenus
  - Produit 4.3.5 : Les MPME/PME des zones affectées par la crise accèdent durablement à des services financiers et non financiers et services financiers innovants et adaptés pour soutenir les emplois verts.

## 3.2 Période d'intervention

Le renforcement de la résilience demandant des réponses structurelles de développement, le P3R sera mis en œuvre sur une période initiale de 4 ans de 2023 à 2026. Le programme sera naturellement renouvelé une fois la première phase terminée et évaluée. La prise en compte des nouveaux objectifs du futur CPD sera nécessaire pour un alignement programmatique du P3R.

S'appuyant essentiellement sur les moyens d'existence, le calendrier de la crise de sècheresse[32] servira de boussole pour les activités agricoles (cultures pluviales et fourragères), d'élevage et de culture maraichère.

[32] https://ocha-dap.github.io/pa-anticipatory-action/analyses/bfa/docs/bfa_risk_overview.html

Tableau 1: Calendrier de la crise sécheresse

| Burkina Faso – calendrier de la crise de sécheresse | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Mois | J | F | M | A | M | J | J | A | S | O | N | D | J | F | M | A | M | J | J | A | S | O | N | D |
| Climat | H | | | | | Saison de pluie | | | | | Saison sèche | | | | | | | Saison de pluie | | | | | | |
| Risque (Sécheresse) | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Humanitarian Impact | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Agricole : Cultures pluviales et fourragères | | | | X | X | X | X | X | X | X | X | X | | | | | | | | | | | | |
| Agricole: Cultures maraichères | | | | | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | | | | | | | | |
| Elevage | | | | | | | | X | X | X | X | X | X | X | X | X | | | | | | | | |
| Alimentaire | | | | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | | | | | | | | | |
| Nutrition | | | | X | X | X | X | X | X | X | X | X | | | | | | | | | | | | |
| Eau et assainissement | | | | X | X | X | X | X | X | X | X | X | | | | | | | | | | | | |
| Protection | | | | X | X | X | X | X | X | X | X | X | | | | | | | | | | | | |

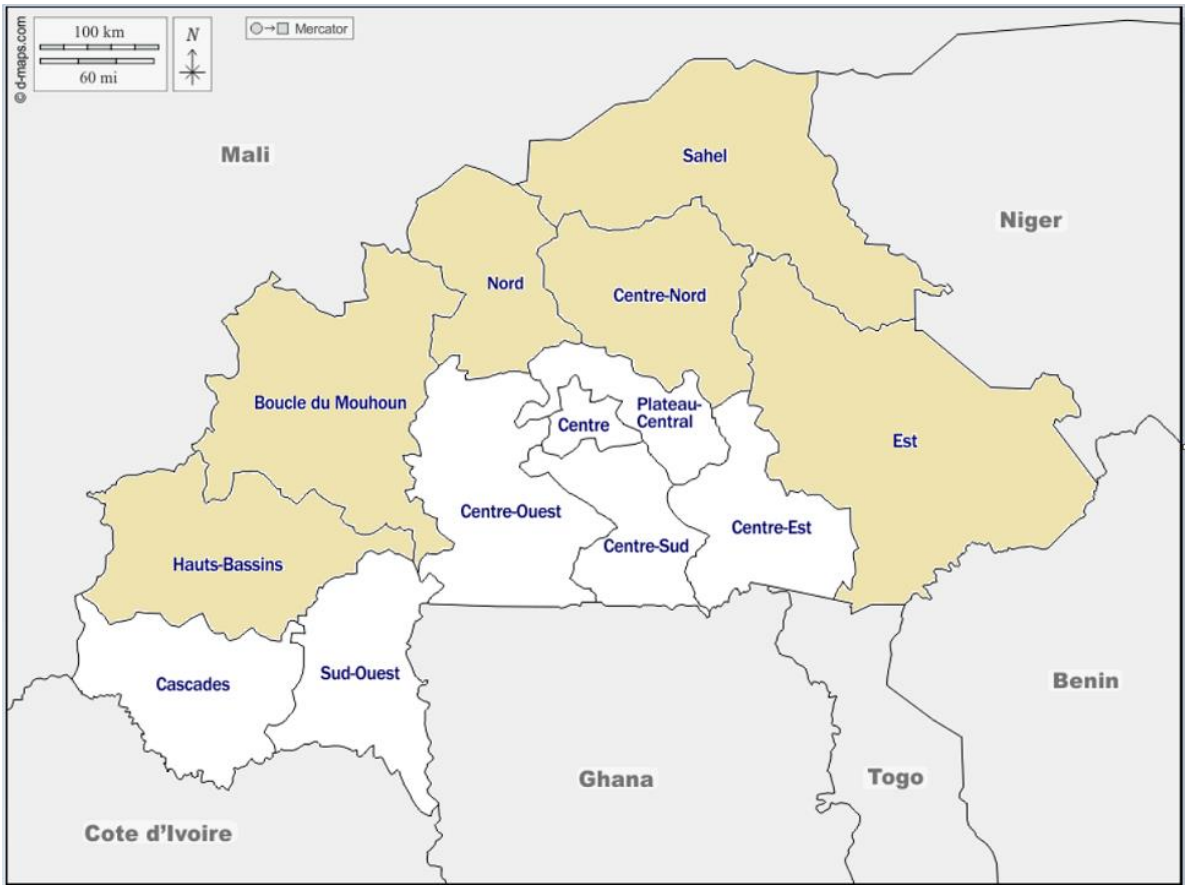
X : Montre le temps d'intervention par secteur

Couleur : Montre un besoin humanitaires - en plus clair, indique un besoin moindre - en plus foncé : un besoin plus élevé.

### 3.3 Zones d'intervention prioritaires

En consultation avec les principaux ministères techniques, les régions, provinces et départements seront généralement sélectionnés sur les critères tels que l'accessibilité, le niveau de pauvreté, l'intensité et nature des catastrophes, des crises et des conflits, les niveaux d'insécurité alimentaire, du chômage et la présence d'agences partenaires actives sur les mêmes thématiques. Le programme sera mis en œuvre dans au moins 6 régions, à savoir le Sahel, le Nord, le Centre-Nord, l'Est, la Boucle du Mouhoun et les Hauts-Bassins (Fig. 6 ci-dessous).

**Figure 5: Zones d'intervention prioritaires**




Le choix des zones sera principalement orienté par la catégorisation recommandée par la Matrice des Actions Prioritaires (MAP) du PUS+ telle que présentée dans l'encadré ci-dessous (Fig. 5).

Figure 6: Catégorisation des régions prioritaires du Programme Urgence Sahel élargi

**Catégorisation des régions prioritaires (selon la Matrice d'actions prioritaires - MAP)**

Dans les **zones instables** (zones de départ des déplacés et/ou zones de violence : provinces de l'Oudalan, du Soum, du Yagha, du Loroum, du Séno, du Bam, de la Kossi et du Sourou), il faudra en priorité garantir la protection des emprises des FDS elles-mêmes et des équipements dont elles disposent. Dans ces zones de violences multiformes, il faut sécuriser l'espace public pour permettre aux projets, aux administrations en général et à la justice en particulier de fonctionner.

Dans les **zones sous pression** (zones d'accueil des déplacés : provinces du Yatenga, du Bam et du Sanmatenga et les villes de Nouna, Tougan et Boromo), les priorités en termes d'interventions sont sensiblement les mêmes que dans les zones instables. Une attention particulière devra être portée aux questions de gouvernance locale, nécessité accrue par la pression exercée par les déplacés dans le tissu économique et social local.

Dans les **zones de prévention** (autres provinces des 6 régions du PUS élargi) l'accent devra être mis sur des actions de nature préventive en vue de consolider la cohésion des populations et de bâtir les fondements de résilience des institutions de l'Etat et la population. Il faudra donner la priorité à la qualité des services publics dans leur ensemble, des administrations locales (gouvernance locale, état civil notamment, santé, éducation).

### 3.4 Groupes cibles :

Quelle que soit la nature de la catastrophe ou de la crise, les populations les plus à risque sont généralement celles qui occupent des zones sujettes aux crises, ont un accès inadéquat aux services sociaux, celles dont les capacités et des opportunités limitées pour faire face à la crise et s'adapter. Ces populations ont un accès limité ou inexistant aux technologies, de même que les personnes vivant dans des situations d'urgence humanitaire comme les migrants, les déplacées internes et les réfugiés. Parmi ces catégories, on retrouve principalement : les PDI et les communautés d'accueil, dont les moyens d'existence sont fragilisés par la pression exercée par les PDI sur les ressources et les services, les personnes âgées, les populations rurales en général, les habitants des quartiers précaires (non lotis, des bidonvilles, etc., les populations plus fragiles et les minorités ethniques. Le P3R devra leur apporter prioritairement une assistance et les engager dans des processus de prise de décision pour la préparation, la réponse, le rétablissement et la réduction des risques et ce, sur la base d'une *évaluation différenciée* des besoins.

Les bénéficiaires directes du programme sont de trois ordres :

- Au niveau individuel, les actions menées cibleront en priorités les femmes et les jeunes issus des PDIs et des communautés hôtes qui constituent des catégories non seulement vulnérables mais également sur lesquelles reposent les plus grandes opportunités de développement. Ici, les femmes et les jeunes ne sont pas pris comme des bénéficiaires passifs de l'intervention du PNUD mais plutôt comme des acteurs du développement local sur lesquels s'appuiera le P3R afin de renforcer leurs capacités de résilience, y compris au niveau des communautés.
- Au niveau de la société civile, le P3R développera des liens étroits avec (i) les organisations communautaires, incluant les chefferies traditionnelles et les organisations religieuses ; (ii) les associations de personnes vulnérables telles que les groupements de femmes, et ; (iii) le secteur privé formel et informel et les associations professionnelles telles que les organisations paysannes, les coopératives, etc.
- Au niveau des institutions, le PNUD travaillera en appui aux institutions de l'État central et décentralisé ainsi que les collectivités territoriales, notamment les communes et services techniques déconcentrés de l'État.

Ces trois catégories de bénéficiaires seront impliquées dès la conception des actions. Les autorités nationales ont d'ores et déjà été consultées pour la rédaction de ce programme et l'identification de ses priorités. Les acteurs locaux seront impliqués dès la conduite des analyses de risques et des capacités de résilience et le resteront tout au long de la mise en œuvre du programme, du suivi et de l'évaluation de ses activités.

### 3.5 Un accent particulier sur les femmes

L'apport de la main-d'œuvre féminine dans le secteur agricole est incontestable. Selon l'INSD, les femmes représentent 52 % de la population et 83 % d'entre elles travaillent dans ce secteur en fournissant 60 % de la production agricole[33]. Malgré leur contribution, les femmes pratiquent en grande partie une agriculture de subsistance et ont des droits d'utilisation et de propriété des terres très limités. Les parcelles cultivées par les femmes sont plus vulnérables au changement climatique. De plus, la terre où les femmes cultivent, soit en groupe, soit individuellement, est généralement de moins bonne qualité et sur de petites superficies. Parce qu'elles ne possèdent pas ces parcelles, les femmes n'y investissent pas. De plus, elles n'utilisent pas de techniques d'adaptation telles que les fosses ou les murs en pierre, car elles n'ont pas toujours la force physique et le soutien nécessaires.

La variabilité des conditions climatiques peut également augmenter considérablement la charge de travail des femmes. Les femmes ont généralement un rôle productif et reproductif : elles sont chargées de fournir de la nourriture à toute la famille, de s'occuper des enfants et des membres malades de la famille, de cuisiner, de chercher de l'eau et du bois, de récolter et de transformer les produits forestiers

[33] Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), 2010.

et de travailler dans la ferme familiale. Elles effectuent également certaines tâches productives telles que la vente et la commercialisation de produits, l'alimentation du bétail et la culture dans une parcelle généralement collective et moins individuelle. Pendant la période entre les récoltes, les femmes sont généralement chargées de fournir de la nourriture à la famille, ce qui signifie redoubler d'efforts pour rechercher des activités alternatives afin de générer des revenus et acquérir la nourriture dont elles ont besoin, en particulier lorsque la récolte a été affectée par les inondations ou la sécheresse. Pendant les périodes de sécheresse, les femmes passent plus de temps à aller chercher de l'eau ou du bois, qui sont également de plus en plus rares en raison de la désertification et de la surexploitation. La charge de travail accrue laisse aux femmes très peu de temps à consacrer aux enfants, à des activités génératrices de revenus ou à participer à la vie communautaire. De nombreuses femmes deviennent chefs de ménage en saison sèche, après le départ de leurs époux sur les sites aurifères.

En tenant compte de ce portrait, des évaluations sexospécifiques et un plan d'action Genre (PAG) seront préparés pendant la phase préparatoire du P3R. Le PAG sera révisé et exécuté au cours de sa mise en œuvre. Un(e) expert(e) en Genre sera dédié(e) sur ce volet particulier dès le début pour s'assurer que l'Unité de gestion intègre bel et bien les considérations de genre à tous les niveaux du cycle du programme.

Le P3R contribuera à l'intégration de l'approche transformatrice genre, notamment en se concentrant fortement sur la transformation structurelle pour l'égalités des sexes et les impacts, les bénéficiaires finaux et leur capacité à comprendre et à réagir aux alertes et autres informations importantes. Le profilage des bénéficiaires finaux est essentiel pour comprendre les habitudes, les activités de subsistance, l'exposition aux dangers et la vulnérabilité. Le profilage des moyens de subsistance des bénéficiaires finaux a souvent tendance à se concentrer sur les travailleurs formels, leurs besoins et leurs préférences. Cependant, la population la plus vulnérable est souvent engagée dans de multiples formes d'activités de subsistance, qui ont une faible représentation et visibilité. Par exemple, les femmes pauvres sont souvent engagées dans le petit commerce, la coiffure, le travail agricole saisonnier et l'exploitation minière artisanale et ne reçoivent donc pas de formation et d'informations appropriées sur les risques et les dangers. Il sera essentiel de s'appuyer sur les niveaux local et communautaire pour identifier les femmes impliquées dans les secteurs informels et vulnérables à des risques multiples, car les sources formelles d'information sont probablement insuffisantes à cet égard. Au-delà de la transmission d'informations, il sera également important de comprendre profondément que les normes sociales et culturelles sont ancrées dans les structures et influencent la prise de décision.

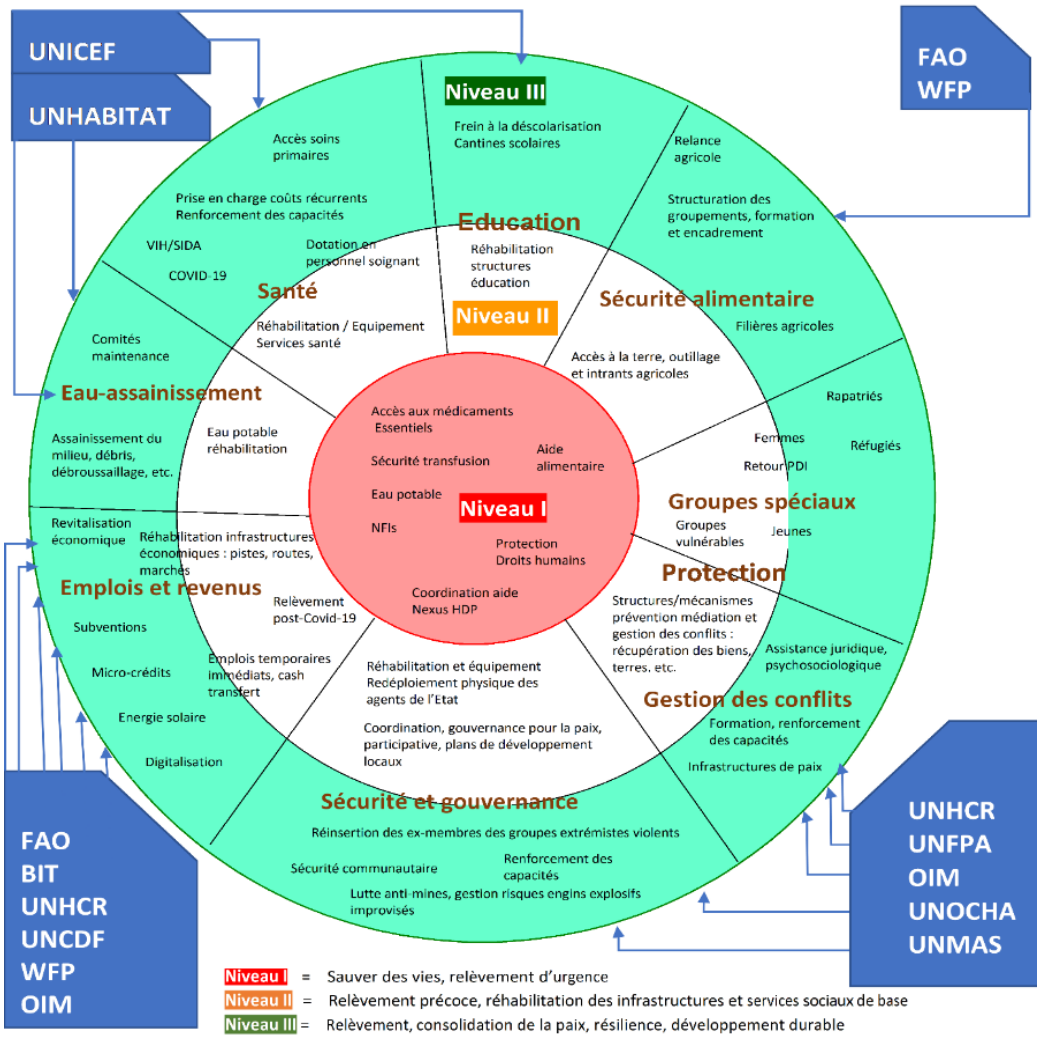
### 3.6 Partenariats

Le principal partenaire de mise en œuvre de ce programme sera l'État du Burkina Faso à travers le Ministère de la Solidarité, de l'Action Humanitaire, de la Réconciliation Nationale, du Genre et de la Famille. Cependant, au niveau technique la mise en œuvre pourra se faire à travers les services compétents des ministères concernés par les problématiques traités par le programme, notamment le Ministère en charge de l'Administration territoriale pour des questions de sécurité ou de gouvernance locale, le Ministère en charge de la Jeunesse pour les activités liées à l'emploi des jeunes et à la revitalisation des économies locales, le Ministère du Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises (MDICA-PME) ainsi que le Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques (MTDPCE). Au niveau technique, la mise en œuvre pourra également se faire à travers des secrétariats techniques tels que le SP-CONASUR ou le SP-CNDD, ou alors des agences spécialisées telles que l'Agence nationale de la météorologie. Un certain nombre d'Organisations de la Société Civile seront mises à contribution en tant que parties responsables dans la mise en œuvre du programme. Il s'agit entre autres de : OCADES, Tin Tua, SoliDev, APESS, ATAD, etc.

Ce programme sera l'opportunité pour le PNUD de renforcer les partenariats déjà existants dans le domaine de la résilience, mais de travailler à rechercher de nouveaux partenaires tant financiers qu'opérationnels afin de tenir compte des enjeux sécuritaires, des besoins croissants des populations en matière de relèvement et résilience, des difficultés d'accès physique aux communautés vulnérables, ainsi que de la nécessité d'une meilleure implication des acteurs locaux dans la construction de la résilience communautaire.

Par ailleurs, la stratégie du programme s'articulera autour du Nexus Humanitaire-Développement-Paix, visant à s'attaquer à certains des facteurs de fragilité existants dans la région et atténuer les conséquences de la crise. Afin de restaurer et d'améliorer les capacités de résilience dans les régions choisies, la stratégie permettra aux projets initiés de venir en complément aux activités humanitaires et à y apporter des perspectives à moyen et long terme, dans le but de réduire la dépendance des populations à l'assistance humanitaire. En effet, les réponses de court terme, bien que nécessaires, ne pourront pas apporter de solutions durables à des problèmes structurels historiquement ancrés. Il convient donc d'aborder la problématique dans une perspective qui privilégie une approche sur le long terme et fournir un cadre d'analyse le plus holistique possible. Ceci permettra de faciliter l'identification de synergies, de points d'entrée programmatiques communs et la conception de solutions intégrées, adaptées et séquencées.

Figure 7: Domaines potentiels de collaboration avec les agences du système des NU



Dans cette perspective, une veille stratégique sera importante pour capter toutes les opportunités pertinentes de mobilisation de ressources qui se présenteront au cours de la mise en œuvre du programme. Un plaidoyer ciblé sera développé afin d'engager les bailleurs potentiels dans le financement du programme. Evidemment, le PNUD travaillera également en étroite collaboration avec les autres partenaires techniques et financiers tels que USAID, la Banque Mondiale, la BAD, l'UE et les coopérations bilatérales. Une coopération sera également mise en œuvre avec les acteurs sous régionaux de la résilience tels que le G5 Sahel et l'Alliance Sahel, la CEDEAO, l'ACMAD, le CILSS, etc.
En dehors de l'État et des OSC, le PNUD travaillera également en partenariat avec les autres agences du système des Nations Unies, notamment celles qui interviennent sur des thématiques semblables et complémentaires à la résilience, parmi lesquelles la FAO, le PAM, l'UNCDF, l'OIM, l'UNICEF, le ONU-Habitat, etc.

Enfin, le programme veillera à renforcer le partenariat avec le secteur privé formel, notamment les prestataires de services financiers (Banques, SFD), les entreprises du secteur des nouvelles technologies de l'information et de la communication (Fintechs, OTM), les entreprises d'offre de solutions énergétiques et avec les organisations professionnelles représentant diverses catégories socioprofessionnelles, y compris leurs organisations faîtières ainsi que les organisations communautaires de base.

### 3.7 Risques et hypothèses

Bien que le dernier coup d'Etat n'ait pas entrainé une dégradation soudaine de la situation sécuritaire, certains scénarii pourraient permettre d'envisager des sanctions de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui auraient des conséquences désastreuses sur l'économie du pays et les conditions de vie des populations. Ce qui est certain est que le statu quo n'aide pas la situation déjà fragile du pays, notamment au regard de sa situation sécuritaire qui s'est fortement dégradée particulièrement dans les zones frontalières, où plusieurs localités ont été perdues dans les régions du Sahel, du Nord, de l'Est et du Centre-Nord. La porosité des frontières, la prolifération des armes, le trafic de drogues dures, l'orpaillage sauvage, la contrebande, les conflits non résolus dans la sous-région, la présence de groupes armés et de réseaux criminels dans ces zones n'ont fait qu'amplifier la fragilité et le risque d'absence de l'Etat dans ces zones, ainsi que l'assèchement des services sociaux de base.

L'environnement de sécurité est extrêmement instable et l'accès aux zones les plus touchées est actuellement très limité. Le P3R propose de faire face à ces risques en participant à des plates-formes de partenariat pour la coopération civilo-militaire et d'adopter une approche graduelle et d'apprentissage par la pratique. Cependant, les risques restent élevés et nécessiteront une analyse continue, un suivi des risques et des ajustements programmatiques. En outre, compte tenu des perceptions dominantes des populations locales et des antécédents documentés des forces de sécurité et des VDP dans les régions concernées, le risque politique et de réputation pour le PNUD d'engager un dialogue et des partenariats avec les acteurs de la sécurité non-onusiens est élevé et devra être traité à travers l'application systématique des procédures de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme (HRDDP[34]). Tous ces risques, et l'imprévisibilité générale du contexte, imposeront une approche de programmation adaptative qui pourra à son tour affecter le calendrier préliminaire de mise en œuvre du programme, y compris les résultats escomptés. Ces risques seront traités par une communication fréquente et transparente à toutes les parties prenantes et une grande flexibilité dans la mise en œuvre, les calendriers et les allocations budgétaires.

[34] Human Rights Due Diligence Policy

Il est certain que le P3R sera exécuté dans un contexte national et sous régional qui comporte des risques susceptibles d'impacter sa mise en œuvre et ses résultats. Le tableau ci-dessous expose les principaux risques identifiés pour le programme, la probabilité de leur survenue, leur ampleur et les mesures d'atténuation. Un registre plus détaillé sur les risques est présenté dans les pages qui suivent.

Table 1: **Tableau des risques**

| Nr. | Description | Date Identifié | Type | Impact & Probabilité | Mesures de mitigation / Gestion de la réponse |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Insuffisance de compréhension de l'approche de la résilience par certaines parties prenantes clés | Mars 2022 | Programmatique et opérationnel | Diminution des chances d'impulser de fortes initiatives<br><br>P=3 ; I=4<br>**12** | S'engager avec les OSC et les parties prenantes gouvernementales, les conscientiser et les sensibiliser aux objectifs et avantages des approches de résilience.<br><br>Organiser des ateliers et séminaires pour diffuser les expériences, les leçons apprises, les succès du programme.<br><br>Prendre des mesures de renforcement des capacités sur le concept de résilience et en matière de planification, de mise en œuvre et de suivi des projets pour les parties prenantes.<br><br>Organiser, dans la mesure du possible, des voyages d'étude dans d'autres régions ou pays pour acquérir une expérience pratique des méthodologies et approches dans le domaine de la résilience<br><br>Commencer par des projets pilotes, pour montrer l'efficacité et les avantages de l'approche de résilience |
| 2 | Accessibilité limitée aux localités et communautés cibles pour entreprendre des évaluations initiales détaillées et la mise en œuvre des activités du programme, en raison des conflits, de | Mars 2022 | Sécurité | Affecte la mise en œuvre du programme<br><br>P=4 ; I=4<br>**16** | Travailler par le biais d'ONG locales ou d'organisations communautaires en tant que parties responsables et bénéficiaires des subventions de petite valeur (*low-value grants*)<br><br>Suivre et analyser de manière continue la situation et la dynamique de la crise dans le pays et les régions.<br><br>Maintenir des consultations étroites avec l'UNDSS et les instances du gouvernement en et matière de sécurité |

| Nr. | Description | Date Identifié | Type | Impact & Probabilité | Mesures de mitigation / Gestion de la réponse |
|---|---|---|---|---|---|
| | l'insécurité et des mauvaises conditions routières (pluie, etc.). | | | | Lancer des projets dans des zones relativement sûres et accessibles et les déployer dans d'autres zones progressivement lorsque la situation sécuritaire le permet. Engager le CONASUR, d'autres partenaires institutionnels et de le société civile à jouer un rôle de premier plan dans le processus de mise en œuvre. |
| 3 | Capacité insuffisante pour entretenir les infrastructures réhabilitées, les structures et mécanismes mis en place par le programme dans les zones cibles | Mars 2022 | Opérationnel et Programmatique | Affecte de manière significative la durabilité des résultats du projet<br><br>P=2 ; I=5<br>**10** | Les partenaires de mise en œuvre et le personnel de l'Etat impliqué dans ce programme surveilleront toutes les actions dont ils sont responsables et fourniront tout soutien technique nécessaire, y compris des visites de partage d'expériences à des projets déjà bien établis<br><br>Chaque communauté cible mettra en place une équipe de maintenance qui sera formée par le projet et sera responsable de l'entretien de l'infrastructure achevée. Dans le même temps, les membres de la communauté devront payer des frais d'utilisation pour les services, qui pourraient être utilisés pour la maintenance de l'infrastructure.<br><br>L'approche de la résilience inclut le renforcement des capacités des partenaires de mise en œuvre et des prestataires de services. Le suivi de l'accompagnement et du soutien technique aux partenaires de mise en œuvre sélectionnés permettra d'identifier et d'atténuer les problèmes découlant de la mise en œuvre du programme |
| 4 | Mobilisation des fonds insuffisante qui pourrait compromettre l'atteinte de certains résultats du programme | Mars 2022 | Financier | Affecte la mise en œuvre de la stratégie de programme<br><br>P=2 ;I=5<br>**10** | Les efforts de mobilisation des ressources et de coordination avec toutes les parties engagées doivent être poursuivis et diversifiés, pour assurer une mise en œuvre réussie du programme<br><br>Initier des études de base et analyse conjointes avec certains PTF et agences du système des Nations Unies et s'en servir pour entraîner des collaborations avec les donateurs et différentes coopérations bilatérales et multilatérales.<br><br>La contribution du gouvernement et des bénéficiaires directs du programme en argent et en nature fera également partie de la stratégie de mobilisation des ressources. |

### 3.8 Implication des parties prenantes

L'élaboration du programme a été fondée sur l'idée que la participation de l'ensemble des acteurs de la thématique est un principe inéluctable pour l'atteinte des résultats attendus. En ce sens, une démarche participative et concertée a été observée tout au long du processus. Pour ce faire, des cadres d'échanges multipartites ont été initiés dans les six (06) régions d'intervention du Programme. Cette approche a permis de garantir que les stratégie et activités qui en découlent reflètent les meilleures pratiques régionales, nationales et internationales et intègrent les opinions et les besoins de ceux qu'elles ont l'intention de soutenir. Aussi, la participation des parties prenantes a suscité des contributions et des orientations de la part d'un large éventail d'acteurs et d'experts concernés par les sujets portés par la note conceptuelle du programme. Ce processus de participation a en outre renforcé la compréhension et l'appropriation des stratégies et activités par les parties prenantes. Ainsi, plusieurs types de consultations ont été menés et ont concerné les thèmes qui touchent au programme :

- Dans un premier temps, les discussions ont débuté par le niveau national à Ouagadougou et se sont tenues du 25 au 26 mai 2021. Elles ont regroupé les acteurs suivants : Les représentants du *Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective* (MEFP), du Ministère de l'Agriculture, de l'Aménagement et de l'Hydraulique (MAAH) ; du Ministère de la Femme, de la Solidarité nationale et de la Famille (et le SP/CONASUR[35]), du *Ministère de l'Environnement, de l'Energie, de l'Eau et l'Assainissement* (MEEA), dont le SP/CNDD[36] et ceux du *Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité* (MATDS), dont la DGCT[37] et la DGPCS[38].
- Dans un second temps, des consultations ont été organisées graduellement, au niveau régional. Elles ont concerné les régions de l'Est, du Centre-Nord, du Sahel, des Hauts-Bassins et du Nord. Les échanges ont eu lieu à le 08 juin 2021 à Fada N'Gourma, le 17 juin 2021 à Kaya pour les régions du Centre-Nord et du Sahel, le 22 juin 2021 à Bobo Dioulasso et le 28 juin 2021 à Ouahigouya.

Ont pris part aux discussions en régions, les parties suivantes :

a) Le gouverneur de la région pour chaque consultation régionale ;
b) Les représentants régionaux des ministères consultés au niveau national,
c) Les organisations de la société civile : les faitières nationales des OSC, dont celles des jeunes et des femmes ;
d) D'autres institutions spécialisées en matière de renforcement des capacités des organisations de la société civile, notamment les organisations communautaires de base.
e) Le conseil Régional ;
f) La Mairie ;
g) Les directions Régionales de l'Economie et la planification ;
h) Les FDS (gendarmerie, police, Eau et forêt, représentants des VDP, douane, police municipale) ;
i) Les Conseils Régionaux de la Jeunesse ;
j) Les Représentants des PDIs dans les Régions ;
k) Les leaders d'opinions, religieux, chefs traditionnels, coutumiers.

[35] Secrétariat Permanent du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
[36] Secrétariat permanent du Conseil national pour le Développement Durable
[37] Direction Générale des Collectivités Territoriales
[38] Direction Générale de la Promotion de Cohésion Sociale

Le programme œuvrera à promouvoir le dialogue et l'interaction entre les structures gouvernementales et les collectivités territoriales, et entre ces dernières et les communautés les plus vulnérables. Aussi, les départements tels que le Ministère d'État chargé de la Cohésion sociale et de la Réconciliation nationale (MCSR), de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité (MATDS), le Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective (MEFP) le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH), le Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi (MSJE) le Ministère de l'Urbanisme, des Affaires foncières et de l'Habitat (MUAFH) le Ministère de la Solidarité, de l'Action Humanitaire, de la Réconciliation Nationale, du Genre et de la Famille (MSNAH), le Ministère de l'Environnement, de l'Energie, de l'Eau et l'Assainissement (MEEA), le Ministère du Genre et de la Famille (MGF) et le Ministère des Affaires Religieuses et Coutumières (MARC), seront impliqués dans la mise en œuvre des activités. L'implication des instituts de recherche, des universités et du secteur privé sera particulièrement recherchée.

Les parties prenantes directes dans la mise en œuvre du programme incluent également le Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR), le Conseil National pour le Développement Durable (SP/CNDD) et, l'Agence Nationale de la Météorologie au niveau central et les CORESUR (Comité régional de secours d'urgence aux niveau régional). Au niveau communautaire, des groupes cibles seront sélectionnés dans les localités les plus à risques, en étroite collaboration avec les autorités locales.

### 3.9 Coopération Sud-Sud et triangulaire

Le P3R encouragera les échanges sud-sud en finançant la participation du Burkina Faso aux rencontres sous régionales de partage d'expérience et de connaissances sur la RRC et la résilience, principalement avec les pays limitrophes du Burkina Faso. Pour le volet relèvement post catastrophe, il facilitera des voyages d'étude au profit d'experts nationaux, ceux issus des OSC et de praticiens du relèvement du PNUD. Le programme explorera la possibilité de mettre en place plusieurs coopérations dans le cadre du P3R et notamment (i) Avec la Côte d'Ivoire ou le Bénin pour la mise en place des compendiums des compétences des jeunes et des femmes. Un programme similaire a en effet déjà été réalisé en Côte d'Ivoire ou au Bénin avec l'appui d'ONU Femmes et du PNUD ou (ii) avec les pays de la région Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) et certains pays asiatiques en ce qui concerne les questions de PVE et plus particulièrement le monitoring des réseaux sociaux pour contrer les discours radicaux.

### 3.10 Gestion des connaissances

Un certain nombre de produits de connaissances seront développés dans le cadre du P3R pour améliorer la préparation, la gestion et la pratique du relèvement post catastrophe. Le projet mettra l'accent sur le développement d'outils de préparation tels que les plans de contingence et appuiera la mise en place d'un cadre juridique plus adapté au texte national. Les leçons apprises du relèvement et de la résilience feront l'objet de capitalisation et de diffusion à grande échelle. Au minimum, les produits de connaissances suivantes seront développés et diffusés :

- La Loi révisée relative à la gestion des catastrophes et au relèvement prenant en compte les chocs d'ordre anthropique ;
- Une Politique nationale de gestion des catastrophes et crises humanitaires ;
- Une Stratégie nationale de relèvement orientée vers la question des personnes déplacées internes ;
- Les textes d'application de la nouvelle loi relative à la gestion des catastrophes et au relèvement ;
- Des Directives sur le relèvement après des inondations et des sécheresses ;
- Un Plan national pour la RRC révisé.

### 3.11 Durabilité et mise à l'échelle

**Durabilité des résultats** : Le renforcement de la résilience vise à améliorer les capacités et les actifs qui permettent aux communautés, aux ménages et aux individus de gérer et de maintenir leurs moyens de subsistance et leurs activités de développement au-delà de la durée de vie du programme. En travaillant avec les institutions de l'Etat et les OSC et le secteur privé, le programme s'efforcera de créer un réseau de soutien institutionnel auquel les communautés pourront accéder même après la clôture du programme. L'établissement de relations efficaces et l'inclusion de partenaires à toutes les étapes du processus du projet, avec des rôles et des responsabilités clairement définis, et la participation du plus grand nombre possible de parties prenantes aux discussions sur le processus de sortie (*exit strategy*) vont progressivement contribuer à garantir la durabilité des activités.

Cependant, les limites critiques de l'appropriation par le gouvernement sont réelles, notant l'absence actuelle d'homologues nationaux dans certaines zones, ce qui pourrait entraîner des risques pour la durabilité et l'appropriation des résultats du programme. L'autosuffisance est un aspect important et fera partie du processus de mobilisation et d'engagement communautaires. L'insuffisance des moyens matériels, techniques et financiers au niveau local sont des facteurs déterminants pouvant limiter la durabilité du programme. Celle-ci sera néanmoins renforcée par un processus d'appropriation du projet qui sera assurée par l'implication des communautés dans la planification et la conception des interventions et en garantissant les contributions et investissements communautaires dans les coûts de certaines activités du programme.

**Durabilité économique** : les approches basées sur la résilience suivies par le P3R, particulièrement sous les résultats 3 et 4, sont orientées vers les marchés et informées par les évaluations du marché et des chaînes de valeur. Le P3R vise à créer des liens essentiels avec les chaînes de valeur agricoles et non agricoles pour soutenir les opportunités d'emplois durables, entre autres grâce au développement des compétences axées sur la demande et à la création de débouchés commerciaux. Les formations réalisées seront liées aux opportunités d'emploi disponibles dans les zones rurales. De plus, dans ce programme, une forte dimension en matière de genre est présente à différents niveaux, avec une attention particulière accordée à l'inclusion des femmes aux activités, garantissant sa participation à tout le cycle du P3R. L'accent est fortement mis sur le renforcement des capacités des partenaires nationaux et des parties prenantes pour mener à bien les activités de renforcement des capacités à travers leurs propres ressources, en particulier les comités locaux de développement (CDC)[39] ou leurs équivalents en tant que catalyseurs d'une dynamique de mobilisation communautaire.

**Durabilité environnementale** : Des associations d'usagers de l'eau et des comités de développement locaux (ou structures similaires) seront formés et / ou renforcés afin d'accroître l'appropriation locale, la durabilité et d'assurer l'entretien des infrastructures réalisées grâce aux interventions argent-contre-travail (ACT) qui seront menées, notamment autour de la réhabilitation des infrastructures communautaires de l'eau et de l'assainissement et la sensibilisation sur l'utilisation durable de l'eau. Un volet important du P3R se concentrera sur l'introduction de l'énergie solaire comme forme de source d'énergie renouvelable, afin de réduire la concurrence sur les ressources naturelles rares, sources potentielles de conflits locaux. Les communautés apprendront également à prendre soin et à entretenir les équipements solaires.
Enfin, le programme s'appuiera sur des cas réussis pour identifier les catalyseurs et les moteurs politiques, institutionnels et politiques clés pour un processus de passage à l'échelle réussi et à inspirer les partenaires du programme.

[39] Ou autres structures similaires

## IV. GESTION DU PROGRAMME

### 4.1 : Efficacité et efficience

La gestion du P3R sera alignée sur la nouvelle vision de l'exécution des projets et programmes de développement exécutés au Burkina Faso, définie dans le but d'accompagner la mise en œuvre de la politique nationale de développement. Celle-ci est basée sur l'approche budget-programme et vise à augmenter la part accordée aux investissements et à assurer une plus grande transparence dans la gestion des ressources publiques. L'approche du programme consiste à permettre l'atteinte d'un maximum de résultats avec les ressources disponibles, et tirer le meilleur parti des partenariats en cours dans le pays.

L'*Unité de gestion du programme* (UGP) est conçue comme une équipe allégée et agile, avec un petit nombre d'effectif, capable d'obtenir un plus grand impact grâce à une solide approche de partenariat et de mise en réseau. L'UGP s'appuiera sur l'expertise existante non seulement au sein du bureau du PNUD au Burkina Faso mais aussi au sein des centres régionaux : celui de Nairobi en matière de Résilience, Addis-Ababa, Dakar et le Crisis Bureau[40] pour compléter sa propre expertise interne (niveau national). Cela garantira une grande efficacité et assurera que les ressources limitées soient exploitées pour un meilleur effet.

La gestion du P3R s'appuiera sur les éléments clés de la théorie de changement sur le plan du contenu programmatique et sur l'assurance qualité en ce qui a trait aux procédures et composantes opérationnelles du programme et ce, conformément au manuel des Politiques et Procédures du Programme et des Opérations (POPP). Cela fait notamment référence au contrôle de l'utilisation des ressources humaines, matérielles et financières du projet, mais aussi à l'élaboration de différents rapports financiers, la gestion administrative, financière et comptable, le suivi-évaluation, l'évaluation finale et les audits. L'UGP devra maximiser l'impact des ressources et des programmes existants en matière de résilience pour de meilleurs résultats. Il s'appuiera également sur l'expertise locale disponible (ONG, Associations, cabinets, ou consultants individuels) pour l'accompagner dans l'opérationnalisation du programme.

### 4.2 : Gestion du programme

Le présent programme est conçu dans une optique de portefeuille destinée à intégrer les opportunités de financement, d'insérer progressivement certaines thématiques émergentes tout en maintenant la cohérence d'ensemble au fur à mesure de la mobilisation des ressources, selon l'approche-programme.

Le programme sera géré au jour le jour par l'UGP, dont l'encrage est l'Unité Résilience (UR) du PNUD à Ouagadougou. L'UGP travaillera naturellement en étroite collaboration avec les autres équipes du programme-pays. Elle partagera régulièrement des informations de manière officielle par le biais des rapports et briefings de mise à jour, mais développera également des liens de collaboration avec d'autres bureaux-pays en Afrique ou ailleurs si nécessaire.

Au quotidien, la gestion opérationnelle du programme sera assurée par un(e) Coordonnateur(trice) National(e) et une équipe dédiée. Cette UGP sera renforcée par des chargés de projets/composantes et bénéficiera de l'appui de l'UR et du Management du PNUD pour les orientations stratégiques quotidiennes. L'UGP est habilitée à exécuter le projet au nom du PNUD avec les orientations fixées par le Comité de revue conformément aux politiques et procédures du programme et des opérations (POPP) du PNUD. Le/la Coordonnateur(trice) national(e) est responsable de la gestion quotidienne et de la prise de décision du P3R, avec le soutien de l'UR. La responsabilité première de ce(tte) dernier(e)

[40] Bureau de gestion de crises, basé à New York

est de veiller à ce que le programme produise les résultats (extrants) et impacts spécifiés dans le document de projet selon les normes de qualité requises et dans les limites de temps et de coût définis. Le soutien du projet et l'assurance qualité seront fournis par l'UR à travers un Chargé de Programme et le Team Leader de l'Unité.

La structure de l'UGP tient compte des possibilités de mobilisation des ressources et évoluera au fur et à mesure de l'importance des fonds mobilisés. A ce titre, le P3R est appelé à évoluer comme un programme-parapluie qui servira de « chapeau » aux différentes activités et projets cadrant avec ses objectifs. Il servira également de cadre de mobilisation des ressources pour des projets spécifiques afin de capter des opportunités de financement éventuelles. La structure sera donc flexible en termes de mise en place des ressources humaines pour s'assurer que le programme dispose des capacités requises dès l'obtention des premières ressources et ce, jusqu'à la fin du programme. A cet effet, un noyau de base constitué de six personnes sera mis en place initialement et sera renforcée progressivement à chaque fois que de besoin.

De façon spécifique, le travail de l'UGP sera appuyé et accompagnée par un(e) Chargé(e) de programme, le/la Conseiller(ère) en Résilience, l'Assistante au programme et les équipes de 5 bureaux de terrain à Fada, Dori, Kaya, Ouahigouya et Bobo-Dioulasso, y compris si nécessaire un VNU national dédié au projet par bureau intégré.

En matière de gestion du programme, l'UGP mettra l'accent sur :

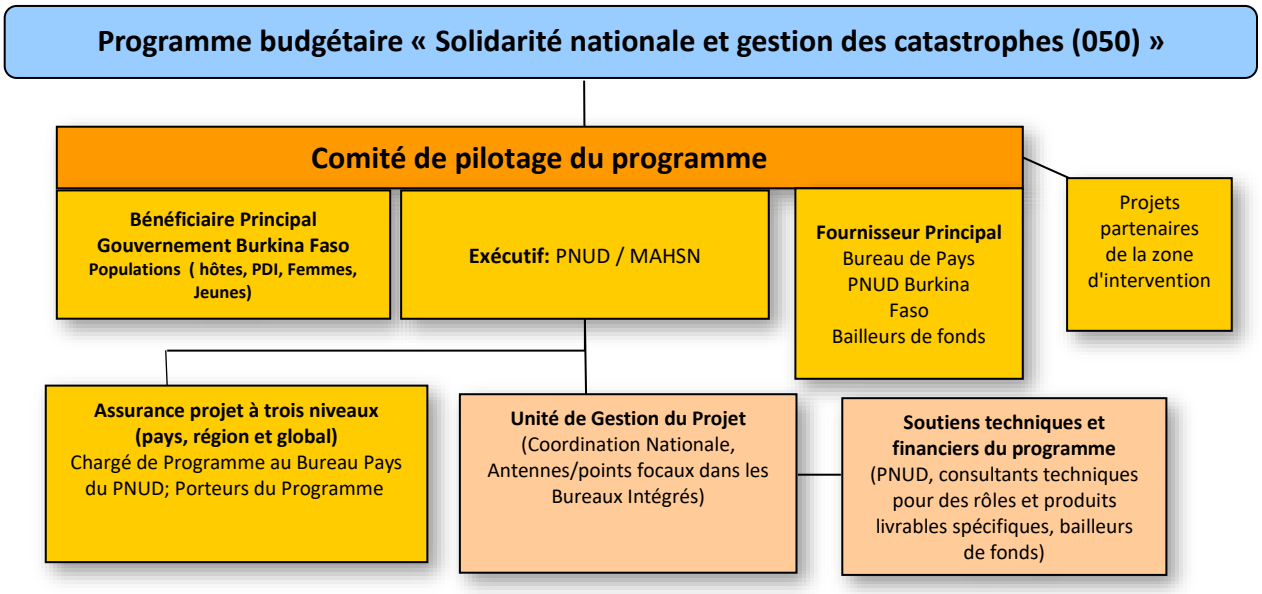
a. **La gestion administrative**, financière et comptable : consiste à planifier et à contrôler l'utilisation des ressources humaines, matérielles et financières du projet ; à concevoir et à appliquer les procédures de gestion administratives, financières et comptables ; à assurer l'acquisition des biens et des services ; et à élaborer les différents rapports financiers ;

b. **Le suivi-évaluation** : les principales activités du S&E porteront sur la conception et la mise en œuvre des outils de suivi ; le suivi des indicateurs, la production des plans et rapports d'activités, la mise à jour des enseignements tirés et des risques ; la préparation des sessions du Comité de revue, la mise en évidence des performances du projet, la gestion des connaissances, des bonnes pratiques et de leur dissémination. Le suivi permettra de documenter le ROAR et les indicateurs du CPD ainsi que la mise à jour de la Banque Intégrée des Projets (BIP) ;

c. **Les évaluations** : Pour assurer une mesure des effets à moyen terme du projet, les données de référence des indicateurs de résultats seront collectées dès le démarrage à travers la réalisation d'une étude de base. Les cibles à atteindre pourront être ajustées à partir des résultats obtenus de l'étude de base. L'évaluation du projet est sujette aux directives du PNUD en la matière. Une évaluation à mi-parcours pourrait être faites afin de s'assurer des progrès vers les résultats et d'apporter les ajustements nécessaires tenant compte de l'évolution du contexte de crise sécuritaire et humanitaire du pays.

d. **Les audits** : il s'agit d'opérations obligatoires qui ont pour but de vérifier la régularité, la sincérité et la fiabilité des informations et des documents comptables et financiers, d'émettre une opinion professionnelle sur la gestion des ressources. Ils seront commandités conformément aux règles et procédures du PNUD et la demande de partenaires contribuant à son financement. Ils se feront annuellement et/ou au moins une fois pendant le cycle du projet.

Figure 8: Schéma de la structure de Gestion du programme




### 4.3 Coûts du programme

La mise en œuvre des activités nécessitera une mobilisation en ressources humaines, matérielles et financières. Concernant les ressources humaines et matérielles, il sera mis en place une équipe technique composée des coordinateurs de projets, du personnel technique et administratif et du personnel d'appui, sous la supervision du Coordonnateur de programme. Les couts liés à la gestion du programme représentent un peu plus de 8% du coût global du programme qui s'élève quant à lui à environ 61,4 millions USD, soit l'équivalent de près de 38 milliards FCFA. Le programme bénéficiera du transfert des matériels et équipements en provenance d'autres projets clôturés.

**Table 2: Répartition annuelle des ressources du P3R (USD)**

| COUTS PAR COMPOSANTE | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | Total (USD) | % |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **COMPOSANTE 1 :** Prévention et gestion des catastrophes et des crises | 463 091 | 3 118 612 | 3 264 984 | 2 351 735 | 9 198 423 | 25% |
| **COMPOSANTE 2 :** Cohésion sociale, prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent et consolidation de la paix | 175 404 | 3 009 290 | 2 600 174 | 2 277 603 | 8 062 470 | 22% |
| **COMPOSANTE 3 :** Renforcement des moyens d'existence et résilience | 1 141 607 | 25 871 464 | 3 047 329 | 1 978 780 | 32 039 180 | 23% |
| **COMPOSANTE 4 :** Promotion de l'entreprenariat et emploi des femmes et des jeunes | 1 894 207 | 1 192 429 | 1 029 968 | 793 375 | 4 909 980 | 15% |
| **COMPOSANTE 5 :** Gestion du P3R | 940 750 | 708 331 | 779 623 | 792 714 | 3 221 418 | 8% |
| **Total** | **4 615 060** | **33 900 126** | **10 722 079** | **8 194 207** | **57 431 472** | **93%** |
| **GMS (7%)** | 323 054 | 2 373 009 | 750 545 | 573 594 | 4 020 203 | 7% |
| **Total général** | **4 938 115** | **36 273 135** | **11 472 624** | **8 767 801** | **61 451 675** | **100%** |

## V. CADRE DE RESULTATS

Table 3: Cadre des résultats

**ODD : 1.** Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes partout dans le monde ; 2. Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable ; 5. Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ; **8.** Promotion du travail décent et croissance économique ; **9.** Construire des infrastructures résilientes, promouvoir une industrialisation inclusive et durable et stimuler l'innovation ; **11.** Faire en sorte que les villes et les établissements soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ; **13.** Prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses effets ; 16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable.

**Effet visé tel qu'il est énoncé dans le PNUAD/Cadre de ressources et de résultats du Programme Pays (CPD 2018-2023) [ou mondial/régional] :**

**Effet 1 :** D'ici 2020, l'efficacité des institutions est améliorée et la population du Burkina Faso, en particulier les plus exposés aux risques de conflit et d'insécurité, vit en paix et en sécurité dans un État de droit

**Effet 2 :** D'ici fin 2022, les populations, en particulier les jeunes et les femmes des zones d'intervention (urbaines / rurales), augmentent leurs revenus, adoptent des modes de production et de consommation durables et améliorent leur sécurité alimentaire.

**Effet 3 :** D'ici 2022, les populations, en particulier les groupes vulnérables, dans les zones cibles sont plus résilientes aux chocs climatiques et environnementaux**.**

**Impact du programme :**

Contribuer à rendre les communautés et institutions en charge de la gestion des crises et catastrophes plus résilientes, capables d'anticiper, de s'adapter et de réagir aux chocs et au stress, de prendre en charge leur propre développement, garantissant les droits, la dignité et l'inclusion

Indicateurs :

- Taux de réduction du nombre de ménages vulnérables des zones cibles aux chocs climatiques Baseline : ND Cible : 20%
- Pourcentage de ménages vulnérables des zones qui se relèvent après les chocs climatiques (diminution) Baseline : 7,4%. Cibles : 25%
- Proportion de politiques sectorielles, de PRD et de PCD intégrant les principes et les problématiques émergeantes de développement durable Baseline : 17% (2015) Cibles : 50%
- Nombre d'institutions disposant de capacités pour la réduction des risques de catastrophes. Baseline : 23 Cible : 56
- Nombre de nouvelles petites et moyennes entreprises créées. Baseline : 16 000 Cible : 55 500
- Nombre total d'emplois crées pour les jeunes. Baseline : 42 591 Cible : 200 000
- Pourcentage des jeunes et femmes y compris les personnes déplacées et les personnes les plus vulnérables des régions ciblées qui améliorent leurs revenus. Baseline : 0% Cible : 20%
- Nombre de femmes/filles bénéficiaires d'appuis pour leur autonomisation. Baseline : 132 783 Cible : 494 825

**Effets visés par la mise en œuvre du programme**

**Résultat 1.1 :** Les institutions nationales et locales, ainsi que les populations rurales et urbaines améliorent leur capacité à prévenir, à faire face, et à se relever des situations de crise

**Résultat 1.2** Les personnes déplacées internes et les communautés d'accueil améliorent leurs capacités à se relever, à s'insérer ou se réintégrer durablement dans les milieux de leur choix

**Résultat 2.1 :** La prévention des conflits et la consolidation de la paix sont renforcées à travers la revitalisation des liens socioculturels entre les communautés

**Résultat 2.2 :** Les femmes, les jeunes filles et garçons sont moins vulnérables à la radicalisation et à l'extrémisme violent

**Résultat 3.1 :** Les jeunes, les femmes y compris les personnes déplacées internes et les personnes les plus vulnérables des régions améliorent leurs connaissances pour la réalisation d'activités génératrices de revenus

**Résultat 3.2 :** Les jeunes, les femmes y compris les personnes déplacées internes et les personnes les plus vulnérables ont accès à des investissements et à des moyens de production durables

**Résultat 4.1 :** Les jeunes, les femmes y compris les personnes déplacées internes et les personnes les plus vulnérables des régions améliorent leurs revenus à travers la création d'emplois, d'entreprises opérationnelles, formelles, résilientes et citoyennes qui intègrent les innovations sociales, environnementales, inclusives, digitales

**Résultat 4.2** : les jeunes y compris les personnes déplacées internes et les personnes les plus vulnérables des régions améliorent leurs accès aux financements, aux marchés, et à la diversification des filières économiques locales

**Résultat 4.3** : la résilience et la compétitivité de Start-Up, TPE et PME nationales sont accrues à travers une meilleure utilisation des outils de l'intelligence économique, de transformation digitale, de communication, de partage d'expériences et de bonnes pratiques.

**Produit(s) applicable(s) du Plan stratégique du PNUD :**

- Produit 3.1: Les structures et autorités centrales et locales impliquées dans la gestion des catastrophes et crises humanitaires disposent d'outils et capacités en prévention, en réponse d'urgence et en relèvement post crises
- Produit 1.4 : Les acteurs aux niveaux central et local en charge de la gestion des conflits disposent de capacités pour l'organisation de fora et de dialogues inclusifs, intégrant les femmes et les jeunes.
- Produit 2.2: Les jeunes et les femmes ont des compétences en entreprenariat et en développement durable et inclusif pour créer des entreprises et des emplois verts ou liés aux TIC dans les zones cibles.
- Produit 3.2: Les populations des zones cibles notamment les femmes, les jeunes et les personnes les plus vulnérables disposent de compétences et de ressources pour faire face aux chocs et se relever des crises et accroître leur autonomie/résilience

**Intitulé et numéro Quantum du projet :** Programme de Relèvement et de Renforcement de la Résilience (P3R)

| Produits escomptés | Indicateurs de produits | Sources de données | Situation de référence | | CIBLES (par fréquence de recueil des données) | | | | | Méthodes de recueil des données et risques y relatifs |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Valeur | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | Finale | |
| **Résultat 1.1 : Les institutions nationales et locales, ainsi que les populations rurales et urbaines améliorent leur capacité à prévenir, à faire face, et à se relever des situations de crise**<br>**Indicateur :**<br>– % des institutions dans la zone d'intervention du programme qui utilisent l'approche et les principes de la résilience comme outil de planification et de développement durable. Base : ND ; Cible : 90%<br>– % des communes appuyés intégrants les risques (RRC) dans les aménagements. Base : 0 ; Cible : 100<br>– % de la population désagrégé par sexe des zones d'intervention du programme ayant amélioré leurs connaissances sur la prévention des risques, la gestion des crises et le relèvement. Base : 0% Cible : 25% ; Cible : % | | | | | | | | | |
| **Produit 1.1.1 : les institutions nationales et locales disposent de d'outils pour la prise en compte de la résilience dans la gestion du développement** | Nombre de personnes des structures centrales et décentralisées formées en RRC, Relèvement et résilience | Rapports SP/CONASUR ; Rapport d'activités | 0 | 2022 | 100 | 155 | 100 | 100 | 455 | Consultation des rapports, rapport de formation et liste des participants aux séances de formation |
| | Existence d'un profil de risque multi menace pour chacune des 6 zones d'intervention | Rapports de cartographie ; Rapport d'activités | NON | 2022 | NON | NON | OUI | OUI | OUI | Consultation du rapport d'étude de cartographie |

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Existence d'une Loi révisée améliorant la coordination et prenant en compte la RRC, le relèvement et la résilience | Rapports SP/CONASUR ; Rapport d'activités de l'Assemblée nationale | NON | 2022 | NON | NON | OUI | OUI | OUI | Consultation des parties prenantes et formulation des TDR; Recrutement d'un consultant et organisation d'ateliers de concertation et de validation |
| **Produit 1.1.2 : Les institutions nationales et locales disposent d'outils et de connaissances pour la prise en compte de la RRC et du relèvement dans la planification du développement** | Nombre des personnes formées à l'intégration de la RRC, la gestion des crises et le relèvement/résilience dans les plans de développement | Rapport de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | NON | 2022 | 100 | 100 | 100 | 100 | 400 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |
| | Existence d'une base de données centralisée sur les ressources et les menaces naturelles | Base de données ; rapports d'activités | NON | 2023 | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | Consultation de la base de données, exploitation des rapports d'activités |
| | Nombre d'évaluation des capacités nationales de RRC selon l'approche CADRI réalisée | Rapport d'évaluation des capacités nationales de RRC selon l'approche CADRI ; Rapport d'activités | 0 | 2022 | 0 | 1 | 0 | 0 | 1 | Consultation du rapport d'évaluation ; exploitation des rapports d'activités |
| | Existence d'une stratégie nationale de RRC alignée sur le CASRRC et le PdA | Document de la stratégie nationale de RRC ; Rapport d'activités | NON | 2022 | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | Consultation du document de la stratégie nationale de RRC alignée sur le CASRRC et le PdA ; Exploitation des rapports d'activités |
| | Nombre de plans régionaux de développement intégrant la gestion des risques de catastrophes et le relèvement post crises actualisées | Le plan d'actions national RRC ; Rapports SP/CONASUR ; Rapport d'activités ; Les PRD des régions ; rapports des conseils régionaux | ND | 2022 | 1 | 8 | 5 | 5 | 19 | Consultations ; Compilation des données et informations ; Ateliers multi acteurs et multi secteur d'élaboration et de validation du plan d'action national RRC |
| | Nombre d'agents des services techniques communaux formés sur leurs rôles et responsabilités et sur l'utilisation d'outils techniques dans le suivi-contrôle des réalisations | Rapport de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 48 | 48 | 48 | 48 | 192 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |
| | Nombre d'acteurs de la chaine de budgétisation formés sur la prise en compte de la RRC dans les budgets nationaux locales | Rapport de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 50 | 0 | 0 | 0 | 50 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |
| | Existence d'un cadre de concertation sud-sud dans les domaines de la gouvernance des risques, des crises et du relèvement | Rapports des sessions du cadre de concertation ; termes de références de la mise en place du cadre de concertation | NON | 2022 | NON | OUI | OUI | OUI | OUI | Consultation des rapports des sessions du cadre de concertation ; consultation des rapports d'activités |

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Produit 1.1.3: Les communautés urbaines disposent de connaissances et d'outils appropriés pour prévenir les crises et réduire les risques de catastrophes** | Nombre d'autorités et personnel technique communaux formés sur la prévention des risques et la résilience en milieu urbain (âge, sexe) | Rapports SP/CONASUR ; Rapport d'activités ; Schémas d'aménagement intégrant l'analyse des risques multiples | ND | 2022 | 60 | 60 | 60 | 60 | 240 | Modules de formation ; séances de formation et de renforcement des capacités |
| | Existence d'un plan de réduction des risques de catastrophes révisé de la commune de Ouagadougou | Document du plan de réduction des risques de catastrophes révisé | NON | 2022 | NON | OUI | OUI | OUI | OUI | Consultation du document du plan de réduction des risques de catastrophes révisé |
| | Nombre de villes chefs lieu de province disposant de schémas directeurs d'aménagement urbains et des plans d'occupation des sols | Rapports Ministère en charge de l'urbanisme ; Rapport d'activités | ND | 2022 | 0 | 3 | 2 | 2 | 7 | Méthodes et outils d'analyse et d'intégration des risques multiples dans les schémas d'aménagement |
| | Nombre de sites de collecte des déchets ménagers créés y compris les association féminies de gestion de ces sites équipées en matériels de collecte des déchets | Rapports d'activités | ND | 2022 | 0 | 10 | 10 | 0 | 20 | Évaluation des besoins et des capacités et acquisition des biens |
| | Nombre de mètres linéaires de caniveaux curés grâce au projet | Rapports d'activités | 0 | 2022 | 0 | 3000 | 3000 | 4000 | 10000 | Identification des caniveaux; mobilisation communautaire et mise en place d'un mécanisme pérenne de réhabilitation et d'accompagnement des jeunes et des maries |
| | Nombre d'associations féminines équipées en matériels de collecte des déchets | Rapports d'activités | 0 | 2022 | 0 | 10 | 10 | 0 | 20 | Consultation des rapports d'activités |
| | Nombre de personnes (âge, sexe) sensibilisées à la gestion des risques urbains et la gestion durable des déchets | Rapports d'activités | 0 | 2022 | 2000 | 0 | 0 | 0 | 2000 | Consultation des rapports d'activités |
| | Taux de réalisation des activités du plan de préparation, de réponse et de relèvement de la commune de Ouagadougou identifiées pour être financées par le projet | Rapports d'évaluation de la mise en œuvre des plans de préparation, de réponse et de relèvement de la commune de Ouagadougou ; rapports d'activités | 0% | 2022 | 0% | 100% | 100% | 100% | 100% | Consultation des rapports d'évaluation, consultation des rapports d'activités |

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Produit 1.1.4 - les populations disposent de connaissances et d'informations sur la prévention des risques, la gestion des crises et le relèvement à l'aide du digital** | Nombre de bulletin de situation sur les phénomènes météorologiques et les conflits sociaux émis de façon saisonnière | Bulletins saisonniers sur les phénomènes météorologiques et des conflits sociaux ; rapports d'activités | 0 | 2022 | 0 | 6 | 6 | 6 | 36 | Consultation des bulletins saisonniers ; Consultation des rapports d'activités |
| | Nombre d'étude de conception de systèmes d'alerte précoce communautaires réalisées | Rapports d'étude ; rapport d'activités | 0 | 2022 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | Consultation du rapport d'étude |
| | Nombre de personnes (âge, sexe) formées sur le système d'alerte précoce et sur sa diffusion | Rapports de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 0 | 260 | 130 | 130 | 520 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |
| | Nombre de médias (radio, télévision, presse papier, social media) relayant les messages d'alerte | Rapports d'activités ; rapports de diffusions des médias | 0 | 2022 | 0 | 30 | 30 | 30 | 90 | Consultation des rapports de diffusions ; consultation des rapports d'activités |
| | Nombre de SAP communaux mis en place pour la prévention des crises et catastrophes | Rapports d'activités ; liste des SAP communaux mis en place | 0 | 2022 | 0 | 40 | 40 | 40 | 120 | Exploitation des rapports d'activités |
| | Nombre de personnes (âge, sexe) formées à l'utilisation d'application mobile intégrant l'alerte aux crises et catastrophe | Rapports de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 0 | 174 | 174 | 173 | 520 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |
| | Nombre de SAP bénéficiaires de matériel pour la réalisation de leurs activités | Rapports d'activités ; Bordereaux de remise du matériel | 0 | 2022 | 0 | 40 | 40 | 40 | 120 | Exploitation des rapports d'activités |
| **Produit 1.1.5. : Les structures nationales et déconcentrées et les populations disposent de capacités techniques, matérielles et moyens roulants pour la réduction des risques de catastrophes et de crises** | Existence d'un plan de contingence national révisé prenant en compte les risques liés aux conflits et à la cohésion sociale | Document de plan de contingence national révisé ; rapports d'activités | NON | 2022 | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | Consultation du document de plan de contingence national ; exploitation des rapports d'activités |
| | Nombre de régions disposant d'un plan de contingence élaboré/mis à jour prenant en compte les risques liés aux conflits et à la cohésion sociale | Documents de plans de contingence régionaux ; rapports d'activités | 0 | 2022 | 0 | 3 | 3 | 0 | 6 | Consultation des documents de plans de contingence régionaux ; exploitation des rapports d'activités |

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **et pour répondre aux urgences** | Nombre de leaders communautaire (âge, sexe) formés à la préparation et la réponse aux crises | Rapports de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 0 | 80 | 80 | 80 | 240 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |
| | Nombre de personnes (autorités nationales, locales- (âge, sexe)) formées à la communication de crise et d'urgence | Rapports de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 40 | 80 | 80 | 40 | 240 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |
| | Nombre de membres (âge, sexe) des COPROSUR formés à l'utilisation des outils de collecte des données | Rapports de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 105 | 140 | 140 | 140 | 525 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |
| | Nombre de COPROSUR disposant de motos grâce au projet pour la collecte de données | Rapports d'activités ; Bordereau de livraison | 0 | 2022 | 0 | 45 | 45 | 0 | 90 | Exploitation des rapports d'activités |
| | Nombre d'agents (âge, sexe) des démembrements du CONASUR formés en gestion des stocks | Rapports de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 0 | 35 | 35 | 0 | 70 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |
| **Produit 1.1.6: Les structures nationales et déconcentrées de la zone d'intervention du programme disposent de compétence en planification et en gestion du relèvement post-catastrophe** | Nombre de personnes (âge, sexe) formées aux outils de planification du relèvement (répartition par âge/sexe) | Rapports de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 0 | 70 | 35 | 35 | 140 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |
| | Nombre d'évaluations des besoins post Catastrophe (EBPC) dans les communes affectées par des inondations réalisées | Rapports d'évaluations des besoins post catastrophe ; rapports d'activités | 0 | 2022 | 0 | 1 | 1 | 1 | 3 | Consultation des rapports d'évaluation des besoins post catastrophe |
| | Existence d'une stratégie nationale de relèvement des PDIs et communautés d'accueil sensible au genre | Document de stratégie nationale de relèvement des PDIs et communauté d'accueil ; Rapport d'activités | NON | 2022 | 0 | 100% | 100% | 100% | 100% | Consultation du document de stratégie nationale de relèvement des PDIS et communautés d'accueil ; consultation des rapports d'activités |
| | Existence d'une base de données des bénéficiaires désagrégée par sexe des appuis au relèvement post Catastrophe | Base de données ; rapports d'activités | NON | 2022 | NON | OUI | OUI | OUI | OUI | Consultation de la base de données, exploitation des rapports d'activités |

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Produit 1.1.7: Les populations hôtes et les personnes déplacées internes disposent de connaissances pour se protéger des risques posés par les restes explosifs et les engins explosifs improvisés** | Nombre d'acteurs nationaux et régionaux (désagrégée par sexe) ayant bénéficié des sessions de renforcement des capacités sur la lutte contre la contamination par les EEI (répartition par âge/sexe) | Rapports de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 0 | 90 | 90 | 0 | 180 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |
| | Nombre de personnes (désagrégée par sexe) issues des communautés et groupes à risques en particulier les jeunes et les femmes formés sur la protection face aux incidents liés aux engins explosifs | Rapports de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 0 | 800 | 800 | 800 | 2400 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |
| | Nombre de personnes (désagrégée par sexe) touchées par les campagnes de sensibilisation conduites sur les menaces des EEI au Burkina Faso dans les zones d'intervention | Rapports d'activités ; fiches d'informations sur les sensibilisations | 0 | 2022 | 0 | 5000 | 5000 | 5000 | 15000 | Consultation des rapports d'activités |

| Produits escomptés | Indicateurs de produits | Sources de données | Situation de référence | | CIBLES (par fréquence de recueil des données) | | | | | Méthodes de recueil des données et risques y relatifs |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Valeur | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | Finale | |
| **<u>Résultat 1.2</u> Les personnes déplacées internes et les communautés d'accueil améliorent leurs capacités à se relever, à s'insérer ou se réintégrer durablement dans les milieux de leur choix**<br>**<u>Indicateurs :</u>**<br>- % de la population ayant subie une crise ou une catastrophe dans la zone d'intervention du projet ayant pu se relevé grâce aux mécanismes développés et appuyer par le programme. Base : ND ; Cible : ND+25%<br>- % de la population désagrégé par sexe déclarant avoir les capacités nécessaires pour faire face aux catastrophes naturelles y compris les crises sanitaires. Base : ND ; Cible : ND+25%<br>- % de la population désagrégé par sexe de la zone d'intervention du projet ayant une bonne connaissance sur les risques et la gestion des ressources naturelles. Base : ND ; Cible : ND+25%<br>- % des communes ayant mis en place leurs système d'alerte précoce communautaire fonctionnel. Base : ND ; Cible : 90% | | | | | | | | | | |
| **Produit 1.2.1 : Les hommes et les femmes des zones d'intégration, de réinstallation ou de retour des personnes déplacées ont accès aux services de base (eau, santé, éducation, alimentation, énergie etc.)** | Nombre d'infrastructures communautaires et d'ouvrages identifiés construits ou réhabilités | Rapports d'activités | 0 | 2022 | 0 | 40 | 400 | 430 | 123 | Consultation des rapports d'activités ; PV de réception des ouvrages |
| | Nombre de sites de production maraichères aménagés pour la production | Rapports d'activités ; images des sites aménagés | 0 | 2022 | 0 | 10 | 10 | 10 | 30 | Examen des rapports d'activités / Rapports de visites de sites |
| | Nombre de leaders communautaire (Age, sexe) formés sur l'assainissement total piloté par la communauté (ATPC) | Rapports de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 0 | 75 | 75 | 0 | 150 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Nombre d'infrastructures sanitaires éducatives et de centre d'écoutes et de PEC des personnes déplacées internes réhabilité/construites | Rapports d'activités ; images des sites aménagés ; PV de réception | 0 | 2022 | 0 | 8 | 8 | 8 | 24 | Consultation des rapports d'activités ; rapports de visites des infrastructures ; examen des PV de réception |
| **Produit 1.2.2 : Les communes des zones cibles répondent durablement et décemment aux besoins des communautés d'accueil et des PDI** | Nombre de régions disposant d'un schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme et d'un plan d'occupation des sols révisés | Documents de schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisation révisés ; document de plans d'occupation des sols révisés ; rapports d'activités | ND | 2022 | 0 | 3 | 5 | 5 | 13 | Consultation des documents des schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisation révisés ; consultation des documents de plans d'occupation des sols révisés ; Consultation des rapports d'activités |
| | Nombre de villes disposants d'un schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) et d'un plan d'occupations des sols (POS) s | Schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) ; Plans d'occupations des sols ; rapports d'activités | 0 | 2022 | 0 | 5 | 10 | 10 | 25 | Consultation des schémas directeurs d'aménagement et d'urbanismes des villes identifiées ; Consultation des plans d'occupation des sols des villes identifiées ; Consultation des rapports d'activités. |
| | Nombre de villes disposants de schémas directeurs de drainage des eaux pluviales et de schémas directeurs de gestion des déchets urbains | Schémas directeurs de drainage des eaux pluviales ; Schémas directeurs de gestion des déchets urbains ; Rapports d'activités | 0 | 2022 | 0 | 10 | 20 | 20 | 50 | Consultation des rapports d'activités ; consultation |
| **Produit 1.2.3 : Les PDIs et les communautés d'accueil ont plus d'accès à des opportunités économiques dans les zones à forts défis sécuritaires** | Nombre de PDIs et de membres de la communauté d'accueil formés sur la culture financière (âge, sexe) | Rapports de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 0 | 100 | 100 | 100 | 300 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |
| | Nombre de personnes bénéficiaires des subventions pour la mise en œuvre des AGRs (âge, sexe) | Rapports d'activités ; Liste des bénéficiaires | 0 | 2022 | 2 400 | 2 400 | 2 400 | 2 400 | 9 600 | Consultation des rapports d'activités ; listes de bénéficiaires |
| | Nombre de personnes déplacées internes et membres de la population d'accueil vulnérables bénéficiaires d'intrants et de matériels agricoles pour la production | Rapports d'activités ; Liste des bénéficiaires | 0 | 2022 | 0 | 200 | 200 | 200 | 600 | Consultation des rapports d'activités ; listes de bénéficiaires |

| Produits escomptés | Indicateurs de produits | Sources de données | Situation de référence | | CIBLES (par fréquence de recueil des données) | | | | | Méthodes de recueil des données et risques y relatifs |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Valeur | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | Finale | |
| **Résultat 2.1 : La prévention des conflits et la consolidation de la paix sont renforcées à travers la revitalisation des liens socioculturels entre les communautés**<br>**Indicateurs :**<br>- % des acteurs impliqués dans la gestion du foncier et des ressources naturelles ayant une bonne connaissance du cadre institutionnel et légal y relatif. Base : ND ; Cible : 90%<br>- % des conflits gérés efficacement. Base : ND ; Cible ND+25% | | | | | | | | | | |
| **Produit 2.1.1 : Les principales sources de conflit et les facteurs de résilience sont identifiés et mis à la disposition des acteurs et partenaires au développement** | Nombre de régions disposant de rapports d'identification des principales sources de conflits et des facteurs de résilience dans les zones d'intervention | Rapports de consultations ; Rapports d'activités | 0 | 2022 | 0 | 5 | 0 | 0 | 5 | Consultation des rapports d'activités ; Consultation des rapports d'études |
| | Nombre de voyage d'échange sur les bonnes pratiques en matière de prévention et gestion de conflits réalisé | Rapports d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 0 | 1 | 0 | 0 | 1 | Examen des rapports d'activités |
| **Produit 2.1.2 : Des stratégies régionales et les priorités de consolidation de la paix sont formulées et partagées entre les différents acteurs des régions d'intervention du projet** | Nombre de personnes touchées par les consultations pour l'élaboration de la stratégie régionale de consolidation de la paix de la région de l'Est | Rapports d'activités ; liste des participants aux consultations | 0 | 2022 | 200 | 0 | 0 | 0 | 200 | Consultation des rapports d'activités |
| | Nombre d'assises régionales des jeunes et des femmes sur le rôle et la responsabilité des jeunes et des femmes dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix réalisées | Rapports d'activités ; Listes des participants | 0 | 2022 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | Consultation des rapports d'activités |
| | Existence d'une stratégie régionale sur la consolidation de paix pour la région de l'Est | Document de stratégie régionale de consolidation de la paix ; rapport d'activités | NON | 2022 | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | Consultation des rapports d'activités ; consultation du document de stratégie régionale de consolidation de la paix de la région de l'Est |
| **Produit 2.1.3. : Les acteurs impliqués dans la gestion du foncier et des ressources naturelles ont une bonne connaissance du cadre institutionnel et légal y relatif** | Nombre de régions disposant d'un recueil répertoire identifiant les différents acteurs et structures impliqués dans la gestion du foncier et des ressources naturelles, leurs rôles et responsabilités et les interrelations entre eux | Rapports d'activités ; Documents de recueils | 0 | 2022 | 1 | 5 | 0 | 0 | 6 | Consultation des rapports d'activités ; Consultation des recueils répertoires |

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Nombre d'exemplaires du recueil et d'exemplaires du répertoire édités | Rapports d'activités | 0 | 2022 | 200 | 1000 | 0 | 0 | 1200 | Consultation des rapports d'activités |
| | Nombre de cadres des services techniques compétents fomés sur les dispositions légales et institutionnelles sur la gestion du foncier et des ressources naturelles leur permettant d'assurer efficacement la gestion durable des ressources naturelles et l'application des textes réglementaires, dans une perspective de prévention et de gestion des conflits | Rapports de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 0 | 250 | 0 | 0 | 250 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |
| **Produit 2.1.4 : Les structures locales d'intercession et de médiation sont identifiées, répertoriées et évaluées** | Nombre de régions disposants d'une cartographie des structures locales d'intercession et de médiation | Rapports d'activités ; Cartographies des structures locales d'intercessions et de médiation | 0 | 2022 | 0 | 3 | 2 | 0 | 5 | Consultation des rapports d'activités ; Consultation des documents de cartographies |
| | Nombre recueils d'avis des populations, notamment des agriculteurs, éleveurs, gestionnaires de parcs et zones de chasse et déplacés internes sur les mécanismes traditionnels et modernes d'alerte précoce et de gestion des conflits | Rapports d'activités ; Recueils d'avis des populations | 0 | 2022 | 0 | 3 | 2 | 0 | 5 | Consultation des rapports d'activités |
| **Produit 2.1.5 : Les structures locales d'intercession et de médiation des régions d'intervention sont rendus inclusifs et légitimes, et disposent de capacités à prévenir et gérer les conflits locaux de façon pacifique** | Nombre de communes touchées par les plaidoyers pour l'inclusion des représentants des groupes affectés par les conflits locaux dans les mécanismes, en assurant une représentation d'au moins 30% de jeunes et des femmes dans ces groupes | Rapports d'activités | 0 | 2022 | 0 | 50 | 65 | 50 | 165 | Consultation des rapports d'activités |
| | Nombre de personnes désagrégé par sexe touchées par les activités d'information et de sensibilisation sur l'importance des textes relatifs à l'inclusion des jeunes et des femmes dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix | Rapports d'activités | 0 | 2022 | 0 | 75000 | 97500 | 75000 | | Consultation des rapports d'activités |

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Nombre de membres des structures locales d'intercession et de médiation des régions , y compris les jeunes et les femmes formés en technique d'analyse des conflits, d'alerte précoce et médiation inter et intra-communauté afin qu'ils puissent animer les systèmes d'alerte précoce et gérer de manière pacifique les conflits locaux . | Rapports de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 0 | 1750 | 1750 | 2260 | 5760 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |
| **Produit 2.1.6 : Chacune des régions ciblées dispose d'une analyse locale de conflits complétée par un plan d'action (réalisée conjointement par les structures locales de médiation)** | Nombre de commune assistées par l'intermédiaire des structures locales d'intercession pour la réalisation d'étude sur les conflits communautaires assorti d'un plan d'action pour la prévention et la résolution pacifique des conflits | Rapports d'activités | 0 | 2022 | 0 | 62 | 62 | 62 | 187 | Consultation des rapports d'activités |
| | Nombre de plan d'action communaux pour la prévention et la résolution pacifique des conflits élaborés | Rapports d'activités | 0 | 2022 | 0 | 62 | 62 | 62 | 187 | Consultation des rapports d'activités |
| **Produit 2.1.7 : Des structures locales inclusives de gestion des risques et de prévention des conflits sont renforcées pour mieux orienter la mise en œuvre** | Nombre de personnes désagrégé par sexe des structures de lutte contre la radicalisation et les stigmatisations formées | Rapports de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 0 | 300 | 300 | 150 | 750 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |
| | Nombre de structures de luttes contre la radicalisation et les stigmatisations bénéficiaires d'équipement pour leurs fonctionnement | Rapports d'activités | 0 | 2022 | 0 | 6 | 6 | 0 | 12 | Consultation des rapports d'activités |

| Produits escomptés | Indicateurs de produits | Sources de données | Situation de référence | | CIBLES (par fréquence de recueil des données) | | | | | Méthodes de recueil des données et risques y relatifs |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Valeur | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | Finale | |
| **<u>Résultat 2.2 :</u> Les femmes, les jeunes filles et garçons sont moins vulnérables à la radicalisation et à l'extrémisme violent**<br><br>**<u>Indicateurs :</u>**<br>- % des femmes, des jeunes filles et garçons ayant une bonne perception positive des actions du gouvernement dans le domaine de la PEV (désagrégé par âge et sexe). Base : ND ; Cible : ND + 25%<br>- % des personnes ayant améliorée leur connaissance sur la cohésion sociale, la paix et la lutte contre les VBG dans les localités d'intervention du projet. Base : ND ; Cible : ND + 25% | | | | | | | | | | |
| **Produit 2.2.1 : Les jeunes filles et garçons disposent de capacités pour être des** | Nombre de groupements féminins formés sur la promotion de la paix, de la cohésion sociale, des droits humains et | Rapports de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 30 | 0 | 0 | 0 | 30 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **forces positives potentielles pour contrer l'influence et les récits extrémistes violents dans les communautés** | de la lutte contre les violences basées sur le genre | | | | | | | | | |
| | Nombre de jeunes formés à la promotion de la paix, de la cohésion sociale, les droits humains et à l'identification des initiatives locales de promotion de paix | Rapports de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 30 | 0 | 0 | 0 | 30 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |
| | Nombre d'organisations de jeunes et de femmes ayant bénéficié d'une formation en éco-brigades pour véhiculer des messages de paix et de cohésion sociale tout en protégeant l'environnement | Rapports de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 30 | 0 | 0 | 0 | 30 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |
| | Nombre de membres d'organisations féminines, de jeunes filles et garçons et de repentis formées sur des thématiques relatives à la stigmatisation, la radicalisation, la prévention et gestion des conflits... | Rapports de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 0 | 210 | 0 | 0 | 210 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |
| | Nombre d'infrastructures de paix bénéficiaires d'une subvention pour son fonctionnement | Rapports d'activités | 0 | 2022 | 1 | 1 | 1 | 0 | 3 | Consultation des rapports d'activités |
| **Produit 2.2.2 : Les leaders coutumiers, religieux et les communautés sont outillés pour prévenir la radicalisation et l'extrémisme violent** | Nombre de leaders religieux, communautés, chefs traditionnels et autres leaders locaux (désagrégé par âge, sexe) touchés pour leurs engagements en faveur dialogue avec toutes les composantes de leurs communautés, sur la radicalisation et la culture de la paix | Rapports d'activités | ND | 2022 | 0 | 100 | 75 | 0 | 175 | Consultation des rapports d'activités |
| | Nombre de jeunes et de femmes ayant participé aux dialogues intergénérationnels portant sur les valeurs de la paix et de médiation sociale | Rapports d'activités | 0 | 2022 | 0 | 200 | 300 | 200 | 700 | Consultation des rapports d'activités |
| | Nombre de personnes (désagrégé par âge, sexe) ayant bénéficié des actions de sensibilisations sur la promotion de la paix, de la cohésion sociale, des droits humains et de la lutte contre les violence basées sur les genres au profit des | Rapports d'activités | 0 | 2022 | 0 | 1500 | 3500 | 2000 | 7000 | Consultation des rapports d'activités |

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | leaders coutumiers, religieux et des communautés | | | | | | | | | |
| **Produit 2.2.3 : Les personnes déplacés internes, notamment les femmes, les jeunes, ainsi que les communautés d'accueil, mettent en œuvre des campagnes de promotion de la paix, de la cohésion sociale, des droits humains, de lutte contre les VBG dans les localités d'intervention du projet** | Nombre de personnes (désagrégé par âge, sexe) sensibilisées sur la promotion de la paix, de la cohésion sociale, des droits humains et la lutte contre les violences sur le genre, la protection de l'environnement... | Rapports d'activités | 0 | 2022 | 15000 | 0 | 0 | 0 | 15000 | Consultation des rapports d'activités |
| | Nombre d'émissions de débats radiophoniques organisées sur la promotion de la cohésion sociale, des droits humains et de la lutte contre les violences basées sur le genre | Rapports d'activités | 0 | 2022 | 6 | 0 | 0 | 0 | 6 | Consultation des rapports d'activités |
| **Produit 2.2.4 : Des cadres de concertation communale, provinciale et régionale sont redynamisés avec la participation effective des femmes et des jeunes filles/garçons** | Nombre de régions, de provinces et de communes ayant fait l'objet d'une évaluation de l'existence et de la fonctionnalité des cadres de concertation sur la prévention de la radicalisation et la lutte contre l'extrémisme violent évalués | Rapports d'activités ; Rapports d'évaluations | 0 | 2022 | 0 | 257 | 0 | 0 | 257 | Consultation des rapports d'activités ; Consultation des rapports d'évaluations |
| | Nombre de comités locaux de dialogue pour la paix dotés d'un plan d'action sensible au genre | Rapports d'activités ; Plans d'actions | 0 | 2022 | 0 | 10 | 15 | 10 | 35 | Consultation des rapports d'activités ; consultation des documents de plans d'actions |
| | Nombre d'autorités locales touchées par le plaidoyer pour l'implication des organisation féminines, de jeune filles et garçons dans les mécanismes existants de lutte contre la radicalisation et la stigmatisations | Rapports d'activités | 0 | 2022 | 0 | 175 | 175 | 250 | 600 | Consultation des rapports d'activités |
| | Nombre de rencontres de partage d'expériences et de bonnes pratiques au sein des cadres de concertation femmes-jeunes-leaders religieux et coutumiers | Rapports d'activités | 0 | 2022 | 0 | 6 | 6 | 6 | 18 | Consultation des rapports d'activités |

| Produits escomptés | Indicateurs de produits | Sources de données | Situation de référence | | CIBLES (par fréquence de recueil des données) | | | | | Méthodes de recueil des données et risques y relatifs |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Valeur | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | Finale | |
| **<u>Résultat 3.1</u> : Les jeunes, les femmes y compris les personnes déplacées internes et les personnes les plus vulnérables des régions améliorent leurs connaissances pour la réalisation d'activités génératrices de revenus**<br>**<u>Indicateurs :</u>**<br>- % des bénéficiaires des formations pour la réalisation d'activités génératrices de revenus ayant amélioré leurs connaissances pour l'amélioration de leur productivité et la durabilité de leurs activités. Base : 0% ; Cible : 90%<br>- % des bénéficiaires des formations pour la réalisation d'activités génératrices de revenus ayant amélioré leurs compétences commerciales pour revitaliser l'économie locale. Base : 0% ; Cible : 90% | | | | | | | | | | |
| **Produit 3.1.1 : Les populations hôtes et les personnes déplacées internes disposent de connaissances pour augmenter la productivité et la durabilité des activités agricoles** | Nombre de personnes (désagrégé par âge, sexe) formés sur les chaines de valeur des filières porteuses sélectionnées | Rapports de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 0 | 300 | 300 | 0 | 600 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |
| | Nombre de jeunes et de femmes formées dans les chaines de valeurs porteuses sélectionnées | Rapports de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 0 | 2000 | 2000 | 3000 | 7000 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |
| | Nombre de voyages pour la visite de bonnes pratiques en matière de structuration des chaines de valeurs | Rapports d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 0 | 2 | 2 | 2 | 6 | Consultation des rapports d'activités, Consultation des listes des participants |
| | Nombre de jeunes et de femmes formées en marketing et aux marchés locaux | Rapports de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 0 | 1000 | 1500 | 3500 | 6000 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |
| **Produit 3.1.2 : Les femmes et les jeunes déplacés internes ou issus des populations hôtes disposent des compétences commerciales pour revitaliser l'économie locale** | Nombre d'évaluation rapide des lacunes en matière des compétences basées sur le marché | Rapports d'activités ; rapports d'évaluation rapide | ND | 2022 | 0 | 6 | 0 | 0 | 6 | Consultation des rapports d'activités ; consultation des rapports d'évaluation rapide |
| | Nombre de jeunes et de femmes ayant bénéficié des activités de renforcement des compétences sur le développement des compétences commerciales et entrepreneuriales (répartition par âge/sexe) | Rapports de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 0 | 225 | 225 | 150 | 600 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |
| | Nombre de structures satellites de formation professionnelle mise en place et équipées au | Rapports d'activités | 0 | 2022 | 1 | 1 | 1 | 0 | 3 | Consultation des rapports d'activités |

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | niveau de trois sites stratégiques | | | | | | | | | |
| | Nombre de jeunes (désagrégé par sexe) bénéficiant de formation professionnelle axée sur le marché | Rapports de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 70 | 65 | 65 | 0 | 200 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |
| | Nombre de groupements de jeune (désagrégé par sexe) ayant bénéficié de fonds pour le démarrage de leurs activités de micro et petites entreprises | Rapports d'activités | 0 | 2022 | 0 | 8 | 8 | 4 | 20 | Consultation des rapports d'activités |

| Produits escomptés | Indicateurs de produits | Sources de données | Situation de référence | | CIBLES (par fréquence de recueil des données) | | | | | Méthodes de recueil des données et risques y relatifs |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Valeur | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | Finale | |
| **<u>Résultat 3.2 :</u> Les jeunes, les femmes y compris les personnes déplacées internes et les personnes les plus vulnérables ont accès à des investissements et à des moyens de production durables**<br>**<u>Indicateurs :</u>**<br>- % de personnes déplacées interne et hôtes et les personnes les plus vulnérables bénéficiaires du programme ayant augmenté leurs capacité de production et/ou ayant développé des activités de production durables. Base : 0% ; Cible : 80%<br>- % des femmes de la zone d'intervention du projet ayant un meilleur accès aux moyens de subsistance et aux opportunités économiques. Base : ND ; Cible : ND+25% | | | | | | | | | | |
| **Produit 3.2.1 : Les populations disposent d'opportunités d'emplois diversifiées à travers les chaines de valeurs agricoles** | Nombre d'étude sur les chaines de valeur agricole à haut potentiel de rendement et de création d'emplois | Rapports d'activités ; Rapport d'étude | 0 | 2022 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | Consultation des rapports d'activités ; consultation du rapport d'étude |
| | Nombre de sites maraichers pour les femmes PDIs et les populations hôtes de Kaya aménagés | Rapports d'activités | 0 | 2022 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | Consultation des rapports d'activités |
| | Nombre d'hectares des périmètres agricoles aménagés au profit des jeunes entrepreneurs agricoles pour leur insertion et pour la réalisation des activités agricoles aménagé | Rapports d'activités | 0 | 2022 | 40 | 40 | 20 | 0 | 100 | Consultation des rapports d'activités |
| | Nombre de bassins de rétention et/ou des forages solaires construits, réhabilités ou adaptés aux nouvelles technologies pour l'irrigation des périmètres agricoles | Rapports d'activités | 0 | 2022 | 7 | 7 | 6 | 0 | 20 | Consultation des rapports d'activités |

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Nombre d'organisations de jeunes agri preneurs dotés en intrants, outils et équipements agricoles et technologiques nécessaires pour la réalisation de leurs activités agricoles (production, transformation, commercialisation) | Rapports d'activités | 0 | 2022 | 12 | 12 | 6 | 0 | 30 | Consultation des rapports d'activités |
| **Produit 3.2.2 : Les ménages vulnérables des communautés cibles bénéficient d'opportunités immédiates en termes d'emploi et de revenus** | Existence d'une cartographie des opportunités socio-économiques, en s'appuyant sur de nouvelles analyses ou des analyses des chaines de valeur existantes dans les 6 régions d'interventions | Rapports d'activités ; Document de Cartographie des opportunités socio-économiques | NON | 2022 | NON | OUI | OUI | OUI | OUI | Consultation des rapports d'activités ; Consultation des documents de Cartographie des opportunités socio-économiques |
| | Existence d'une cartographie des infrastructures et service sociaux de base disponibles, leur accessibilité et état de fonctionnement dans les 6 régions d'intervention | Rapports d'activités ; Document de Cartographie des infrastructures et services sociaux de base | NON | 2022 | NON | OUI | OUI | OUI | OUI | Consultation des rapports d'activités ; Consultation du document de cartographie |
| | Nombre d'emplois temporaires créent à travers la réhabilitation des infrastructures communautaires de base selon l'approche 3x6 | Rapports d'activités | 0 | 2022 | 0 | 3100 | 3100 | 1000 | 7200 | Consultation des rapports d'activités |
| | Nombre de bénéficiaires pour la promotion de l'utilisation des énergies alternative et de bonnes pratiques | Rapports d'activités | 0 | 2022 | 0 | 3100 | 3100 | 1000 | 7200 | Consultation des rapports d'activités |
| | Nombre de communes bénéficiaires de renforcement de capacités opérationnelles pour l'entretien des infrastructures communautaires et services sociaux de base | Rapports de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 0 | 13 | 13 | 14 | 40 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |
| **Produit 3.2.3 : Les populations hôtes et les personnes déplacées internes disposent de capacités matérielles et financières pour augmenter la productivité et la durabilité des activités génératrices de revenus** | Nombre de producteurs/productrices (désagrégé par âge, sexe) dont la production agricole et animale a été restaurée (répartition par âge/sexe) | Rapports d'activités | 0 | 2022 | 0 | 2500 | 2500 | 1000 | 6000 | Consultation des rapports d'activités |
| | Nombre de personnes (désagrégé par âge, sexe) bénéficiant des formations techniques sur les chaines de valeurs identifiées au sein des communautés cibles (répartition par âge/sexe) | Rapports de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 0 | 300 | 300 | 0 | 600 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |
| | Nombre de groupes de producteurs/productrices ayant bénéficié des kits de démarrage / subventions en rapport avec les chaînes de valeur sélectionnées (répartition par âge/sexe) | Rapports d'activités | 0 | 2022 | 10 | 25 | 25 | 0 | 60 | Consultation des rapports d'activités |
| | Nombre d'arbres plantés dans les zones agricoles et autour des équipements publics réhabilités | Rapports d'activités | 0 | 2022 | 0 | 16000 | 16000 | 16000 | 48000 | Consultation des rapports d'activités |

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Nombre de groupes constitués ayant bénéficié d'un appui technique, managérial et de micro-subventions | Rapports d'activités | 0 | 2022 | 0 | 20 | 10 | 20 | 50 | Consultation des rapports d'activités |
| | Nombre de groupes d'épargne mis en place pour un renforcement aux AGR dans une optique de durabilité | Rapports d'activités | 0 | 2022 | 0 | 10 | 10 | 10 | 30 | Consultation des rapports d'activités |

| Produits escomptés | Indicateurs de produits | Sources de données | Situation de référence | | CIBLES (par fréquence de recueil des données) | | | | | Méthodes de recueil des données et risques y relatifs |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Valeur | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | Finale | |
| **<u>Résultat 3.3 :</u> Le relèvement socio-économique de la région du Sahel est soutenu grâce à l'accroissement de la production et de la compétitivité de la filière viande, à travers la fourniture des produits de qualité et l'accroissement de revenus des acteurs clés de la filière, notamment les populations pastorales et agropastorales.**<br>**<u>Indicateurs :</u>**<br>- % d'augmentation des exportations des produits de la filière viande. Base : ND ; Cible : ND+10%<br>- % d'augmentation du revenu moyens des acteurs de la filière viande. Base : ND ; Cible : ND+10%<br>- % d'acteurs du secteur de la viande appliquant des pratiques sanitaires améliorées. Base : ND ; Cible : ND+50% | | | | | | | | | | |
| Produit 3.3.1 : Une structure moderne d'abattage à Dori pour réduire les coûts en aval de la production, diminuer les risques sanitaires potentiels et favoriser la commercialisation et exportation d'une viande de qualité est disponible | Nombre d'étude de faisabilité réalisé pour la construction de l'abattoir frigorifique moderne | Rapports d'activités ; Rapport d'étude | 0 | 2022 | 1 | 1 | 0 | 0 | 2 | Consultation des rapports d'activités ; consultation du rapport d'étude |
| | Nombre d'abattoirs frigorifique modernes construits et équipés | Rapports d'activités ; PV de réceptions | 0 | 2022 | 0 | 1 | 0 | 0 | 1 | Consultation des rapports d'activités ; PV de réception de l'infrastructure |
| Produit 3.3.2 : Les acteurs de la filière viande disposent de capacités renforcées pour être plus compétitifs sur le marché | Existence d'une cartographie des acteurs de la chaîne de valeur de la filière viande | Rapports d'activités ; Document de Cartographie des acteurs de la chaîne de valeur | NON | 2022 | NON | OUI | OUI | OUI | OUI | Consultation des rapports d'activités ; Consultation des documents de Cartographie de la chaine de valeur de la filière viande |
| | Existence d'un cadre réglementaire amélioré pour la filière | Rapports d'activités ; liste des plus importantes lois et arrêtés ministériels améliorées | NON | 2022 | NON | OUI | OUI | OUI | OUI | Consultation des rapports d'activités ; exploitation des documents de lois et arrêtés |

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Existence d'une plateforme viande et des groupes de travail au sein de la chaîne de valeur fonctionnels | Rapports d'activités | NON | 2022 | NON | OUI | OUI | OUI | OUI | Consultation des rapports d'activités |
| | Nombre de réunions de coordination pour la plateforme viande et des groupes de travails | Rapports d'activités ; rapports des réunions ; liste de participants aux réunion | 0 | 2022 | 0 | 2 | 2 | 2 | 6 | Consultation des rapports d'activités ;consultation des listes des participants aux réunions |
| | Existence d'une stratégie de communication et de sensibilisation pour la filière | Rapports d'activités ; Document de stratégie de communication et de sensibilisation | NON | 2022 | NON | OUI | OUI | OUI | OUI | Consultation des rapports d'activités ; Consultation du document de stratégie de communication et de sensibilisation |
| | Existence d'un système d'identification et de traçabilité du bétail | Rapport d'activités | NON | 2022 | NON | OUI | OUI | OUI | OUI | Consultation des rapports d'activités |
| Produit 3.3.3 : Les ménages pastoraux et agropastoraux vulnérables disposent d'opportunité d'emplois attrayants dans la filière viande | Nombre d'éleveurs/producteurs de bétail formés sur les bonnes pratiques de production de bétail, le transport et les services vétérinaires | Rapports de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 0 | 200 | 200 | 0 | 400 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |
| | Nombre d'exploitants de l'abattoir et de boucheries formés sur les bonnes pratiques d'hygiène, les exigences en matière de transport, le fonctionnement et l'entretien des usines de transformation… | Rapports de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 0 | 100 | 100 | 0 | 200 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |
| | Disponibilité de la certification HACCP pour l'abattoir | Rapports d'activités | NON | 2022 | NON | NON | OUI | OUI | OUI | Consultation des rapports d'activités |
| | Nombre d'acteurs des services vétérinaires y compris aux frontière et des analystes de laboratoire formés sur les contaminants et la microbiologie | Rapports de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 0 | 200 | 200 | 200 | 600 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |
| | Nombre de négociants de la chaîne de valeur de la viande formés sur la gestion d'entreprise, les connaissances financière, l'accès au financement et aux marchés… | Rapports de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 0 | 200 | 200 | 200 | 600 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |
| | Nombre de voyages d'étude/visites de terrain réalisé dans des pays de la région ayant un modèle réussi de la chaîne de valeur de la viande. | Rapports d'activités ; Liste des participants aux voyages | 0 | 2022 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | Consultation des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants aux voyages d'études |
| Produit 3.3.4 : Les acteurs de la filière viande disposent de | Nombre d'événements acheteurs-vendeurs organisés pour les acteurs de la chaîne de valeur de la viande | Rapports d'activités | 0 | 2022 | 0 | 0 | 1 | 1 | 2 | Consultation des rapports d'activités |

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| cadre de rencontre pour la promotion du commerce transfrontalier et les exportations | Nombre de foires/salons internationaux organisés | Rapports d'activités | 0 | 2022 | 0 | 0 | 1 | 1 | 2 | Consultation des rapports d'activités |

| Produits escomptés | Indicateurs de produits | Sources de données | Situation de référence | | CIBLES (par fréquence de recueil des données) | | | | | Méthodes de recueil des données et risques y relatifs |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Valeur | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | Finale | |
| **Résultat 4.1 : Les jeunes, les femmes y compris les personnes déplacées internes et les personnes les plus vulnérables des régions améliorent leurs revenus à travers la création d'emplois, d'entreprises opérationnelles, formelles, résilientes et citoyennes qui intègrent les innovations sociales, environnementales, inclusives, digitales**<br>**Indicateurs :**<br>- **%** de personnes déplacées interne et hôtes et les personnes les plus vulnérables bénéficiaires du programme ayant vu leurs revenus augmentés (répartition par âge/sexe). Base : 0 ; Cible : 75%<br>- Taux d'accroissement des nouvelles créations d'emplois. Base : 0% ; Cible : 10%<br>- % des femmes et des jeunes filles entrepreneurs bénéficiaires du programmes ayant pu accélérer leurs PME. Base : 0% ; Cible : 75% | | | | | | | | | | |
| **Produit 4.1.1 : Les services publics d'enseignement et de formation techniques et professionnels ainsi que les collectivités territoriales sont dotés de capacités techniques et matérielles pour une meilleure prise en charge de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes hommes, jeunes filles et femmes** | Nombre de capsules vidéo réalisées sur les incubateurs des centres du CEFPO, CFPI-B, ANFP et CFPRZ et leurs effets sur les startups des apprenants issus des centres | Rapports d'activités ; Capsules vidéos | 0 | 2022 | 4 | 0 | 0 | 0 | 4 | Consultation des rapports d'activités |
| | Nombre d'agents techniques formés en gestion d'un incubateur | Rapports de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 0 | 10 | 0 | 0 | 10 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |
| | Existence d'un rapport d'étude sur les écosystèmes de l'entreprenariat des jeunes et des femmes dans les régions affectées par la crise au Burkina | Rapports d'activités ; rapports d'étude | NON | 2022 | NON | OUI | OUI | OUI | OUI | Consultation des rapports d'activités ; Consultation du rapport d'étude |
| | Existence d'un rapport d'étude sur les filières agricoles et autres créneaux à fort potentiel d'emplois pour les jeunes et les femmes dans les régions les plus affectées par la crise | Rapports d'activités ; rapports d'étude | NON | 2022 | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | Consultation des rapports d'activités ; consultation du rapport d'étude |
| **Produit 4.1.2 : Les femmes et les jeunes filles entrepreneurs ont accès à des possibilités de financement et de développement des capacités pour accélérer leurs PME grâce à un programme d'accélération de la croissance** | Nombre de femmes et de jeunes filles entrepreneurs ayant accès à des possibilités de financement et de développement des capacités pour accélérer leurs MPME par le biais d'un programme d'accélération de la croissance. | Rapports d'activités ; liste des entreprises bénéficiaires | 0 | 2022 | 30 | 0 | 0 | 0 | 30 | Consultation des rapports |

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Nombres de MPME sélectionnés ayant bénéficié d'un système de mentorat et d'assistance technique pour améliorer leur préparation au financement de l'accélérateur de croissance | | 0 | 2022 | 30 | 0 | 0 | 0 | 30 | |
| | Nombre de MPME sélectionnées bénéficiaires de facilités de financement | | 0 | 2022 | 30 | 0 | 0 | 0 | 30 | |
| | Existence d'une plateforme numérique servant d'espace virtuel pour rassembler les ressources, les connaissances, le mentorat et les réseaux nécessaires pour permettre aux femmes de développer leurs idées, leurs initiatives ou leurs entreprises | Rapports d'activités ; Plateforme numérique | Non | 2022 | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | Consultation des rapports d'activités ; Consultation de la plateforme numérique |
| **Produit 4.1.3 : Les jeunes hommes, jeunes filles et femmes adultes sont dotés de capacités techniques (éducation financière et digitales, leadership et entreprenariat, négociation…) et financière (fonds d'Amorçage, subventions, fonds d'honneur, fonds de garantie, prêts, blending financies…) pour accroître leur capacité d'insertion socioprofessionnelle et transformer leurs initiatives économiques en entreprises opérationnelles et viables** | Nombre d'initiatives économiques des jeunes et des femmes incubées | Rapports d'activités | 0 | 2022 | 100 | 50 | 0 | 0 | 150 | Consultation des rapports d'activités |
| | Nombre de jeunes (hommes, femmes) formés en production et en transformation de produits agricoles et non agricoles | Rapports de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 100 | 0 | 0 | 0 | 100 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |
| | Nombres d'entreprises formalisées (disposant d'un RCCM) | Rapports d'activités, RCCM | 0 | 2022 | 65 | 0 | 0 | 0 | 65 | Consultation des rapports d'activités |
| | Nombre de startups accompagnées à travers le programme d'accélération des startups | Rapports d'activités | 0 | 2022 | 0 | 20 | 0 | 0 | 20 | Consultation des rapports d'activités |
| | Nombre d'étudiants pré incubés à travers le programme de préincubation "For her Entreprenership Empowerment (FEE)" | Rapports d'activités | 0 | 2022 | 300 | 0 | 0 | 0 | 300 | Consultation des rapports d'activités |
| | Nombre de personnes formées en développement personnel et leadership entrepreneurial | Rapports de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 50 | 0 | 0 | 0 | 50 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |
| | Nombre de producteurs ruraux formés en gestion simplifiées | Rapports de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 50 | 0 | 0 | 0 | 50 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Nombre de personnes formées en éducation financière | Rapports de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 50 | 0 | 0 | 0 | 50 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |
| | Nombre de jeunes et de femmes formées pour la réalisation d'activités des filières porteuses identifiées par l'étude sur les écosystèmes de l'entreprenariat des jeunes et des femmes adaptées à la situation des personnes déplacées interne | Rapports de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 150 | 0 | 0 | 0 | 150 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |
| | Nombre de sociétés coopératives simplifiées mises en place | Rapports d'activités | 0 | 2022 | 30 | 0 | 0 | 0 | 30 | Consultation des rapports d'activités |
| | Nombre de jeunes bénéficiaires d'un système de mentorat pour accompagner les porteurs de projets avec l'appui du secteur privé | Rapports d'activités | 0 | 2022 | 90 | 0 | 0 | 0 | 90 | Consultation des rapports d'activités |

| Produits escomptés | Indicateurs de produits | Sources de données | Situation de référence | | CIBLES (par fréquence de recueil des données) | | | | | Méthodes de recueil des données et risques y relatifs |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Valeur | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | Finale | |
| **<u>Résultat 4.2 :</u> les jeunes y compris les personnes déplacées internes et les personnes les plus vulnérables des régions améliorent leurs accès aux financements, aux marchés, et à la diversification des filières économiques locales**<br>**<u>Indicateurs :</u>**<br>- Taux d'accroissement des nouvelles créations d'entreprises et des nouvelles créations d'emplois. Base : 0% ; Cible : 10%<br>- % des jeunes y compris les personnes déplacées internes qui ont accès aux financements, aux marchés et à des filières économiques locales diversifiées. Base : ND ; Cible : ND + 25%<br>- % des filles et des femmes y compris celles qui vivent dans des zones touchées par un conflits ayant accès aux financements, aux marchés et à des filières économiques locales diversifiées. Base : ND ; Cible : ND + 25% | | | | | | | | | | |
| **Produit 4.2.1 : Les jeunes, les femmes y compris les personnes déplacées internes et les entreprises disposent d'un environnement institutionnel et organisationnel favorable à leurs inclusions financières** | Existence de produits financiers adaptés aux besoins des personnes déplacés internes et les communautés affectées y compris les femmes et les jeunes | Rapports d'activités | ND | 2022 | | OUI | OUI | OUI | OUI | Consultation des rapports d'activités |
| | Nombre d'institutions financières ayant bénéficié de soutien pour la mise en place de services financiers adaptés | Rapports d'activités | 0 | 2022 | 0 | 1 | 1 | 1 | 3 | Consultation des rapports d'activités |
| | Nombre de personnes (PDIs et communautés d'accueil - (désagrégé par age, sexe)) bénéficiaires d'un accompagnement du secteur privé dans le développement de leurs activités génératrices de revenu | Rapports d'activités ; listes des bénéficiaires | 0 | 2022 | 0 | 60 | 60 | 60 | 180 | Consultation des rapports d'activités |

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Produit 4.2.2 : Les femmes et les filles (y compris celles qui vivent dans des zones touchées par un conflit) ont un meilleur accès à un système de financement numérique inclusif grâce au renforcement de leurs compétences techniques et numériques** | Nombre de femmes et jeunes filles ayant bénéficié de compétences dans des secteurs numériques prometteurs (Big data, programmation, codification numérique) | Rapports de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 250 | 0 | 0 | 0 | 250 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |
| | Nombre de femmes et jeunes filles formées à la certification numérique à travers les outils TIC | Rapports de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 15 | 0 | 0 | 0 | 15 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |
| | Nombres de participants aux tournées de classes master learning | Rapports de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 1000 | 0 | 0 | 0 | 1000 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |
| | Nombre de femmes formées pour participer au programme d'incubation | Rapports de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 100 | 0 | 0 | 0 | 100 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |
| | Existence d'une application conçue pour améliorer les solutions de financement numérique inclusives pour les femmes et les filles **n**on desservies et mal desservies | Rapports d'activités ; Application | NON | 2022 | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | Consultation des rapports d'activités ; Utilisation de l'application conçue |
| **Produit 4.2.3 : Le potentiel, l'expertise, l'expérience et les bonnes pratiques des organisations philanthropiques, du secteur privé sont mobilisés pour soutenir les jeunes filles et garçons entreprenants** | Nombre de jeunes (filles et garçons) ayant participé au boot camp entrepreneuriat digital | Rapports d'activités ; listes des participants | 0 | 2022 | 50 | 0 | 0 | 0 | 50 | Consultation des rapports d'activités |
| | Nombre de bourses de recherche et d'innovation octroyées à des jeunes (filles et garçons) inventeurs/innovateurs | Rapports d'activités | 0 | 2022 | 5 | 0 | 0 | 0 | 5 | Consultation des rapports d'activités |
| | Nombre de participants à l'atelier de mise en relation entre les jeunes (filles et garçons) inventeurs/innovateurs retenus et les acteurs de l'accompagnement | Rapports d'activités | 0 | 2022 | 50 | 0 | 0 | 0 | 50 | Consultation des rapports d'activités |
| | Nombre de bourses d'accompagnement à l'innovation octroyées | Rapports d'activités | 0 | 2022 | 5 | 0 | 0 | 0 | 5 | Consultation des rapports d'activités |
| | Nombre de porteurs de projets et acteurs du domaine formés sur la loi des startups | Rapports de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 50 | 0 | 0 | 0 | 50 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |

| Produits escomptés | Indicateurs de produits | Sources de données | Situation de référence | | CIBLES (par fréquence de recueil des données) | | | | | Méthodes de recueil des données et risques y relatifs |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Valeur | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | Finale | |
| **<u>Résultat 4.3 :</u> la résilience et la compétitivité de Start-Up, TPE et PME nationales sont accrues à travers une meilleure utilisation des outils de l'intelligence économique, de transformation digitale, de communication, de partage d'expériences et de bonnes pratiques**<br>**<u>Indicateurs :</u>**<br>- % des jeunes et femmes bénéficiaires de fonds d'appui au démarrage réalisant des bénéfices à travers leurs micro-projets et petites entreprises. Base : 0% ; Cible : 70%<br>- Taux de survie des nouvelles start-up, TPE et PME crées. Base : ND ; Cible : ND+25% | | | | | | | | | | |
| **Produit 4.3.1 : Les Start-Up, TPE et PME bénéficient de mécanismes et mesures réglementaires adéquats, de formalisation et de protection sociale** | Nombre de femmes des groupes vulnérables formées en inclusion financière, entrepreneuriat et sur la gamme de produits et de services financiers utiles et adaptés à leurs besoins | Rapports de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 0 | 100 | 0 | 0 | 100 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |
| | Nombre d'entreprises formalisées (RCCM) | Rapports d'activités | 0 | 2022 | 0 | 66 | 67 | 67 | 200 | Consultation des rapports d'activités |
| | Nombre de filles/femmes responsables de startup, TPE et PME formées sur les mesures et mécanismes de protection sociale y compris fiscale | Rapports de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 0 | 50 | 0 | 0 | 50 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |
| **Produit 4.3.2 : Les centres de ressources en entreprenariat disposent d'un hub d'accélération pour la gestion des connaissances soutenant l'entreprenariat avec un potentiel de mise à l'échelle** | Nombre de bénéficiaires (désagrégé par âge, sexe) formés sur le fonctionnement des HUBs | Rapports de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 0 | 60 | 0 | 0 | 60 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |
| | Nombre de bénéficiaires (désagrégé par âge, sexe) formés en innovation entrepreneuriale | Rapports de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 0 | 60 | 0 | 0 | 60 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |
| | Nombre de bénéficiaires (désagrégé par âge, sexe) formés sur la capitalisation des apprentissages | Rapports de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 0 | 10 | 0 | 0 | 10 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |
| **Produit 4.3.3 : Les femmes et les jeunes disposent de capacités et de compétences pour bénéficier des politiques et des programmes** | Existence d'une cartographie des capacités de résilience des femmes dans la zone d'intervention | Rapports d'activités ; document de cartographie | NON | 2022 | NON | OUI | OUI | OUI | OUI | Consultation des rapports d'activités ; document de cartographie |

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **sensibles au genre, axées sur la résilience et le développement durable dans leurs communautés** | Nombre de ménages, micro et petites entreprises à faible revenu ayant bénéficié de services financiers abordables et de qualité | Rapports d'activités | 0 | 2022 | 0 | 800 | 500 | 300 | 1600 | Consultation des rapports d'activités |
| | Nombre de bénéficiaires (désagrégé par âge, sexe) de fonds d'amorçage pour le renforcement de leurs activités économiques | Rapports d'activités | 0 | 2022 | 0 | 1250 | 5000 | 1250 | 7500 | Consultation des rapports d'activités ; listes des bénéficiaires |
| | Existence d'un guide simplifié sur l'entrepreneuriat agricole/digital innovant dans les quatre principales langues du Pays | Rapports d'activités | NON | 2022 | NON | OUI | OUI | OUI | OUI | Consultation des rapports d'activités |
| | Nombre d'entrepreneur(e)s et de petites entreprises et investisseur accompagnés pour la réalisation des plans d'affaire | Rapports d'activités | 0 | 2022 | 0 | 1000 | 600 | 0 | 1600 | Consultation des rapports d'activités |
| | Nombre d'acteurs étatiques (ministères et départements compétents) et des OSC bénéficiaires d'appuis techniques et de renforcement des capacités | Rapports de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 0 | 340 | 250 | 250 | 840 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |
| **Produit 4.3.4 : Les femmes et jeunes ont un meilleur accès à des ressources matérielles et financières pour conduire des activités génératrices de revenus** | Nombre de femmes formées pour le développement et le renforcement d'activités agricole et non agricole | Rapports de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 100 | 416 | 417 | 417 | 1350 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |
| | Nombre de centres de formation professionnel renforcés en capacités d'accueil et des conditions d'apprentissage convenables aux femmes | Rapports de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 1 | 2 | 2 | 1 | 6 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |
| | Nombre de femmes entrepreneures équipées en matériels nécessaires pour leurs activités économique | Rapports d'activités | 0 | 2022 | 0 | 5500 | 5500 | 3000 | 14000 | Consultation des rapports d'activités |
| | Nombres de femmes ayant bénéficié de subventions pour le démarrage de leurs activités économiques | Rapports d'activités | 0 | 2022 | 0 | 800 | 800 | 900 | 2500 | Consultation des rapports d'activités |
| **Produit 4.3.5 : Les MPME/PME des zones affectées par la crise accèdent durablement à des services financiers et non** | Nombre d'études diagnostic sur les besoins et gaps de financement des MPME/PME et les pratiques internes de gestion des garanties dans les | Rapports d'activités ; rapport d'étude | 0 | 2022 | 0 | 1 | 0 | 0 | 1 | Consultation des rapports d'activités |

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **financiers et services financiers innovants et adaptés pour soutenir les emplois verts** | chaines de valeurs sélectionnées réalisées | | | | | | | | | |
| | Nombre d'acteurs bénéficiaires d'accompagnement des partenaires financiers à travers ces rencontres de mise en relation | Rapports d'activités | 0 | 2022 | 0 | 60 | 60 | 60 | 180 | Consultation des rapports d'activités |
| | Nombre d'initiatives économiques bénéficiaires du financement des institutions financières à travers les chaines de valeurs appuyées | Rapports d'activités | 0 | 2022 | 0 | 60 | 60 | 60 | 180 | Consultation des rapports d'activités |
| | Nombre de MPME/PME portées par des femmes et des jeunes formés sur l'éducation financière et digitales | Rapports de formation ; Rapport d'activités ; Liste des participants | 0 | 2022 | 0 | 150 | 150 | 150 | 450 | Consultation des rapports de formations, des rapports d'activités ; Consultation des listes des participants |

## VI. SUIVI ET ÉVALUATION

Le suivi et l'évaluation représentent deux aspects très importants dans la mise en œuvre des programmes et projets de développement. L'Assemblée générale des projets et programmes ainsi que les comités de revue sont des organes impliqués dans le système de S&E.

Selon la règlementation nationale en vigueur[41], la responsabilité des documents à fournir relève de la responsabilité du Coordonnateur du programme qui doit rendre compte trimestriellement et annuellement de l'état d'exécution du programme par des rapports écrits, adressés aux responsables des programmes budgétaires concernés au Ministère de l'Economie des Finances et de la Prospective ainsi qu'à la Direction Générale en charge de la coordination et du suivi des investissements publics du ministère en charge de l'économie.

Ces rapports, élaborés sur la base du plan de travail annuel du programme et validé par les comités de revue prendront en compte, entre autres :

- Le niveau d'exécution des activités, les progrès réalisés vers l'achèvement des résultats – clés, ainsi que les informations relatives à l'utilisation des ressources et l'efficience de l'intervention
- Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du programme et les propositions de solution.

Lesdits rapports seront soumis à l'appréciation préalable du comité de revue, avant transmission aux différentes instances.

Outre les rapports périodiques, l'Unité de Gestion du Programme (UGP) est chargée de :

- Capitaliser les leçons apprises
- Mettre à jour la matrice de gestion des risques.

De même, il est attendu du Coordonnateur du programme, la mise en œuvre des recommandations des organes de suivi ainsi que l'élaboration du rapport de fin d'exécution du programme. Les modalités de suivi devront prendre en compte l'organisation de missions de terrain réalisées conjointement avec le PNUD et les structures bénéficiaires en vue de valider les résultats. Ces missions seront sanctionnées de rapports de mission.

Afin d'assurer la disponibilité des données pour le renseignement des indicateurs, le P3R contribuera financièrement et techniquement à la collecte de données pour le renseignement des situations de références manquantes et niveaux atteints annuellement. En plus du plan de suivi ci-après, le programme fera l'objet des évaluations à mi-parcours et finale.

[41] Décret N° 2021-1383/PRES/PM/MEFP du 31 décembre 2021 portant règlementation des projets et programmes de développement au Burkina Faso

## Plan de suivi

**Table 4: Plan de suivi**

| Activité de suivi | Objet | Fréquence | Action prévue | Partenaires Éventuels |
|---|---|---|---|---|
| Suivre les progrès vers les résultats | Recueillir et analyser les données sur les progrès par rapport aux indicateurs de résultats du RRF afin de déterminer les progrès du projet vers l'obtention des produits convenus. | Trimestrielle ou à la fréquence requise pour chaque indicateur. | Intervention de la direction du programme en cas de progrès plus lents que prévus. | UGP<br>PNUD |
| Suivre et gérer les risques | Identifier les risques spécifiques susceptibles de menacer l'atteinte des résultats prévus. Identifier et suivre les mesures de gestion des risques au moyen d'un registre des risques. Ceci comprend les mesures et les plans de suivi qui ont pu être requis selon les normes sociales et environnementales du PNUD. Des audits seront réalisés conformément à la politique d'audit du PNUD pour gérer les risques financiers. | Trimestrielle | La direction du programme identifie les risques et prend des mesures de gestion de ces risques. Elle veille à la tenue et à l'actualisation du registre des risques pour assurer le suivi des risques repérés et des mesures prises. | UGP<br>PNUD |
| Apprendre | Les connaissances, les bonnes pratiques et les enseignements seront dégagés périodiquement des activités du projet ainsi que recherchés activement auprès d'autres projets et de partenaires puis réintégrés dans le programme. | Au moins annuellement | L'équipe du programme dégage les leçons appropriées et en tient compte pour éclairer les décisions de gestion. | UGP<br>PNUD |
| Assurance qualité du projet | La qualité du projet sera évaluée par rapport aux normes de qualité du PNUD pour repérer les forces et les faiblesses du projet et pour éclairer la prise de décisions de gestion afin d'améliorer le programme. | Annuelle | La direction du programme examine les forces et les faiblesses du programme et en tient compte pour éclairer ses décisions et améliorer les performances du programme. | UGP<br>PNUD<br>Comité de revue |
| Revoir et prendre des mesures correctives | Revue interne des données et des preuves issues de toutes les actions de suivi afin d'éclairer la prise de décisions. | Au moins annuellement | Les données sur les performances, les risques, les leçons et la qualité font l'objet d'un examen du comité de pilotage et sont utilisées pour prendre des mesures correctives. | UGP<br>PNUD<br>Comité de revue |

| Activité de suivi | Objet | Fréquence | Action prévue | Partenaires Éventuels |
|---|---|---|---|---|
| Elaborer le Rapport annuel de suivi du projet | Il sera présenté au comité de revue du projet et aux parties prenantes clés un rapport d'avancement qui comprendra les données sur les résultats obtenus au regard des cibles annuelles prédéfinies au niveau des produits, le résumé d'évaluation annuel de la qualité du programme, un registre des risques actualisé avec indication des mesures d'atténuation et tous les rapports d'évaluation et de revue établis au cours de la période considérée. | Annuelle et à la fin du programme (rapport final) | | UGP<br>PNUD |
| Réaliser la Revue semestrielle du PTA du programme | Le mécanisme de gouvernance du projet (comité de revue) effectuera des revues semestrielles du programme pour en évaluer la performance, examiner les rapports d'évaluation et le Plan de travail pluriannuel afin de garantir le réalisme des budgets pour la durée du programme. La dernière année du projet, le comité de revue effectue une revue du projet pour dégager les leçons à retenir, examiner les possibilités d'amplification d'échelle et diffuser les résultats et les enseignements à retenir du projet auprès des publics concernés.<br>Elle veillera en outre à la mise en œuvre des recommandations et d'évaluer les performances du Responsable de programme budgétaire conformément à sa lettre de mission. | Semestrielle | Il convient que le comité de revue examine toutes les préoccupations relatives à la qualité et à la lenteur de l'avancement du programme et que des mesures de gestion soient prises pour traiter les problématiques mises en évidence. | UGP<br>PNUD<br>Comité de revue |
| Organiser les réunions du comité technique de concertation | Le comité technique de coordination a mission principale de discuter des documents produits avant examen par le comité de revue. Il examine entre autres le plan d'exécution du programme, les différents rapports d'évaluation du programme, les rapports d'activités et financiers périodique, le programme d'activités annuel, le budget et le plan de passation de marchés. Il veiller à la mise en œuvre des recommandations du Comité de revue, des missions de supervision et de suivi et des différents audits. Il fait des recommandations à l'attention du gestionnaire de programme et des différents acteurs intervenant dans la vie du programme et examine tout dossier soumis à son appréciation. | Une fois chaque deux mois | Le comité technique de coordination examine toutes préoccupations liées à la mise en œuvre du programme et reverse les préoccupations non résolues au comité de revue | UGP<br>PNUD |

| Activité de suivi | Objet | Fréquence | Action prévue | Partenaires Éventuels |
|---|---|---|---|---|
| Les sous-comités de suivi | Le sous-comité élabore les plans de travail annuel, fait le suivi des activités et identifier les goulets d'étranglement à soumettre au chef de programme. | Une fois par mois | Chaque sous-comité coordonne la programmation et suivi de l'exécution des activités dans chaque structure bénéficiaire et transmet leur contribution au gestionnaire | UGP<br>PNUD |

## Plan d'évaluation

Table 5: Plan d'évaluation

| Titre d'évaluation | Partenaires | Production de plan stratégique lié au produit | Résultats visés par le PNUD | Date d'achèvement | Parties prenantes à l'évaluation | Coût financement |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Evaluation initiale / Etude de référence | PNUD ; MEFP ; OSC ; Collectivités Territoriales ; SP/CONASUR ; SP/CNDD, MJFPE et autres projets et programmes impliqués | Niveau de départ des indicateurs permettant aussi la finalisation des cibles | Niveau de référence des indicateurs dans les différentes régions cibles | Décembre 2022 | PNUD<br>SP/CNDD ; SP/CONASIUR ; collectivités territoriales ; DGESS MEEVCC;MJFPE | 20 000 000 FCFA |
| Évaluation à mi-parcours | PNUD ; MEFP ; OSC ; Collectivités Territoriales ; SP/CONASUR ; SP/CNDD, MJFPE et autres projets et programmes impliqués. | Performance à mi-parcours dans l'atteinte des cibles des produits | Cible des effets dans les différentes régions cibles | Décembre 2023 | PNUD<br>SP/CNDD ; SP/CONASIUR ; collectivités territoriales ; DGESS MEEVCC ; MJFPE | 20 000 000 FCFA |
| Évaluation finale | PNUD ; MEFP ; OSC ; Collectivités Territoriales ; SP/CONASUR ; SP/CNDD et autres projets et programmes impliqués | Performance dans l'atteinte des cibles des produits en fin de programme | Cible des effets dans les différentes régions cibles | Décembre 2025 | PNUD<br>SP/CNDD ; SP/CONASIUR ; collectivités territoriales ; DGESS MEEVCC ; MJFPE | 30 000 000 FCFA |

## VII. PLAN DE TRAVAIL PLURIANNUEL

Table 6: Plan de travail pluriannuel

| COMPOSANTES/ RESULTATS/ INDICATEURS | ACTIVITES | CALENDRIER DE REALISATION / BUDGET | | | | Partie responsable | BUDGET PREVISIONNEL (1 USD = 634 FCFA) | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | | Projet | Source de financement | Description du budget | Montant (USD) | Montant (FCFA) |
| **COMPOSANTE 1 : Gestion des catastrophes et des crises humanitaires** | | | | | | | | | | | |
| **Résultat 1.1 : Les institutions nationales et locales, ainsi que les populations rurales et urbaines améliorent leur capacité à prévenir, à faire face, et à se relever des situations de crise** | | | | | | | | | | | |
| **Produit 1.1.1 : les institutions nationales et locales disposent d'outils appropriés pour la prise en compte de la résilience dans la gestion du développement** | **Activité 1.1.1.1 :** Élaborer une méthodologie unifiée nationale d'évaluation multirisques (vulnérabilité et catastrophe) | | 31 700 000 | | | Consultant | P3R | TRAC | | 50 000 | 31 700 000 |
| | **Activité 1.1.1.2 :** Élaborer un profil de risque multi menace pour chacune des régions d'intervention | | 50 000 000 | 50 000 000 | | Consultant | P3R | | | 157 729 | 100 000 000 |
| | **Activité 1.1.1.3:** Assurer la production, la gestion et la vulgarisation des données sur les risques et les catastrophes | 24 000 000 | 44 000 000 | | | ANM | P3R | | | 107 256 | 68 000 000 |
| | **Activité 1.1.1.4 :** Former 455 personnes des structures centrales et décentralisées en RRC, Relèvement et résilience | 12 000 000 | 16 000 000 | 12 000 000 | 12 000 000 | SPCONASUR | P3R | TRAC | | 82 019 | 52 000 000 |
| | **Activité 1.1.1.5 :** Créer formellement une plateforme nationale RRC | | 10 000 000 | 15 000 000 | | SPCONASUR | P3R | | | 39 432 | 25 000 000 |
| | **Activité 1.1.1.6 :** Faire le plaidoyer pour la création d'un réseau de parlementaires pour la RRC et le relèvement | | 6 000 000 | 40 000 000 | | SPCONASUR | P3R | | | 72 555 | 46 000 000 |
| | **Activité 1.1.1.7:** Réviser la loi 12/2014 sur la gestion des crises et catastrophes humanitaires en vue d'améliorer la coordination, la prise en compte de la RRC, du relèvement et de la résilience | | 30 000 000 | | | Bureau d'étude | | | | 47 319 | 30 000 000 |
| **Produit 1.1.2 : Les institutions nationales et locales disposent d'outils et de connaissances pour la prise en compte de la RRC et du relèvement dans la planification du développement** | **Activité 1.1.2.1 :** Mettre en place une base de données sur les pertes et dommages liés aux Catastrophes | 63 400 000 | | | | SPCONASUR | Résilience Sahel | SUEDE | | 100 000 | 63 400 000 |
| | **Activité 1.1.2.2 :** Évaluer les capacités nationales de RRC selon l'approche CADRI | 20 000 000 | 20 000 000 | | | PNUD | P3R | | | 63 091 | 40 000 000 |
| | **Activité 1.1.2.3 :** Élaborer une Stratégie nationale de Réduction des Risques de Catastrophes et l'aligner sur le CASRRC et le PdA, | 31 700 000 | | | | PNUD | Résilience Sahel | SUEDE | | 50 000 | 31 700 000 |
| | **Activité 1.1.2.4:** Réviser le plan d'Action nationale de Renforcement des capacités pour la RRC | | 15 000 000 | | | SPCONASUR | P3R | | | 23 659 | 15 000 000 |

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | **Activité 1.1.2.5 :** Actualiser les plans régionaux de développement en y intégrant la gestion des risques de catastrophes et le relèvement post crise | 24 000 000 | 48 000 000 | 48 000 000 | 36 000 000 | Consultant | P3R | | | 246 057 | 156 000 000 |
| | **Activité 1.1.2.6 :** Former 400 acteurs du niveau central, régional et communal à l'intégration de la RRC, la gestion des crises et le relèvement/résilience dans les plans de développement | 19 000 000 | 19 000 000 | 19 000 000 | 19 000 000 | Bureau d'études | P3R | | | 119 874 | 76 000 000 |
| | **Activité 1.1.2.7 :** Former les agents des services techniques communaux sur leur rôle et responsabilités et l'utilisation d'outils techniques dans le suivi-contrôle des réalisations | 10 000 000 | 10 000 000 | 5 000 000 | | Bureau d'études | P3R | | | 39 432 | 25 000 000 |
| | **Activité 1.1.2.8 :** Former 50 acteurs de la chaine de budgétisation sur la prise en compte de la RRC dans les budgets nationaux locaux | 15 000 000 | | | | Bureau d'études | P3R | | | 23 659 | 15 000 000 |
| | **Activité 1.1.2.9 :** Mettre en place un cadre d'échanges sud-sud dans les domaines de la gouvernance des risques, des crises et du relèvement | | 20 000 000 | 20 000 000 | | Bureau d'études | P3R | | | 63 091 | 40 000 000 |
| **Produit 1.1.3 : Les communautés urbaines disposent de mécanismes et d'outils appropriés pour prévenir les crises et réduire les risques de catastrophes** | **Activité 1.1.3.1 :** Réviser le plan de réduction des risques de catastrophes de la commune de Ouagadougou | | 10 000 000 | | | | P3R | | | 15 773 | 10 000 000 |
| | **Activité 1.1.3.2 :** Sensibiliser et associer 2000 personnes des communautés urbaines à la gestion des risques urbains, y compris aux solutions de gestion durable des déchets | 10 000 000 | | | | | P3R | | | 15 773 | 10 000 000 |
| | **Activité 1.1.3.3 :** Faire une évaluation des outils réglementaires à disposition des communes pour l'intégration des risques dans l'aménagement urbain | | 20 000 000 | | | | P3R | | | 31 546 | 20 000 000 |
| | **Activité 1.1.3.4 :** Appuyer l'élaboration des schémas directeurs d'aménagement urbains et des plans d'occupation des sols en intégrant la RRC pour les villes chefs-lieux de province qui n'en disposent pas | | 40 000 000 | 40 000 000 | 30 000 000 | | P3R | | | 173 502 | 110 000 000 |
| | **Activité 1.1.3.5 :** Former 240 autorités et personnel technique communaux, les acteurs de la société civile et du secteur privé sur la prévention des risques et la résilience en milieu urbain | 10 000 000 | 20 000 000 | 20 000 000 | 10 000 000 | | P3R | | | 94 637 | 60 000 000 |
| | **Activité 1.1.3.6 :** Créer 20 nouveaux sites de collecte des déchets ménagers et leur transformation/récupération dans les villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso (quartiers pilotes) | | 37 500 000 | 37 500 000 | | | P3R | | | 118 297 | 75 000 000 |
| | **Activité 1.1.3.7 :** Équiper 20 associations féminines qui collectent les déchets en matériels (charrettes, râteaux, animaux de trait, etc.) et la mise en place | | 50 000 000 | 50 000 000 | | | P3R | | | 157 729 | 100 000 000 |

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | d'une unité de fabrication du compost ou la fumure organique à usage commercial | | | | | | | | | | |
| | **Activité 1.1.3 8 :** Curer 10 000 mètres linéaires de caniveau dans les villes de Bobo-Dioulasso (quartiers pilotes) | | 30 000 000 | 30 000 000 | 40 000 000 | | P3R | | | 157 729 | 100 000 000 |
| | **Activité 1.1.3.9** : Financer la mise en œuvre du plan de préparation, de réponse et de relèvement de la commune de Ouagadougou (quartiers pilotes) | | 80 000 000 | 83 000 000 | 61 000 000 | | P3R | | | 353 312 | 224 000 000 |
| **Produit 1.1.4 - les populations disposent de connaissances et d'informations sur la prévention des risques, la gestion des crises et le relèvement à l'aide du digital** | **Activité 1.1.4.1 :** Produire et diffuser un bulletin saisonnier traduisant l'impact probable des prévisions climatiques pour chaque secteur clé du développement | | 18 000 000 | 18 000 000 | 18 000 000 | | P3R | | | 85 174 | 54 000 000 |
| | **Activité 1.1.4.2 :** Réaliser une étude de conception de systèmes d'alerte précoce communautaires | 10 000 000 | 10 000 000 | | | | P3R | | | 31 546 | 20 000 000 |
| | **Activité 1.1.4.3** : Former 520 personnes sur le système d'alerte précoce et sa diffusion | | 9 000 000 | 4 500 000 | 4 500 000 | | P3R | | | 28 391 | 18 000 000 |
| | **Activité 1.1.4.4 :** Relayer les messages d'alerte à travers 90 médias (radio, télévision, presse papier, social media) | | 20 000 000 | 20 000 000 | 20 000 000 | | P3R | | | 94 637 | 60 000 000 |
| | **Activité 1.2.4.5 :** Acquérir du matériel nécessaire à la mise en place de SAP communautaires | | 40 000 000 | 40 000 000 | 40 000 000 | | P3R | | | 189 274 | 120 000 000 |
| | **Activité 1.1.4.6 :** Mettre en place 120 SAP communaux pour la prévention des crises et catastrophes | | 80 000 000 | 80 000 000 | 80 000 000 | | P3R | | | 378 549 | 240 000 000 |
| | **Activité 1.1.4.7 :** Former 120 personnes à l'utilisation d'une application mobile intégrant l'alerte aux crises et catastrophes | | 6 000 000 | 6 000 000 | 6 000 000 | | P3R | | | 28 391 | 18 000 000 |
| **Produit 1.1.5. : Les structures nationales et déconcentrées et les populations disposent de capacités techniques, matérielles et moyens roulants pour la réduction des risques de catastrophes et de crises et pour répondre aux urgences** | **Activité 1.1.5.1** : Relire le plan de contingence national en prenant en compte les risques liés aux conflits et à la cohésion sociale | 8 000 000 | 14 000 000 | | | | P3R | | | 34 700 | 22 000 000 |
| | **Activité 1.1.5.2** : Élaborer ou mettre à jour 6 plans de contingence régionaux prenant en compte les risques liés aux conflits et à la cohésion sociale | | 30 000 000 | 30 000 000 | | | P3R | | | 94 637 | 60 000 000 |
| | **Activité 1.1.5.3 :** Réaliser 6 exercices de simulation des plans régionaux de contingence élaborés | 22 500 000 | 22 500 000 | 22 500 000 | 22 500 000 | | P3R | | | 141 956 | 90 000 000 |
| | **Activité 1.1.5.4** : Former 240 leaders communautaires à la préparation et la réponse aux crises | | 12 000 000 | 12 000 000 | 12 000 000 | | P3R | | | 56 782 | 36 000 000 |
| | **Activité 1.1.5.5** : Former 240 personnes (autorités nationales, locales) à la communication de crise et d'urgence | 6 000 000 | 12 000 000 | 12 000 000 | 6 000 000 | | P3R | | | 56 782 | 36 000 000 |
| | **Activité 1.1.5.6 :** Acquérir 90 motos au profit des COPROSUR pour faciliter la collecte des données et les évaluations | | 90 000 000 | 90 000 000 | | | P3R | | | 283 912 | 180 000 000 |

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | **Activité 1.1.5.7**: Élaborer un guide d'intégration de la RRC dans les plans locaux de développement | | 14 000 000 | 2 000 000 | | | P3R | | | 25 237 | 16 000 000 |
| | **Activité 1.1.5.8 :** Former 525 membres de COPROSUR à l'utilisation des outils de collecte des données | 8 000 000 | 16 000 000 | 16 000 000 | 16 000 000 | | P3R | | | 88 328 | 56 000 000 |
| | **Activité 1.1.5.9:** Former 70 agents des démembrements du CONASUR en gestion des stocks | | 4 500 000 | 4 500 000 | | | P3R | | | 14 196 | 9 000 000 |
| **Produit 1.1.6: Les structures nationales et déconcentrées de la zone d'intervention du programme disposent de compétence en planification et en gestion du relèvement post-catastrophe** | **Activité 1.1.6.1 :** Former 140 personnes à l'utilisation des outils de planification du relèvement | | 10 000 000 | 5 000 000 | 5 000 000 | | P3R | | | 31 546 | 20 000 000 |
| | **Activité 1.1.6.2 :** Organiser 03 évaluations des Besoins Post Catastrophe (EBPC) dans des communes affectées par des inondations | | 12 000 000 | 12 000 000 | 12 000 000 | | P3R | | | 56 782 | 36 000 000 |
| | **Activité 1.1.6.3 :** Financer la mise en œuvre de la stratégie nationale de relèvement des PDIs et communautés d'accueil | | 150 000 000 | 150 000 000 | 150 000 000 | | P3R | | | 709 779 | 450 000 000 |
| | **Activité 1.1.6.4 :** Mettre en place au niveau du SP/CONASUR et de la Direction Générale en charge de l'action humanitaire une base de données des bénéficiaires des appuis au relèvement post catastrophe | | 36 000 000 | 2 000 000 | 2 000 000 | | P3R | | | 63 091 | 40 000 000 |
| **Produit 1.1.7: Les populations hôtes et les personnes déplacées internes disposent de connaissances pour se protéger des risques posés par les restes explosifs et les engins explosifs improvisés** | **Activité 1.1.7.1 :** Renforcer les capacités de 180 acteurs nationaux et régionaux (membres des structures centrales et déconcentrées) sur la lutte contre la contamination par les EEI | | 20 000 000 | 20 000 000 | | | P3R | | | 63 091 | 40 000 000 |
| | **Activité 1.1.7.2 :** Former 2 400 personnes issues des communautés et groupes à risque en particulier les jeunes et les femmes sur la protection face aux accidents liés aux engins explosifs | | 28 000 000 | 28 000 000 | 28 000 000 | | P3R | | | 132 492 | 84 000 000 |
| | **Activité 1.1.7.3 :** Mener des campagnes de sensibilisation aux risques des EEI au Burkina Faso et diffuser les bonnes conduites à adopter au niveau des 6 régions d'interventions au profit de 14 000 personnes | | 35 000 000 | 35 000 000 | 35 000 000 | | P3R | | | 165 615 | 105 000 000 |
| **Résultat 1.2 Les personnes déplacées internes et les communautés d'accueil améliorent leurs capacités à se relever, à s'insérer ou se réintégrer durablement dans les milieux de leur choix** | | | | | | | | | | | |
| **Produit 1.2.1 : Les hommes et les femmes des zones d'intégration, de réinstallation ou de retour des personnes déplacées ont accès aux services de base (eau, santé, éducation, alimentation, énergie etc.)** | **Activité 1.2.1.1:** Identifier les infrastructures communautaires à construire/réhabiliter | | 60 000 000 | 60 000 000 | 60 000 000 | | | | | 283 912 | 180 000 000 |
| | **Activité 1.2.1.2 :** Réaliser et équiper 120 forages et adductions d'eau potable dans les zones d'intervention | | 80 000 000 | 80 000 000 | 80 000 000 | | | | | 378 549 | 240 000 000 |
| | **Activité 1.2.1.3 :** Aménager 30 sites de productions maraichères pour les groupements de femmes (PDIs et des communautés hôtes) | | 50 000 000 | 50 000 000 | 50 000 000 | | | | | 236 593 | 150 000 000 |

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | **Activité 1.2.1.4 :** Former 150 leaders communautaires sur l'assainissement total piloté par la communauté (ATPC) | | 15 000 000 | 15 000 000 | | | | | | 47 319 | 30 000 000 |
| | **Activité 1.2.1.5 :** Réhabiliter et équiper les centres de santé endommagés dans les zones d'intégration, de retour et de réinstallation des PDI, réfugiés et CA | | 60 000 000 | 60 000 000 | 60 000 000 | | | | | 283 912 | 180 000 000 |
| | **Activité 1.2.1.6 :** Réhabiliter/construire et équiper des salles de classe | | 18 000 000 | 18 000 000 | 18 000 000 | | | | | 85 174 | 54 000 000 |
| | **Activité 1.2.1.7 :** Créer/renforcer des centres d'écoute et de PEC dans les zones de réinstallation des personnes déplacées internes, particulièrement pour la prise en charge des victimes de VBG | | 120 000 000 | 120 000 000 | 120 000 000 | | | | | 567 823 | 360 000 000 |
| **Produit 1.2.2 : Les communes des zones cibles répondent durablement et décemment aux besoins des communautés d'accueil et des PDI** | **Activité 1.2.2.1 :** Réviser les schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) des treize (13) capitales régionales | | 15 000 000 | 20 000 000 | 20 000 000 | | | | | 86 751 | 55 000 000 |
| | **Activité 1.2.2.2 :** Réviser les plans d'occupations des sols (POS) des treize (13) capitales régionales | | 15 000 000 | 20 000 000 | 20 000 000 | | | | | 86 751 | 55 000 000 |
| | **Activité 1.2.2.3** : Elaborer les schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) pour vingt-cinq (25) villes, avec priorisation sur les prégnances PDI élevées | | 25 000 000 | 50 000 000 | 50 000 000 | | | | | 197 161 | 125 000 000 |
| | **Activité 1.2.2.4** : Elaborer les plans d'occupations des sols (POS) pour vingt-cinq (25) villes | | 25 000 000 | 50 000 000 | 50 000 000 | | | | | 197 161 | 125 000 000 |
| | **Activité 1.2.2.5** : Elaborer les schémas directeurs de drainage des eaux pluviales (SDDEP) pour cinquante (50) communes | | 50 000 000 | 100 000 000 | 100 000 000 | | | | | 394 322 | 250 000 000 |
| | **Activité 1.2.2.6 :** Elaborer les schémas directeurs de gestion des déchets urbains (SDGDU) pour cinquante (50) communes | | 50 000 000 | 100 000 000 | 100 000 000 | | | | | 394 322 | 250 000 000 |
| **Produit 1.2.3 : Les PDIs et les communautés d'accueil ont plus d'accès à des opportunités économiques dans les zones à forts défis sécuritaires** | **Activité 1.2.3.1 :** Former 300 PDIs et de membres de la communauté d'accueil sur la culture financière | | 18 000 000 | 18 000 000 | 18 000 000 | | | | | 85 174 | 54 000 000 |
| | **Activité 1.2.3.2 :** Mettre en place des subventions pour la mise en œuvre des AGRs au profit de 900 personnes dont 70% de femmes et 30% de jeunes | | 60 000 000 | 60 000 000 | 60 000 000 | | | | | 283 912 | 180 000 000 |
| | **Activité 1.2.3.3 :** Créer des guichets pour la finance inclusive dans les institutions financières et de micro finance décentralisées | | | 150 000 000 | | | | | | 236 593 | 150 000 000 |
| | **Activité 1.2.3.4 :** Octroyer des intrants et des matériels agricoles aux personnes déplacées internes et populations hôtes vulnérables | | 20 000 000 | 20 000 000 | 20 000 000 | | | | | 94 637 | 60 000 000 |
| **TOTAL COMPOSANTE I** | | **293 600 000** | **1 977 200 000** | **2 070 000 000** | **1 491 000 000** | | | | | **9 198 423** | **5 831 800 000** |

| COMPOSANTES/ RESULTATS/ INDICATEURS | ACTIVITES | CALENDRIER DE REALISATION / BUDGET | | | | Partie Responsable | BUDGET PREVISIONNEL (1 USD = 634 FCFA) | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | | Projet | Source de financement | Description du budget | Montant (USD) | Montant (FCFA) |
| **Composante 2 : Cohésion sociale, prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent et consolidation de la paix** | | | | | | | | | | | |
| **Résultat 2.1 : La prévention des conflits et la consolidation de la paix sont renforcées à travers la revitalisation des liens socioculturels entre les communautés** | | | | | | | | | | | |
| **Produit 2.1.1 : Les principales sources de conflit et les facteurs de résilience sont identifiés et mis à la disposition des acteurs et partenaires au développement** | **Activité 2.1.1.1:** Réaliser la phase préliminaire d'analyse (desk review, Scoping, cartographie des acteurs, Identification des zones d'intervention du projet) | | 18 000 000 | 18 000 000 | | OSC | P3R | | | 56 782 | 36 000 000 |
| | **Activité 2.1.1.2:** Conduire les consultations locales dans les zones d'intervention pour identifier les principales sources de conflits et les facteurs de résilience | | 75 000 000 | | | OSC | P3R | | | 118 297 | 75 000 000 |
| | **Activité 2.1.1.4:** Organiser des séances de restitution – validation avec les acteurs locaux | | 40 000 000 | | | OSC | P3R | | | 63 091 | 40 000 000 |
| | **Activité 2.1.1.5:** Organiser un atelier d'analyse participative et de synthèse des données collectées durant la phase de consultations par région | | 40 000 000 | | | OSC | P3R | | | 63 091 | 40 000 000 |
| | **Activité 2.1.1.6 :** Réaliser un voyage d'échange sur les bonnes pratiques en matière prévention et gestion de conflits | | 10 000 000 | | | OSC | P3R | | | 15 773 | 10 000 000 |
| **Produit 2.1.2 : Des stratégies régionales et les priorités de consolidation de la paix sont formulées et partagées entre les différents acteurs des régions d'intervention du projet** | **Activité 2.1.2.1 :** Organiser des consultations locales sur la stratégie régionale de consolidation de la paix de la région de l'Est | 4 438 000 | | | | PNUD | PREGEC, P3R | PBF | | 7 000 | 4 438 000 |
| | **Activité 2.1.2.2 :** Recruter un consultant pour appuyer l'élaboration des stratégies régionales de la consolidation de la paix | 8 876 000 | | | | PNUD | PREGEC, P3R | PBF | | 14 000 | 8 876 000 |
| | **Activité 2.1.2.3 :** Organiser des assises régionales des jeunes et des femmes sur le rôle et la responsabilité des jeunes et des femmes dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix | 2 536 000 | | | | PNUD | PREGEC, P3R | PBF | | 4 000 | 2 536 000 |
| | **Activité 2.1.2.4 :** Organiser des ateliers régionaux de restitution et de validation des stratégies régionales de consolidation de la paix | 8 876 000 | | | | | PREGEC, P3R | PBF | | 14 000 | 8 876 000 |
| | **Activité 2.1.2.5 :** Editer et diffuser les stratégies régionales auprès des acteurs | 5 706 000 | | | | | PREGEC, P3R | PBF | | 9 000 | 5 706 000 |
| **Produit 2.1.3. : Les acteurs impliqués dans la gestion du foncier et des ressources naturelles ont une bonne** | **Activité 2.1.3.1 :** Elaborer un recueil/répertoire identifiant les différents acteurs et structures impliqués dans la gestion du foncier et des ressources naturelles, leurs rôles et responsabilités et les interrelations entre eux. | 3 170 000 | 20 000 000 | | | | PREGEC, P3R | PBF | | 36 546 | 23 170 000 |

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **connaissance du cadre institutionnel et légal y relatif** | **Activité 2.1.3.2 :** Editer le recueil des textes régissant la gestion du foncier et des ressources naturelles assorti du guide simplifié et le recueil/répertoire identifiant les différents acteurs et structures impliqués dans la gestion du foncier et des ressources naturelles en 1200 exemplaires chacun | 3 170 000 | 31 700 000 | | | | PREGEC, P3R | PBF | | 55 000 | 34 870 000 |
| | **Activité 2.1.3.3 :** Vulgariser les deux recueils auprès des structures techniques (décentralisées et locales), des autorités coutumières et religieuses, des CVD, des OSC, notamment les organisations d'agriculteurs et d'éleveurs. | 1 914 680 | 12 680 000 | | | | PREGEC, P3R | PBF | | 23 020 | 14 594 680 |
| | **Activité 2.1.3.4 :** Former 250 cadres des services techniques compétents (agriculture, élevage, environnement, eau) sur les dispositions légales et institutionnelles sur la gestion du foncier et des ressources naturelles leur permettant d'assurer efficacement le suivi de la Gestion Durable de Ressources Naturelles (GDRN) et l'application des textes réglementaires, dans une perspective de prévention et de gestion des conflits | | 55 000 000 | | | | PREGEC, P3R | PBF | | 86 751 | 55 000 000 |
| **Produit 2.1.4 : Les structures locales d'intercession et de médiation sont identifiées, répertoriées et évaluées** | **Activité 2.1.4.1 :** Identifier les structures locales d'intercession et de médiation des régions d'intervention (Mapping) / 1. Identification des mécanismes à soutenir ; 2. Détermination du nombre de personnes à former ; 3. Préparation et formation des acteurs ; 4-Suivi-évaluation des mécanismes | | 15 000 000 | 10 000 000 | | | P3R | A rechercher | | 39 432 | 25 000 000 |
| | **Activité 2.1.4.2 :** Préparer et divulguer (aux autorités locales et centrales, aux groupes cibles et aux structures) des répertoires (base de données) des structures locales d'intercession et de médiation opérant dans les régions d'intervention | 8 621 766 | | | | | P3R | A rechercher | | 13 599 | 8 621 766 |
| | **Activité 2.1.4.3 :** Recueillir les avis des populations, et notamment des agriculteurs, éleveurs, les gestionnaires des parcs et zones de chasse, et des déplacés internes sur les mécanismes traditionnels et modernes d'alerte précoce et de gestion des conflits | | 24 000 000 | 16 000 000 | | | P3R | A rechercher | | 63 091 | 40 000 000 |
| **Produit 2.1.5 : Les structures locales d'intercession et de médiation des régions d'intervention sont rendus inclusifs et légitimes, et disposent de capacités à prévenir et gérer les conflits locaux de façon pacifique** | **Activité 2.1.5.1 :** Sur la base des avis des populations, appuyer les leaders des groupes cibles à mener un plaidoyer au niveau communautaire pour l'inclusion des représentants des différents groupes affectés par les conflits locaux dans les mécanismes, en assurant une représentation d'au moins 30% de jeunes et des femmes dans ces groupes | | 40 000 000 | 52 000 000 | 40 000 000 | | P3R | A rechercher | | 208 202 | 132 000 000 |

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | **Activité 2.1.5.2 :** Mener des activités d'information et de sensibilisation sur l'importance des textes relatifs à l'inclusion des jeunes et des femmes dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix | | 50 000 000 | 75 000 000 | 50 000 000 | | P3R | A rechercher | | 276 025 | 175 000 000 |
| | **Activité 2.1.5.3 :** Former 5760 membres des structures locales d'intercession et de médiation de la région d'intervention, y compris les jeunes et les femmes en techniques d'analyse des conflit, d'alerte précoce et médiation inter et intra-communautaire afin qu'ils puissent animer les systèmes d'alerte précoce et gérer de manière pacifique les conflits locaux. | | 225 000 000 | 225 000 000 | 292 500 000 | | P3R | A rechercher | | 1 171 136 | 742 500 000 |
| | **Activité 2.1.5.4 :** Organiser chaque semestre des réunions entre les populations cibles et les mécanismes de prévention et de gestion des conflits au sein des communes cibles afin de renforcer la confiance des populations dans ces structures rendues plus inclusives et légitimes | | 192 000 000 | 192 000 000 | 192 000 000 | | P3R | A rechercher | | 908 517 | 576 000 000 |
| **Produit 2.1.6 : Chacune des régions ciblées dispose d'une analyse locale de conflits complétée par un plan d'action (réalisée conjointement par les structures locales de médiation)** | **Activité 2.1.6.1:** Assister les structures locales d'intercession identifiées dans la réalisation d'études sur les conflits communautaires dans les communes cibles des régions d'intervention en vue de l'élaboration d'un plan d'action pour la prévention et la résolution pacifique des conflits | | 124 000 000 | 124 000 000 | 124 000 000 | | P3R | A rechercher | | 586 751 | 372 000 000 |
| | **Activité 2.1.6.2:** Apporter un appui technique et financier aux mécanismes d'alerte précoce pour l'élaboration d'un plan d'action pour la prévention et la résolution pacifique des conflits dans chacune des communes cibles | 11 532 460 | 310 000 000 | 310 000 000 | 310 000 000 | | P3R | A rechercher | | 1 485 067 | 941 532 460 |
| | **Activité 2.1.6.3:** Apporter un appui technique et financier pour la mise en œuvre des activités des plans d'actions élaborés | | 124 000 000 | 124 000 000 | 124 000 000 | | P3R | A rechercher | | 586 751 | 372 000 000 |
| **Produit 2.1.7 : Des structures locales inclusives de gestion des risques et de prévention des conflits sont renforcées pour mieux orienter la mise en œuvre** | **Activité 2.1.7.1** : Former 750 des structures de lutte contre la radicalisation et les stigmatisations (ONAFAR, ONAPREGECC et ses démembrements, OSC…) sur la radicalisation et les stigmatisations | | 50 000 000 | 50 000 000 | 25 000 000 | | P3R | A rechercher | | 197 161 | 125 000 000 |
| | **Activité 2.1.7.1 :** Identifier et Equiper les structures de lutte contre la radicalisation et les stigmatisations | | 24 000 000 | 24 000 000 | | | P3R | A rechercher | | 75 710 | 48 000 000 |
| **Résultat 2.2 : Les femmes, les jeunes filles et garçons sont moins vulnérables à la radicalisation et à l'extrémisme violent** | | | | | | | | | | | |
| **Produit 2.2.1 : Les jeunes filles et garçons disposent de capacités pour être des forces positives potentielles** | Activité 2.2.1.1 : Former 30 groupements féminins sur la promotion de la paix, de la cohésion sociale, des droits humains et de la lutte contre les violences basées sur le genre | 4 950 272 | | | | | P3R | Funding Windows | | 7 808 | 4 950 272 |

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **pour contrer l'influence et les récits extrémistes violents dans les communautés** | Activité 2.2.1.2 : Former 30 organisations de la jeunesse pour la promotion de la paix, la cohésion sociale, les droits humains et l'identification des initiatives locales de promotion de la paix | 2 849 830 | | | | | P3R | Funding Windows | | 4 495 | 2 849 830 |
| | Activité 2.2.1.3 : Elaborer et éditer un guide pratique d'orientation pour les activités de promotion de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix reflétant les valeurs du PNUD | 9 510 000 | | | | | P3R | Funding Windows | | 15 000 | 9 510 000 |
| | Activité 2.2.1.4 : Former 30 organisations de jeunes et de femmes éco brigades pour véhiculer des messages de paix et de cohésion sociale tout en protégeant l'environnement | 2 849 830 | | | | | P3R | Funding Windows | | 4 495 | 2 849 830 |
| | Activité 2.2.1.5 : Fournir un appui financier au fonctionnement des infrastructures de paix présentes dans les zones d'intervention | 9 510 000 | 9 510 000 | 9 510 000 | | | P3R | Funding Windows | | 45 000 | 28 530 000 |
| | Activité 2.2.1.6 : Renforcer les capacités des membres des organisations féminines, de jeunes filles et garçons et les repentis sur des thématiques relatives à la stigmatisation, la radicalisation, la prévention et gestion des conflits, la médiation sociale communautaire, les droits humains et le Genre, les compétences de vie courante, la communication pour le changement de comportements basées sur les normes sociales positives et la promotion de la non-violence et à l'éducation civique et citoyenne | | 35 000 000 | | | | P3R | A rechercher | | 55 205 | 35 000 000 |
| | Activité 2.2.1.7 : Doter en équipement et matériel des organisations féminines, de jeunes garçons et de filles pour développer des AGR | | 28 000 000 | 28 000 000 | 28 000 000 | | P3R | A rechercher | | 132 492 | 84 000 000 |
| | Activité 2.2.1.8 : Renforcer les capacités des femmes, des jeunes filles et garçons dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs plans d'actions en lien avec la lutte contre la radicalisation, les stigmatisations, les conflits, la protection | | 10 000 000 | 10 000 000 | 15 000 000 | | P3R | A rechercher | | 55 205 | 35 000 000 |
| | Activité 2.2.1.9 Organiser des séances de sensibilisation des populations sur des thématiques relatives à la stigmatisation, la radicalisation, la prévention et gestion des conflits | | 1 000 000 | 2 500 000 | 1 500 000 | | P3R | A rechercher | | 7 886 | 5 000 000 |
| **Produit 2.2.2 : Les leaders coutumiers, religieux et les communautés sont outillés pour prévenir la radicalisation et l'extrémisme violent** | **Activité 2.2.2.1 :** Réaliser des plaidoyers à l'adresse des leaders religieux, coutumiers et des autorités locales pour leur engagement en faveur de dialogues avec toutes les composantes de leurs communautés, sur la radicalisation et la culture de la paix | | 20 000 000 | 15 000 000 | | | P3R | A rechercher | | 55 205 | 35 000 000 |
| | **Activité 2.2.2.2 :** Organiser des dialogues intergénérationnels au profit des jeunes et des | | 20 000 000 | 30 000 000 | 20 000 000 | | P3R | A rechercher | | 110 410 | 70 000 000 |

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | femmes sur les valeurs de la paix et de médiation sociale | | | | | | | | | | |
| | **Activité 2.2.2.3 :** Organiser des sessions de sensibilisations sur la promotion de la paix, de la cohésion sociale, des droits humains et de la lutte contre les violences basées sur le genre au profit des leaders coutumiers, religieux et des communautés | | 1 000 000 | 2 500 000 | 1 500 000 | | P3R | A rechercher | | 7 886 | 5 000 000 |
| **Produit 2.2.3 : Les personnes déplacés internes, notamment les femmes, les jeunes, ainsi que les communautés d'accueil, mettent en œuvre des campagnes de promotion de la paix, de la cohésion sociale, des droits humains, de lutte contre les VBG dans les localités d'intervention du projet** | **Activité 2.2.3.1 :** Sensibiliser 15 000 personnes sur la promotion de la paix, de la cohésion sociale, des droits humains et la lutte contre les violences basées sur le genre, la protection de l'environnement… | 8 749 834 | | | | | P3R | Funding Windows | | 13 801 | 8 749 834 |
| | **Activité 2.2.3.2 :** Organiser 6 émissions de débats radiophoniques sur la promotion de la paix, de la cohésion sociale, des droits humains et de la lutte contre les violences basées sur le genre | 4 945 200 | | | | | P3R | Funding Windows | | 7 800 | 4 945 200 |
| | **Activité 2.2.3.3 :** Soutenir les activités de renforcement des champs de la paix | 9 000 264 | | | | | P3R | Funding Windows | | 14 196 | 9 000 264 |
| **Produit 2.2.4 : Des cadres de concertation communale, provinciale et régionale sont redynamisés avec la participation effective des femmes et des jeunes filles/garçons** | **Activité 2.2.4.1 :** Identifier et évaluer les cadres de concertation communales, provinciales et régionale sur la prévention de la radicalisation et la lutte contre l'extrémisme violent | | 7 000 000 | | | | P3R | A rechercher | | 11 041 | 7 000 000 |
| | **Activité 2.2.4.2 :** Soutenir le fonctionnement et à la dynamisation des cadres de concertation existants | | 181 000 000 | 181 000 000 | 90 500 000 | | P3R | A rechercher | | 713 722 | 452 500 000 |
| | **Activité 2.2.4.3 :** Fournir des subventions pour le fonctionnement et la dynamisation des comités locaux de dialogue pour la paix | | 20 000 000 | 20 000 000 | 30 000 000 | | P3R | A rechercher | | 110 410 | 70 000 000 |
| | **Activité 2.2.4.4 :** Elaborer des plans d'actions des comités locaux de dialogue pour la paix | | 20 000 000 | 30 000 000 | 20 000 000 | | P3R | A rechercher | | 110 410 | 70 000 000 |
| | **Activité 2.2.4.5 :** Identifier et financer la mise en œuvre d'activités des plans d'actions des comités locaux de dialogue pour la paix | | 50 000 000 | 75 000 000 | 50 000 000 | | P3R | A rechercher | | 276 025 | 175 000 000 |
| | **Activité 2.2.4.6 :** Conduire des plaidoyers à l'intention des autorités locales pour l'implication des organisations féminines, de jeunes filles et garçons dans les mécanismes existants de lutte contre la radicalisation et les stigmatisations | | 10 000 000 | 10 000 000 | 15 000 000 | | P3R | A rechercher | | 55 205 | 35 000 000 |
| | **Activité 2.2.4.7 :** Organiser des rencontres de partage d'expériences et de bonnes pratiques au sein des cadres de concertation femmes-jeunes-leaders religieux et coutumiers. | | 15 000 000 | 15 000 000 | 15 000 000 | | P3R | A rechercher | | 70 978 | 45 000 000 |
| **TOTAL COMPOSANTE II** | | **111 206 136** | **1 907 890 000** | **1 648 510 000** | **1 444 000 000** | | | | | **8 062 470** | **5 111 606 136** |

| COMPOSANTES/ RESULTATS/ INDICATEURS | ACTIVITES | CALENDRIER DE REALISATION / BUDGET | | | | Partie responsable | BUDGET PREVISIONNEL (1 USD = 634 FCFA) | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | | Projet | Source de financement | Description du budget | Montant (USD) | Montant (FCFA) |
| **COMPOSANTE 3 : Renforcement des moyens d'existence et résilience des ménages** | | | | | | | | | | | |
| **Résultat 3.1 : Les jeunes, les femmes y compris les personnes déplacées internes et les personnes les plus vulnérables des régions améliorent leurs connaissances pour la réalisation d'activités génératrices de revenus** | | | | | | | | | | | |
| **Produit 3.1.1 : Les populations hôtes et les personnes déplacées internes disposent de connaissances pour augmenter la productivité et la durabilité des activités agricoles** | **Activité 3.1.1.1 :** Former 600 bénéficiaires issus des communautés, soit 50 dans chaque communauté sur les chaînes de valeur des filières porteuses sélectionnées | 45 000 000 | 45 000 000 | | | | P3R | A Rechercher | | 141 956 | 90 000 000 |
| | **Activités 3.1.1.2 :** Former 6 000 jeunes et femmes (1 000 par région) dans les chaines de valeurs porteuses sélectionnées | | 150 000 000 | 150 000 000 | 300 000 000 | | P3R | A Rechercher | | 946 372 | 600 000 000 |
| | **Activités 3.1.1.3 :** Organiser 6 voyages pour la visite de bonnes pratiques en matière de structuration des chaines de valeurs | | 16 000 000 | 16 000 000 | 16 000 000 | | P3R | A Rechercher | | 75 710 | 48 000 000 |
| | **Activité 3.1.1.4 :** Former 6 000 jeunes et femmes (50 par province) en marketing et aux marchés locaux | | 90 000 000 | 123 000 000 | 300 000 000 | | P3R | A Rechercher | | 809 148 | 513 000 000 |
| **Produit 3.1.2 : Les femmes et les jeunes déplacés internes ou issus des populations hôtes disposent des compétences commerciales pour revitaliser l'économie locale** | **Activité 3.1.2.1 :** Mener une évaluation rapide des lacunes en matière de compétences basées sur le marché | | 30 000 000 | | | | P3R | A Rechercher | | 47 319 | 30 000 000 |
| | **Activité 3.1.2.2 :** Sélectionner de manière participative et former 6000 jeunes et femmes touchées par la crise sur le développement des compétences commerciales et entrepreneuriales | 30 000 000 | 30 000 000 | 15 000 000 | | | P3R | A Rechercher | | 118 297 | 75 000 000 |
| | **Activité 3.1.2.3 :** Mettre en place et équiper 3 structures satellites de formation professionnelle au niveau de trois sites stratégiques | 150 000 000 | 150 000 000 | 50 000 000 | | | P3R | A Rechercher | | 552 050 | 350 000 000 |
| | **Activité 3.1.2.4 :** Identifier deux filières par site et organiser des formations professionnelles de 200 jeunes axées sur le marché en partenariat avec les institutions existantes | 30 000 000 | 30 000 000 | 30 000 000 | | | P3R | A Rechercher | | 141 956 | 90 000 000 |
| | **Activité 3.1.2.5 :** Doter des fonds de démarrage à 20 groupes de jeunes/femmes entrepreneurs pour faciliter le démarrage de micro et petites entreprises | 100 000 000 | 100 000 000 | 50 000 000 | | | P3R | A Rechercher | | 394 322 | 250 000 000 |
| **Résultat 3.2 : Les jeunes, les femmes y compris les personnes déplacées internes et les personnes les plus vulnérables ont accès à des investissements et à des moyens de production durables** | | | | | | | | | | | |
| **Produit 3.2.1 : Les populations disposent d'opportunités** | **Activité 3.2.1.1 :** Mener une étude sur les chaines de valeur agricoles à haut potentiel de rendement et de créations d'emplois | 30 000 000 | | | | | P3R | A Rechercher | | 47 319 | 30 000 000 |

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **d'emplois diversifiées à travers les chaines de valeurs agricoles** | **Activité 3.2.1.2 :** Aménager un site maraicher pour les femmes PDIs et hôtes de Kaya | 81 786 000 | | | | | P3R | A Rechercher | | 129 000 | 81 786 000 |
| | **Activité 3.2.1.3 :** Aménager 100 ha de périmètres agricoles au profit des jeunes entrepreneurs agricoles pour leur insertion et pour la réalisation des activités agricoles | 40 000 000 | 40 000 000 | 20 000 000 | | | P3R | A Rechercher | | 157 729 | 100 000 000 |
| | **Activité 3.2.1.4 :** Construire ou réhabiliter 20 bassins de rétention et/ou des forages solaires ou adaptés aux nouvelles technologies pour l'irrigation des périmètres agricoles | 30 000 000 | 30 000 000 | 20 000 000 | | | P3R | A Rechercher | | 126 183 | 80 000 000 |
| | **Activité 3.2.1.5 :** Doter 30 organisations de jeunes agri-preneurs en intrants, outils et équipements agricoles et technologiques nécessaires pour la réalisation de leurs activités agricoles (production, transformation, commercialisation) | 40 000 000 | 40 000 000 | 20 000 000 | | | P3R | A Rechercher | | 157 729 | 100 000 000 |
| | **Activité 3.2.1.6 :** Réhabiliter les petites infrastructures économiques communautaires identifiées de manière participatives | | 40 000 000 | 40 000 000 | 40 000 000 | | P3R | A Rechercher | | 189 274 | 120 000 000 |
| **Produit 3.2.2 : Les ménages vulnérables des communautés cibles bénéficient d'opportunités immédiates en termes d'emploi et de revenus** | **Activité 3.2.2.1 :** Réaliser une cartographie des opportunités socio-économiques, en s'appuyant sur de nouvelles analyses ou des analyses des chaines de valeur existantes dans les 6 régions d'interventions | | 30 000 000 | | | | P3R | A Rechercher | | 47 319 | 30 000 000 |
| | **Activité 3.2.2.2 :** Réaliser une cartographie des infrastructures et services sociaux de base disponibles, leur accessibilité et état de fonctionnement dans les 6 régions d'interventions | | 30 000 000 | | | | P3R | A Rechercher | | 47 319 | 30 000 000 |
| | **Activité 3.2.2.3 :** Créer 7 200 emplois temporaires à travers la réhabilitation des infrastructures communautaires de base, selon l'approche 3x6 | | 300 000 000 | 300 000 000 | 60 000 000 | | P3R | A Rechercher | | 1 041 009 | 660 000 000 |
| | **Activité 3.2.2.4 :** Fournir des services d'encadrement technique ainsi que des appuis matériels et financiers à 7 200 personnes des groupes cibles | | 180 000 000 | 180 000 000 | 60 000 000 | | P3R | A Rechercher | | 662 461 | 420 000 000 |
| | **Activité 3.2.2.5 :** Fournir des mesures incitatives à 7 200 bénéficiaires pour promouvoir l'utilisation des énergies alternatives et des bonnes pratiques | | 180 000 000 | 180 000 000 | 60 000 000 | | P3R | A Rechercher | | 662 461 | 420 000 000 |
| | **Activité 3.2.2.6 :** Renforcer les capacités opérationnelles de 40 communes pour l'entretien des infrastructures communautaires et services sociaux de base | | 10 000 000 | 10 000 000 | 10 000 000 | | P3R | A Rechercher | | 47 319 | 30 000 000 |
| | **Activité 3.2.2.7 :** Recruter un Expert en matière de relèvement immédiat et des solutions durables | | 24 000 000 | 24 000 000 | 24 000 000 | | P3R | A Rechercher | | 113 565 | 72 000 000 |
| **Produit 3.2.3 : Les populations hôtes et les personnes** | **Activité 3.2.3.1** : Restaurer la production agricole et animale (kit de démarrage / repeuplement) pour 6 000 ménages | | 200 000 000 | 200 000 000 | 80 000 000 | | P3R | A Rechercher | | 757 098 | 480 000 000 |

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **déplacées internes disposent de capacités matérielles et financières pour augmenter la productivité et la durabilité des activités génératrices de revenus** | **Activité 3.2.3.2 :** Renforcer les capacités techniques communautaires sur les chaînes de valeur sélectionnées grâce à la formation de 600 bénéficiaires sélectionnés, soit 50 dans chaque communauté | | 45 000 000 | 45 000 000 | | | P3R | A Rechercher | | 141 956 | 90 000 000 |
| | **Activité 3.2.3.3 :** Fournir des Kits de démarrage / subventions pour des chaînes de valeur sélectionnées (agro-industrie, volaille, miel, cuir, lait, pommes de terre, etc.) pour 60 groupes de bénéficiaires | 30 000 000 | 120 000 000 | 120 000 000 | | | P3R | A Rechercher | | 425 868 | 270 000 000 |
| | **Activité 3.2.3.4 :** Planter 48 000 arbres au sein des zones agricoles et autour des équipements publics réhabilités | | 15 000 000 | 15 000 000 | 15 000 000 | | P3R | A Rechercher | | 70 978 | 45 000 000 |
| | **Activité 3.2.3.5 :** Fournir un appui technique et managérial et octroyer des micro-subventions aux groupes constitués | | 40 000 000 | 20 000 000 | 40 000 000 | | P3R | A Rechercher | | 157 729 | 100 000 000 |
| | **Activité 3.2.3.6 :** Structurer les femmes et les jeunes filles, y compris les PDI en groupes d'épargne en renforcement aux AGR dans une optique de durabilité | | 40 000 000 | 40 000 000 | 40 000 000 | | P3R | A Rechercher | | 189 274 | 120 000 000 |
| **Résultat 3.3 : Le relèvement socio-économique de la région du Sahel est soutenu grâce à l'accroissement de la production et de la compétitivité de la filière viande, à travers la fourniture des produits de qualité et l'accroissement de revenus des acteurs clés de la filière, notamment les populations pastorales et agropastorales.** | | | | | | | | | | | |
| **Produit 3.3.1 : Une structure moderne d'abattage à Dori pour réduire les coûts en aval de la production, diminuer les risques sanitaires potentiels et favoriser la commercialisation et exportation d'une viande de qualité est disponible** | Activité 3.3.1.1 : Réaliser des études de marché (filière viande) et de faisabilité de l'abattoir frigorifique moderne | 40 000 000 | 23 400 000 | | | | P3R (Filière viande) | A Rechercher | | 100 000 | 63 400 000 |
| | Activité 3.3.1.2 : Construire et équiper un abattoir frigorifique moderne, ainsi que les infrastructures connexes | | 14 170 470 600 | | | | P3R (Filière viande) | A Rechercher | | 22 350 900 | 14 170 470 600 |
| **Produit 3.3.2 : Les acteurs de la filière viande disposent de capacités renforcées pour être plus compétitifs sur le marché** | Activité 3.3.2.1 : Réaliser une cartographie des acteurs de la chaîne de valeur de la viande et analyse des lacunes | 8 749 200 | | | | | P3R (Filière viande) | A Rechercher | | 13 800 | 8 749 200 |
| | Activité 3.3.2.2 : Identifier et réaliser des actions de renforcement de la politique nationale de la chaîne de valeur de la viande en conformité avec les normes régionales | | 16 526 267 | 16 526 267 | 16 526 267 | | P3R (Filière viande) | A Rechercher | | 78 200 | 49 578 800 |
| | Activité 3.3.2.3 : Mettre en place et Renforcer une plateforme viande et des groupes de travail au sein de la chaîne de valeur | | 10 461 000 | 10 461 000 | 10 461 000 | | P3R (Filière viande) | A Rechercher | | 49 500 | 31 383 000 |
| | Activité 3.3.2.4 : Développer une stratégie de communication et de sensibilisation pour le secteur de la viande, axée sur la santé et le bien-être des animaux ainsi que sur la prévention et la gestion des maladies | | 19 020 000 | 19 020 000 | 12 680 000 | | P3R (Filière viande) | A Rechercher | | 80 000 | 50 720 000 |

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Activité 3.3.2.5 : Mettre en place et Renforcer un système solide de suivi et de traçabilité (tel que le système d'identification et de traçabilité du bétail). | | 5 832 800 | 5 832 800 | 5 832 800 | | P3R (Filière viande) | A Rechercher | | 27 600 | 17 498 400 |
| **Produit 3.3.3 : Les ménages pastoraux et agropastoraux vulnérables disposent d'opportunité d'emplois attrayants dans la filière viande** | Activité 3.3.3.1 : Renforcer les capacités des éleveurs/producteurs de bétail sur les bonnes pratiques de production de bétail (élevage, alimentation, croisement, etc.), le transport et les services vétérinaires. | | 48 120 600 | 48 120 600 | | | P3R (Filière viande) | A Rechercher | | 151 800 | 96 241 200 |
| | Activité 3.3.3.2 : Renforcer les capacités des exploitants de l'abattoir et de boucheries sur les bonnes pratiques d'hygiène, les exigences en matière de transport, le fonctionnement et l'entretien des usines de transformation de la viande, ainsi que sur les exigences en matière de certification FSMS et HACCP. | | 17 498 400 | 17 498 400 | 17 498 400 | | P3R (Filière viande) | A Rechercher | | 82 800 | 52 495 200 |
| | Activité 3.3.3.3 : Octroyer une Assistance technique à la certification HACCP pour l'abattoir après avoir atteint un certain niveau de préparation, en collaboration avec les structures nationales de normalisation. | | | 26 247 600 | 26 247 600 | | P3R (Filière viande) | A Rechercher | | 82 800 | 52 495 200 |
| | Activité 3.3.3.4 : Réaliser des Formations techniques au profit des services vétérinaires, y compris aux frontières, et des analystes de laboratoire sur les contaminants (médicaments vétérinaires/antibiotiques et autres tels que le formaldéhyde) et la microbiologie, y compris la possibilité de fournir des kits de laboratoire à l'abattoir. | | 36 240 285 | 36 240 285 | 36 240 285 | | P3R (Filière viande) | A Rechercher | | 171 484 | 108 720 856 |
| | Activité 3.3.3.5 : Renforcer les capacités des négociants de la chaîne de valeur de la viande sur la gestion d'entreprise, les connaissances financières, l'accès au financement et aux marchés, ateliers de sensibilisation avec les agents des douanes etc. | | 39 371 400 | 39 371 400 | 39 371 400 | | P3R (Filière viande) | A Rechercher | | 186 300 | 118 114 200 |
| | Activité 3.3.3.6 : Réaliser un Benchmarking/visites d'étude/visites de terrain dans des pays de la région ayant un modèle réussi de chaîne de valeur de la viande, afin d'améliorer les connaissances et les capacités dans la production, la transformation et commercialisation de la viande | 68 243 760 | | | | | P3R (Filière viande) | A Rechercher | | 107 640 | 68 243 760 |
| **Produit 3.3.4 : Les acteurs de la filière viande disposent de cadre de rencontre pour la promotion du commerce transfrontalier et les exportations** | Activité 3.3.4.1 : Concevoir et mettre en œuvre un programme de relations commerciales stratégiques pour les marchés internes et externes, y compris les partenaires financiers | | | 8 749 200 | 8 749 200 | | P3R (Filière viande) | A Rechercher | | 27 600 | 17 498 400 |
| | Activité 3.3.4.2 : Organiser des événements acheteurs-vendeurs, en collaboration avec le ministère de l'agriculture, pour promouvoir l'approvisionnement local | | 10 566 667 | 10 566 667 | 10 566 667 | | P3R (Filière viande) | A Rechercher | | 50 000 | 31 700 000 |
| | Activité 3.3.4.3 : Participer à deux (2) foires commerciales internationales pour les éleveurs de bétail et les transformateurs de viande. | | | 25 372 680 | 25 372 680 | | P3R (Filière viande) | A Rechercher | | 80 040 | 50 745 360 |
| **TOTAL COMPOSANTE III** | | **723 778 960** | **16 402 508 019** | **1 932 006 899** | **1 254 546 299** | | | | | **32 039 180** | **20 312 840 176** |

| COMPOSANTES/ RESULTATS/ INDICATEURS | ACTIVITES | CALENDRIER DE REALISATION / BUDGET | | | | Partie responsable | BUDGET PREVISIONNEL (1 USD = 634 FCFA) | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | | Projet | Source de financement | Description du budget | Montant (USD) | Montant (FCFA) |
| **COMPOSANTE 4 : Promotion de l'entreprenariat et emploi des femmes et des jeunes** | | | | | | | | | | | |
| **Résultat 4.1 : Les jeunes, les femmes y compris les personnes déplacées internes et les personnes les plus vulnérables des régions améliorent leurs revenus à travers la création d'emplois, d'entreprises opérationnelles, formelles, résilientes et citoyennes qui intègrent les innovations sociales, environnementales, inclusives, digitales** | | | | | | | | | | | |
| **Produit 4.1.1 : Les services publics d'enseignement et de formation techniques et professionnels ainsi que les collectivités territoriales sont dotés de capacités techniques et matérielles pour une meilleure prise en charge de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes hommes, jeunes filles et femmes** | Activité 4.1.1.2 : Réaliser 4 capsules vidéo sur les incubateurs des centres du CEFPO, CFPI-B, ANFP et CFPRZ et leurs effets sur les startups des apprenants issus des centres | 0 750 000 | | | | PNUD | P3R | TRAC | | 48 502 | 30 750 000 |
| | Activité 4.1.1.3 : Former 10 agents techniques sur la gestion des incubateurs | | 5 000 000 | | | PNUD | P3R | TRAC | | 7 886 | 5 000 000 |
| | Activité 4.1.1.4 : Réaliser une étude sur les écosystèmes de l'entreprenariat des jeunes et des femmes dans les régions affectées par la crise au Burkina Faso | | 15 000 000 | | | PNUD | P3R | TRAC | | 23 659 | 15 000 000 |
| | Activité 4.1.1.5 : Réaliser une étude sur les filières agricoles et autres créneaux à fort potentiel d'emplois pour les jeunes et les femmes dans les régions les plus affectées par la crise | 30 000 246 | | | | PNUD | P3R | Funding Windows | | 47 319 | 30 000 246 |
| **Produit 4.1.2 : Les femmes et les jeunes filles entrepreneurs ont accès à des possibilités de financement et de développement des capacités pour accélérer leurs PME grâce à un programme d'accélération de la croissance** | Activité 4.1.2.1 : Organiser la sélection de 30 entreprises innovantes dirigées par des femmes dans cinq régions pour participer à un programme d'accélération de la croissance afin de développer leur modèle d'entreprise | 12 680 000 | | | | | P3R | TRAC 2 | | 20 000 | 12 680 000 |
| | Activité 4.1.2.2 : Fournir un mentorat et une assistance technique aux trente (30) MPME sélectionnées afin d'améliorer leur préparation au financement de l'accélérateur de croissance | 31 700 000 | | | | | P3R | TRAC 2 | | 50 000 | 31 700 000 |
| | Activité 4.1.2.3 : Fournir une facilité de financement aux trente (30) MPME sélectionnées qui ont bénéficié d'un mentorat et d'une assistance technique | 380 400 000 | | | | | P3R | TRAC 2 | | 600 000 | 380 400 000 |
| | Activité 4.1.2.4 : Développer une plateforme numérique servant d'espace virtuel pour rassembler les ressources, les connaissances, le mentorat et les réseaux nécessaires pour permettre aux femmes de développer leurs idées, leurs initiatives ou leurs entreprises | 19 020 000 | | | | | P3R | TRAC 2 | | 30 000 | 19 020 000 |

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Produit 4.1.3 : Les jeunes hommes, jeunes filles et femmes adultes sont dotés de capacités techniques (éducation financière et digitales, leadership et entreprenariat, négociation…) et financière (fonds d'Amorçage, subventions, fonds d'honneur, fonds de garantie, prêts, blending finances…) pour accroître leur capacité d'insertion socioprofessionnelle et transformer leurs initiatives économiques en entreprises opérationnelles et viables** | **Activité 4.1.3.1 :** Incuber 150 initiatives économiques des jeunes et des femmes à Koudougou-Fada-Dédougou-Bobo, par les incubateurs mis en place | 50 000 000 | 25 000 000 | | | PNUD | P3R | TRAC | | 118 297 | 75 000 000 |
| | **Activité 4.1.3.2 :** Former 100 jeunes dont 50% de femmes en production et en transformation de produit agricoles et non agricoles | 18 000 000 | | | | PNUD | P3R | TRAC | | 28 391 | 18 000 000 |
| | **Activité 4.1.3.3 :** Finaliser l'incubation de 65 jeunes de Ouahigouya (Incubateur du conseil régional) | 20 000 000 | | | | PNUD | P3R | TRAC | | 31 546 | 20 000 000 |
| | **Activité 4.1.3.4 :** Incuber 20 jeunes diplômés dont 10 femmes/filles du CEFPO, du CFPRZ du CFPIB et de l'ANFP | 20 000 000 | | | | PNUD | P3R | TRAC | | 31 546 | 20 000 000 |
| | **Activité 4.1.3.5 :** Mettre en œuvre un programme d'accélération pour 20 startups de jeunes dont 10 femmes | | 50 000 000 | | | PNUD | P3R | TRAC | | 78 864 | 50 000 000 |
| | **Activité 4.1.3.6 :** Mettre en œuvre un programme de préincubation "For her Entreprenership Empowerment (FEE) « aux profits de 300 étudiantes des universités privées et publiques de BOBO, KDG et OUAGA | 60 000 000 | | | | PNUD | P3R | TRAC | | 94 637 | 60 000 000 |
| | **Activité 4.1.3.7 :** Collecter des données auprès des personnes pré incubées, incubées, ou accélérées | | 3 000 000 | | | PNUD | P3R | TRAC | | 4 732 | 3 000 000 |
| | **Activité 4.1.3.8 :** Organiser deux (02) sessions de formation au profit de 50 jeunes (25 filles / 25 garçons) promoteurs en développement personnel et leadership entrepreneurial | 3 200 000 | | | | YouthConnekt Burkina | P3R | FONDS ITALIEN | | 5 047 | 3 200 000 |
| | **Activité 4.1.3.9 :** Organiser deux (02) sessions de formation au profit de 50 jeunes (20 filles / 30 garçons) producteurs ruraux en gestion simplifiée | 3 200 000 | | | | YouthConnekt Burkina | P3R | FONDS ITALIEN | | 5 047 | 3 200 000 |
| | **Activité 4.1.3.10 :** Organiser 2 sessions de formation au profit de 50 jeunes (25 filles et 25 garçons) promoteurs d'entreprise en éducation financière | 2 400 000 | | | | YouthConnekt Burkina | P3R | FONDS ITALIEN | | 3 785 | 2 400 000 |
| | **Activité 4.1.3.11 :** Organiser deux (02) panels sur les opportunités économiques locales dans les provinces de la Région du Centre Est au profit de 100 jeunes (50 filles / 50 garçons) | 2 000 000 | | | | YouthConnekt Burkina | P3R | FONDS ITALIEN | | 3 155 | 2 000 000 |
| | **Activité 4.1.3.12 :** Réaliser et diffuser cinq (05) reportages sur 05 migrants de retour ayant réussi dans l'entrepreneuriat au Burkina Faso | 500 000 | | | | YouthConnekt Burkina | P3R | FONDS ITALIEN | | 789 | 500 000 |
| | **Activité 4.1.3.13 :** Organiser un panel sur les opportunités économiques locales dans les provinces de la Région du Centre Est au profit des jeunes résidents et de la diaspora | 2 000 000 | | | | YouthConnekt Burkina | P3R | FONDS ITALIEN | | 3 155 | 2 000 000 |
| | **Activité 4.1.3.14 :** Réaliser une étude sur les écosystèmes de l'entreprenariat des jeunes et des femmes dans les régions affectées par la crise au Burkina Faso | 30 000 246 | | | | PNUD | P3R | Funding Windows | | 47 319 | 30 000 246 |

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | **Activité 4.1.3.15 :** Élaborer un plan de renforcement des capacités au profit des jeunes filles en éducation sociale et financière, compétence de vie, entrepreneuriale et digitale | | 10 000 000 | | | | P3R | | | 15 773 | 10 000 000 |
| | **Activité 4.1.3.16 :** Former 150 jeunes filles et femmes pour la réalisation d'activités des filières porteuses identifiées par l'étude sur les écosystèmes de l'entreprenariat des jeunes et des femmes adaptées à la situation des personnes déplacées interne | 11 925 000 | | | | | P3R | Funding Windows | | 18 809 | 11 925 000 |
| | **Activité 4.1.3.17 :** Incuber 150 initiatives économiques des jeunes filles et des femmes par les incubateurs existants dans les régions d'intervention du projet (formations leadership entreprenariat, éducation financière, gestion simplifiée, techniques commerciales...) | | 74353117 | | | | P3R | Funding Windows | | | |
| | **Activité 4.1.3.18 :** Accompagner la mise en place de 30 sociétés coopératives simplifiées des femmes et jeunes filles pour la réalisation d'activités en fonction des filières identifiées | | 10000000 | | | | P3R | Funding Windows | | | |
| | **Activité 4.1.3.19 :** Organiser 3 panels sur les opportunités économiques locales dans les régions d'intervention du projet pour la mise en relation entre les sociétés coopératives simplifiées des femmes et jeunes filles et les institutions de financement existants pour le financement de leurs activités | 7 050 000 | | | | | P3R | Funding Windows | | 11 120 | 7 050 000 |
| | **Activité 4.1.3.20 :** Mettre en place un système de mentorat pour accompagner les porteurs de projets avec l'appui du secteur privé | 1 902 000 | | | | | P3R | Funding Windows | | 3 000 | 1 902 000 |
| **Résultat 4.2 : les jeunes y compris les personnes déplacées internes et les personnes les plus vulnérables des régions améliorent leurs accès aux financements, aux marchés, et à la diversification des filières économiques locales** | | | | | | | | | | | |
| **Produit 4.2.1 : Les jeunes, les femmes y compris les personnes déplacées internes et les entreprises disposent d'un environnement institutionnel et organisationnel favorable à leurs inclusions financières** | **Activité 4.2.1.1 :** Faire un plaidoyer pour la mise en place de produits financiers adaptés aux besoins des personnes déplacés internes et les communautés affectées y compris les femmes et les jeunes | | 12 000 000 | 12 000 000 | 12 000 000 | | P3R | FONDS ITALIEN | | 56 782 | 36 000 000 |
| | **Activité 4.2.1.2 :** Soutenir les institutions financières pour la mise en place de services financiers adaptés | | 15 000 000 | 15 000 000 | 15 000 000 | | P3R | FONDS ITALIEN | | 70 978 | 45 000 000 |
| | **Activités 4.2.1.3 :** Développer des systèmes de mise en relation pour l'accompagnement des PDI et Communautés d'accueil par le secteur privé pour | | 10 000 000 | 10 000 000 | 10 000 000 | | P3R | FONDS ITALIEN | | 47 319 | 30 000 000 |
| **Produit 4.2.2 : Les femmes et les filles (y compris celles qui vivent dans des zones touchées par** | **Activités 4.2.2.1 :** Fournir à 250 femmes et jeunes filles des compétences dans des secteurs numériques prometteurs (big data, programmation, codification numérique, etc.) | 44 380 000 | | | | | P3R | TRAC 2 | | 70 000 | 44 380 000 |
| | **Activités 4.2.2.2 :** Former 150 femmes et jeunes filles à la certification numérique à travers les outils TIC | 31 700 000 | | | | | P3R | TRAC 2 | | 50 000 | 31 700 000 |

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **un conflit) ont un meilleur accès à un système de financement numérique inclusif grâce au renforcement de leurs compétences techniques et numériques** | **Activités 4.2.2.3 :** Mettre à l'échelle les tournées de classes master learning avec la participation de 1000 femmes dont des déplacés internes dans 5 régions | 63 400 000 | | | | | P3R | TRAC 2 | | 100 000 | 63 400 000 |
| | **Activités 4.2.2.4 :** Sélectionner 100 femmes et filles parmi les bénéficiaires formés pour participer à un programme d'incubation | 82 420 000 | | | | | P3R | TRAC 2 | | 130 000 | 82 420 000 |
| | **Activités 4.2.2.5 :** Soutenir la stratégie nationale sur l'inclusion financière en soutenant l'opérationnalisation d'une application conçue pour améliorer les solutions de financement numérique inclusives pour les femmes et les filles non desservies et mal desservies | 126 800 000 | | | | | P3R | TRAC 2 | | 200 000 | 126 800 000 |
| **Produit 4.2.3 : Le potentiel, l'expertise, l'expérience et les bonnes pratiques des organisations philanthropiques, du secteur privé sont mobilisés pour soutenir les jeunes filles et garçons entreprenants** | **Activité 4.2.3.1 :** Organiser un boot camp au profit de 50 jeunes (filles et garçons) à l'entrepreneuriat digital | 10 000 000 | | | | YouthConnekt Burkina | P3R | FONDS ITALIEN | | 15 773 | 10 000 000 |
| | **Activité 4.2.3.2 :** Octroyer 05 bourses de recherche et d'innovation à des jeunes (filles et garçons) inventeurs/innovateurs | 2 500 000 | | | | YouthConnekt Burkina | P3R | FONDS ITALIEN | | 3 943 | 2 500 000 |
| | **Activité 4.2.3.3 :** Organiser un atelier de mise en relation entre les jeunes (filles et garçons) inventeurs/innovateurs retenus et les acteurs de l'accompagnement | 1 000 000 | | | | YouthConnekt Burkina | P3R | FONDS ITALIEN | | 1 577 | 1 000 000 |
| | **Activité 4.2.3.4 :** Organiser une cérémonie de remise des bourses d'accompagnement à l'innovation et à l'accompagnement | 1 000 000 | | | | YouthConnekt Burkina | P3R | FONDS ITALIEN | | 1 577 | 1 000 000 |
| | **Activité 4.2.3.5 :** Fournir une assistance technique au porteur du réseau de Business Angels au Burkina Faso aux profit des startups, PME/PMI | 20 000 000 | | | | PNUD | P3R | TRAC | | 31 546 | 20 000 000 |
| | **Activité 4.2.3.6 :** Valider les instruments juridiques élaborés dans le cadre de l'amélioration du cadre règlementaire et juridiques des startups, TPE et PME | 6 000 000 | | | | PNUD | P3R | TRAC | | 9 464 | 6 000 000 |
| | **Activité 4.2.3.7 :** Sensibiliser les acteurs sur la loi sur les startups | 10 000 000 | | | | PNUD | P3R | TRAC | | 15 773 | 10 000 000 |
| | **Activité 4.2.3.8 :** Collecter des données auprès des acteurs de l'écosystème | 3 000 000 | | | | PNUD | P3R | TRAC | | 4 732 | 3 000 000 |
| **Résultat 4.3 : la résilience et la compétitivité de Start-Up, TPE et PME nationales sont accrues à travers une meilleure utilisation des outils de l'intelligence économique, de transformation digitale, de communication, de partage d'expériences et de bonnes pratiques** | | | | | | | | | | | |
| **Produit 4.3.1 : Les Start-Up, TPE et PME bénéficient de mécanismes et mesures** | **Activité 4.3.1.1 :** développer les capacités d'inclusion financière et entrepreneuriale de 100 femmes de groupes vulnérables | | 10 000 000 | | | PNUD | P3R | TRAC | | 15 773 | 10 000 000 |
| | **Activité 4.3.1.2 :** Soutenir la formalisation de 200 unités de production informelles dont 100 promus par des filles/femmes | | 10 000 000 | 10 000 000 | 10 000 000 | PNUD | P3R | TRAC | | 47 319 | 30 000 000 |

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **réglementaires adéquats, de formalisation et de protection sociale** | **Activité 4.3.1.3 :** Former 50 filles/femmes responsables de Start-up, TPE et PME sur les mesures et mécanismes de protection sociale y compris fiscale | | 10 000 000 | | | PNUD | P3R | TRAC | | 15 773 | 10 000 000 |
| **Produit 4.3.2 : Les centres de ressources en entreprenariat disposent d'un hub d'accélération pour la gestion des connaissances soutenant l'entreprenariat avec un potentiel de mise à l'échelle** | **Activité 4.3.2.1 :** Organiser des séances B to B de partages des apprentissages dans les Hubs | | 10 000 000 | | | Maison de l'entreprise | P3R | TRAC | | 15 773 | 10 000 000 |
| | **Activité 4.3.2.2 :** Former 10 acteurs dont 50% de femmes dans la capitalisation des apprentissages | | 12 000 000 | | | Maison de l'entreprise | P3R | TRAC | | 18 927 | 12 000 000 |
| | **Activité 4.3.2.3 :** Former 60 gestionnaires et responsables des organisations sur le fonctionnement des HUBs | | 15 000 000 | | | Maison de l'entreprise | P3R | TRAC | | 23 659 | 15 000 000 |
| | **Activité 4.3.2.4 :** Former au moins 60 personnes en à travers 6 sessions en innovation entrepreneuriale | | 6 000 000 | | | Maison de l'entreprise | P3R | TRAC | | 9 464 | 6 000 000 |
| | **Activité 4.3.2.5 :** Réaliser une capsule vidéo sur les HUBs | 4 000 000 | | | | PNUD | P3R | TRAC | | 6 309 | 4 000 000 |
| | **Activité 4.3.2.6 :** Collecter des données auprès des acteurs des hubs | 3 000 000 | | | | PNUD | P3R | TRAC | | 4 732 | 3 000 000 |
| **Produit 4.3.3 : Les femmes et les jeunes disposent de capacités et de compétences pour bénéficier des politiques et des programmes sensibles au genre, axées sur la résilience et le développement durable dans leurs communautés** | **Activité 4.3.3.1 :** Réaliser une cartographie des capacités de résilience des femmes dans les zones d'intervention | 20 000 000 | 40 000 000 | | | | P3R | | | 94 637 | 60 000 000 |
| | **Activité 4.3.3.2** : Mener une recherche opérationnelle pour comprendre l'effet multiplicateur de l'augmentation des revenus des femmes sur la résilience de la famille et de la communauté | | 20 000 000 | | | | P3R | | | 31 546 | 20 000 000 |
| | **Activité 4.3.3.3** : Faciliter l'accès permanent à des services financiers abordables et de qualité à 1600 ménages, micro et petites entreprises à faible revenu | | 48 000 000 | 32 000 000 | 12 000 000 | | P3R | | | 145 110 | 92 000 000 |
| | **Activité 4.3.3.4 :** Octroyer un fonds d'amorçage pour l'installation de 7 500 jeunes formés pour renforcer leurs activités économiques | | 50 000 000 | 150 000 000 | 50 000 000 | | P3R | | | 394 322 | 250 000 000 |
| | **Activité 4.3.3.5 :** Développer et diffuser un guide simplifié pour l'entrepreneuriat agricole/digital innovant dans les quatre principales langues du pays | | 30 000 000 | 30 000 000 | 30 000 000 | | P3R | | | 141 956 | 90 000 000 |
| | **Activité 4.3.3.6 :** Accompagner 1 600 entrepreneurs(e)s et les petites entreprises et l'investissement pour la réalisation de plans d'affaires | | 10 000 000 | 5 000 000 | | | P3R | | | 23 659 | 15 000 000 |
| | **Activité 4.3.3.7 :** Mettre en place/renforcer un incubateur au profit des initiatives économiques individuelles et associatives identifiées | 5 000 000 | 5 000 000 | 5 000 000 | 5 000 000 | | P3R | | | 31 546 | 20 000 000 |

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | **Activité 4.3.3.8 :** Former 840 acteurs étatiques et des OSC sur des thématiques pour améliorer et accroître l'offre de services pertinents en matière de création d'emplois et de micro-entreprises | | 40 000 000 | 30 000 000 | 30 000 000 | | P3R | | | 157 729 | 100 000 000 |
| **Produit 4.3.4 : Les femmes et jeunes ont un meilleur accès à des ressources matérielles et financières pour conduire des activités génératrices de revenus** | **Activité 4.3.4.1 :** Former 1 350 femmes en vue de renforcer leurs capacités de développement et de rétablissement des activités agricoles et non agricoles | 20 000 000 | 50 000 000 | 50 000 000 | 50 000 000 | | P3R | | | 268 139 | 170 000 000 |
| | **Activité 4.3.4.2 :** Renforcer 6 centres de formation professionnel en termes des capacités d'accueil et des conditions d'apprentissage convenables aux femmes | 10 000 000 | 40 000 000 | 40 000 000 | 40 000 000 | | P3R | | | 205 047 | 130 000 000 |
| | **Activité 4.3.4.3 :** Doter 14 000 femmes entrepreneures en matériel et équipement nécessaires pour leurs activités économiques | | 100 000 000 | 100 000 000 | 50 000 000 | | P3R | | | 394 322 | 250 000 000 |
| | **Activité 4.3.4.4 :** Octroyer des subventions à 2 500 femmes pour le démarrage d'activités économiques | | 50 000 000 | 50 000 000 | 50 000 000 | | P3R | | | 236 593 | 150 000 000 |
| | **Activité 4.3.4.5 :** Mettre en place un système de mentorat au profit de 28 activités d'apprentissage, de partage et de production de connaissances sur l'émancipation économique des femmes organisées | | 30 000 000 | 30 000 000 | 25 000 000 | | P3R | | | 134 069 | 85 000 000 |
| **Produit 4.3.5 : Les MPME/PME des zones affectées par la crise accèdent durablement à des services financiers et non financiers et services financiers innovants et adaptés pour soutenir les emplois verts** | **Activité 4.3.5.1 :** Faire un diagnostic des besoins et gaps de financement des MPME/PME et les pratiques internes de gestion des garanties dans les chaines de valeurs sélectionnées assortie d'un plan d'action | | 25 000 000 | | | | P3R | | | 39 432 | 25 000 000 |
| | **Activité 4.3.5.2 :** Financer la mise en œuvre des activités issues du plan d'action de l'étude diagnostique des besoins et gaps de financement des MPME/PME | | | | 30 000 000 | | P3R | | | 47 319 | 30 000 000 |
| | **Activité 4.3.5.3 :** Organiser des rencontres de mise en relation des acteurs de la chaine de valeurs avec les partenaires financiers et commerciaux | | | 18 000 000 | 18 000 000 | | P3R | | | 56 782 | 36 000 000 |
| | **Activité 4.3.5.4 :** Mettre à disposition des lignes de crédit au sein des institutions financières pour le financement des chaines de valeurs sélectionnées | | | 30 000 000 | 30 000 000 | | P3R | | | 94 637 | 60 000 000 |
| | **Activité 4.3.5.5 :** Accompagner les CV pour l'accès à des marchés rémunérateurs | | | 12 000 000 | 12 000 000 | | P3R | | | 37 855 | 24 000 000 |
| | **Activité 4.3.5.6 :** Mette en œuvre un plan d'éducation financière et digitale au profit des MPME/PME portées par les femmes et les jeunes | | | 24 000 000 | 24 000 000 | | P3R | | | 75 710 | 48 000 000 |
| **TOTAL COMPOSANTE IV** | | **1 200 927 492** | **756 000 000** | **653 000 000** | **503 000 000** | | | | | **4 909 980** | **3 112 927 492** |

| RECAPITULATIF DES COUTS PAR RESULTAT ET PRODUIT | ANNÉE 2023 | ANNÉE 2024 | ANNÉE 2025 | ANNÉE 2026 | TOTAL EN USD | % |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **COMPOSANTE 1 : GESTION DES CATASTROPHES ET DES CRISES HUMANITAIRES** | **463 091** | **3 118 612** | **3 264 984** | **2 351 735** | **9 198 423** | **15%** |
| **Résultat 1.1 : Les institutions nationales et locales, ainsi que les populations rurales et urbaines améliorent leur capacité à prévenir, à faire face, et à se relever des situations de catastrophe et de crise** | **463 091** | **2 044 479** | **1 701 893** | **1 048 896** | **5 258 360** | |
| **Produit 1.1.1** : les institutions nationales et locales disposent d'outils appropriés pour la prise en compte de la résilience dans la gestion du développement | 56 782 | 296 057 | 184 543 | 18 927 | 556 309 | |
| **Produit 1.1.2** : Les institutions nationales et locales disposent d'outils et de connaissances pour la prise en compte de la RRC et du relèvement dans la planification du développement | 288 801 | 208 202 | 145 110 | 86 751 | 728 864 | |
| **Produit 1.1.3** : Les communautés urbaines disposent de mécanismes et d'outils appropriés pour prévenir les crises et réduire les risques de catastrophes | 31 546 | 453 470 | 410 883 | 222 397 | 1 118 297 | |
| **Produit 1.1.4** - les populations disposent de connaissances et d'informations sur la prévention des risques, la gestion des crises et le relèvement à l'aide du digital | 15 773 | 288 644 | 265 773 | 265 773 | 835 962 | |
| **Produit 1.1.5**. : Les structures nationales et déconcentrées et les populations disposent de capacités techniques, matérielles et moyens roulants pour la réduction des risques de catastrophes et de crises et pour répondre aux urgences | 70 189 | 339 117 | 298 107 | 89 117 | 796 530 | |
| **Produit 1.1.6**: Les structures nationales et déconcentrées de la zone d'intervention du programme disposent de compétence en planification et en gestion du relèvement post-catastrophe | | 328 076 | 266 562 | 266 562 | 861 199 | |
| **Produit 1.1.7**: Les populations hôtes et les personnes déplacées internes disposent de connaissances pour se protéger des risques posés par les restes explosifs et les engins explosifs improvisés | | 130 915 | 130 915 | 99 369 | 361 199 | |
| **Résultat 1.2 Les personnes déplacées internes et les communautés d'accueil améliorent leurs capacités à se relever, à s'insérer ou se réintégrer durablement dans les milieux de leur choix** | | **1 074 132** | **1 563 091** | **1 302 839** | **3 940 063** | |
| **Produit 1.2.1** : Les hommes et les femmes des zones d'intégration, de réinstallation ou de retour des personnes déplacées ont accès aux services de base (eau, santé, éducation, alimentation, énergie etc.) | | 635 647 | 635 647 | 611 987 | 1 883 281 | |
| **Produit 1.2.2** : Les communes des zones cibles répondent durablement et décemment aux besoins des communautés d'accueil et des PDI | | 283 912 | 536 278 | 536 278 | 1 356 467 | |
| **Produit 1.2.3** : Les PDIs et les communautés d'accueil ont plus d'accès à des opportunités économiques dans les zones à forts défis sécuritaires | | 154 574 | 391 167 | 154 574 | 700 315 | |
| **COMPOSANTE 2 : COHÉSION SOCIALE, PRÉVENTION DE LA RADICALISATION ET DE L'EXTRÉMISME VIOLENT ET CONSOLIDATION DE LA PAIX** | **175 404** | **3 009 290** | **2 600 174** | **2 277 603** | **8 062 470** | **13%** |
| **Résultat 2.1 : La prévention des conflits et la consolidation de la paix sont renforcées à travers la revitalisation des liens socioculturels entre les communautés** | **92 809** | **2 334 984** | **1 924 290** | **1 825 710** | **6 177 793** | |
| **Produit 2.1.1** : Les principales sources de conflit et les facteurs de résilience sont identifiés et mis à la disposition des acteurs et partenaires au développement | | 288 644 | 28 391 | | 317 035 | |

| RECAPITULATIF DES COUTS PAR RESULTAT ET PRODUIT | ANNÉE 2023 | ANNÉE 2024 | ANNÉE 2025 | ANNÉE 2026 | TOTAL EN USD | % |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Produit 2.1.2** : Des stratégies régionales et les priorités de consolidation de la paix sont formulées et partagées entre les différents acteurs des régions d'intervention du projet | 48 000 | | | | 48 000 | |
| **Produit 2.1.3.** : Les acteurs impliqués dans la gestion du foncier et des ressources naturelles ont une bonne connaissance du cadre institutionnel et légal y relatif | 13 020 | 188 297 | | | 201 317 | |
| **Produit 2.1.4** : Les structures locales d'intercession et de médiation sont identifiées, répertoriées et évaluées | 13 599 | 61 514 | 41 009 | | 116 123 | |
| **Produit 2.1.5** : Les structures locales d'intercession et de médiation des régions d'intervention sont rendues inclusives et légitimes, et disposent de capacités à prévenir et gérer les conflits locaux de façon pacifique | | 799 685 | 858 044 | 906 151 | 2 563 880 | |
| **Produit 2.1.6** : Chacune des régions ciblées dispose d'une analyse locale de conflits complétée par un plan d'action (réalisée conjointement par les structures locales de médiation) | 18 190 | 880 126 | 880 126 | 880 126 | 2 658 569 | |
| **Produit 2.1.7** : Des structures locales inclusives de gestion des risques et de prévention des conflits sont renforcées pour mieux orienter la mise en œuvre | | 116 719 | 116 719 | 39 432 | 272 871 | |
| **Résultat 2.2 : Les femmes, les jeunes filles et garçons sont moins vulnérables à la radicalisation et à l'extrémisme violent** | **82 595** | **674 306** | **675 883** | **451 893** | **1 884 677** | |
| **Produit 2.2.1** : Les jeunes filles et garçons disposent de capacités pour être des forces positives potentielles pour contrer l'influence et les récits extrémistes violents dans les communautés | 46 798 | 131 719 | 78 880 | 70 189 | 327 587 | |
| **Produit 2.2.2** : Les leaders coutumiers, religieux et les communautés sont outillés pour prévenir la radicalisation et l'extrémisme violent | | 64 669 | 74 921 | 33 912 | 173 502 | |
| **Produit 2.2.3** : Les personnes déplacés internes, notamment les femmes, les jeunes, ainsi que les communautés d'accueil, mettent en œuvre des campagnes de promotion de la paix, de la cohésion sociale, des droits humains, de lutte contre les VBG dans les localités d'intervention du projet | 35 797 | | | | 35 797 | |
| **Produit 2.2.4** : Des cadres de concertation communale, provinciale et régionale sont redynamisés avec la participation effective des femmes et des jeunes filles/garçons | | 477 918 | 522 082 | 347 792 | 1 347 792 | |
| **COMPOSANTE 3 : RENFORCEMENT DES MOYENS D'EXISTENCE ET RÉSILIENCE DES MÉNAGES** | **1 141 607** | **25 871 464** | **3 047 329** | **1 978 780** | **32 039 180** | **52%** |
| **Résultat 3.1 : Les jeunes, les femmes y compris les personnes déplacées internes et les personnes les plus vulnérables des régions améliorent leurs connaissances pour la réalisation d'activités génératrices de revenus** | **559 937** | **1 011 041** | **684 543** | **971 609** | **3 227 129** | |
| **Produit 3.1.1** : Les populations hôtes et les personnes déplacées internes disposent de connaissances pour augmenter la productivité et la durabilité des activités agricoles | 70 978 | 474 763 | 455 836 | 971 609 | 1 973 186 | |
| **Produit 3.1.2** : Les femmes et les jeunes déplacés internes ou issus des populations hôtes disposent des compétences commerciales pour revitaliser l'économie locale | 488 959 | 536 278 | 228 707 | | 1 253 943 | |
| **Résultat 3.2 : Les jeunes, les femmes y compris les personnes déplacées internes et les personnes les plus vulnérables ont accès à des investissements et à des moyens de production durables** | **397 139** | **2 151 420** | **1 946 372** | **676 656** | **5 171 587** | |
| **Produit 3.2.1** : Les populations disposent d'opportunités d'emplois diversifiées à travers les chaines de valeurs agricoles | 349 820 | 236 593 | 157 729 | 63 091 | 807 233 | |

| RECAPITULATIF DES COUTS PAR RESULTAT ET PRODUIT | ANNÉE 2023 | ANNÉE 2024 | ANNÉE 2025 | ANNÉE 2026 | TOTAL EN USD | % |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Produit 3.2.2** : Les ménages vulnérables des communautés cibles bénéficient d'opportunités immédiates en termes d'emploi et de revenus | | 1 189 274 | 1 094 637 | 337 539 | 2 621 451 | |
| **Produit 3.2.3** : Les populations hôtes et les personnes déplacées internes disposent de capacités matérielles et financières pour augmenter la productivité et la durabilité des activités génératrices de revenus | 47 319 | 725 552 | 694 006 | 276 025 | 1 742 902 | |
| **Résultat 3.3 : Le relèvement socio-économique de la région du Sahel est soutenu grâce à l'accroissement de la production et de la compétitivité de la filière viande, à travers la fourniture des produits de qualité et l'accroissement de revenus des acteurs clés de la filière, notamment les populations pastorales et agropastorales.** | **184 531** | **22 709 003** | **416 415** | **330 515** | **23 640 464** | |
| **Produit 3.3.1** : Une structure moderne d'abattage à Dori pour réduire les coûts en aval de la production, diminuer les risques sanitaires potentiels et favoriser la commercialisation et exportation d'une viande de qualité est disponible | 63 091 | 22 387 809 | | | 22 450 900 | |
| **Produit 3.3.2** : Les acteurs de la filière viande disposent de capacités renforcées pour être plus compétitifs sur le marché | 13 800 | 81 767 | 81 767 | 71 767 | 249 100 | |
| **Produit 3.3.3** : Les ménages pastoraux et agropastoraux vulnérables disposent d'opportunité d'emplois attrayants dans la filière viande | 107 640 | 222 761 | 264 161 | 188 261 | 782 824 | |
| **Produit 3.3.4** : Les acteurs de la filière viande disposent de cadre de rencontre pour la promotion du commerce transfrontalier et les exportations | | 16 667 | 70 487 | 70 487 | 157 640 | |
| **COMPOSANTE 4 : PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT ET EMPLOI DES FEMMES ET DES JEUNES** | **1 894 207** | **1 192 429** | **1 029 968** | **793 375** | **4 909 980** | **8%** |
| **Résultat 4.1 : Les jeunes, les femmes y compris les personnes déplacées internes et les personnes les plus vulnérables des régions améliorent leurs revenus à travers la création d'emplois, d'entreprises opérationnelles, formelles, résilientes et citoyennes qui intègrent les innovations sociales, environnementales, inclusives, digitales** | **1 162 031** | **170 347** | | | **1 332 378** | |
| **Produit 4.1.1** : Les services publics d'enseignement et de formation techniques et professionnels ainsi que les collectivités territoriales sont dotés de capacités techniques et matérielles pour une meilleure prise en charge de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes hommes, jeunes filles et femmes | 95 821 | 31 546 | | | 127 366 | |
| **Produit 4.1.2** : Les femmes et les jeunes filles entrepreneurs ont accès à des possibilités de financement et de développement des capacités pour accélérer leurs PME grâce à un programme d'accélération de la croissance | 700 000 | | | | 700 000 | |
| **Produit 4.1.3** : Les jeunes hommes, jeunes filles et femmes adultes sont dotés de capacités techniques (éducation financière et digitales, leadership et entreprenariat, négociation…) et financière (fonds d'Amorçage, subventions, fonds d'honneur, fonds de garantie, prêts, blending finances…) pour accroître leur capacité d'insertion socioprofessionnelle et transformer leurs initiatives économiques en entreprises opérationnelles et viables | 366 210 | 138 801 | | | 505 011 | |
| **Résultat 4.2 : les jeunes y compris les personnes déplacées internes et les personnes les plus vulnérables des régions améliorent leurs accès aux financements, aux marchés, et à la diversification des filières économiques locales** | **634 385** | **58 360** | **58 360** | **58 360** | **809 464** | |
| **Produit 4.2.1** : Les jeunes, les femmes y compris les personnes déplacées internes et les entreprises disposent d'un environnement institutionnel et organisationnel favorable à leurs inclusions financières | | 58 360 | 58 360 | 58 360 | 175 079 | |

| RECAPITULATIF DES COUTS PAR RESULTAT ET PRODUIT | ANNÉE 2023 | ANNÉE 2024 | ANNÉE 2025 | ANNÉE 2026 | TOTAL EN USD | % |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Produit 4.2.2** : Les femmes et les filles (y compris celles qui vivent dans des zones touchées par un conflit) ont un meilleur accès à un système de financement numérique inclusif grâce au renforcement de leurs compétences techniques et numériques | 550 000 | | | | 550 000 | |
| **Produit 4.2.3** : Le potentiel, l'expertise, l'expérience et les bonnes pratiques des organisations philanthropiques, du secteur privé sont mobilisés pour soutenir les jeunes filles et garçons entreprenants | 84 385 | | | | 84 385 | |
| **Résultat 4.3 : la résilience et la compétitivité de Start-Up, TPE et PME nationales sont accrues à travers une meilleure utilisation des outils de l'intelligence économique, de transformation digitale, de communication, de partage d'expériences et de bonnes pratiques** | **97 792** | **963 722** | **971 609** | **735 016** | **2 768 139** | |
| **Produit 4.3.1** : Les Start-Up, TPE et PME bénéficient de mécanismes et mesures réglementaires adéquats, de formalisation et de protection sociale | | 47 319 | 15 773 | 15 773 | 78 864 | |
| **Produit 4.3.2** : Les centres de ressources en entreprenariat disposent d'un hub d'accélération pour la gestion des connaissances soutenant l'entreprenariat avec un potentiel de mise à l'échelle | 11 041 | 67 823 | | | 78 864 | |
| **Produit 4.3.3** : Les femmes et les jeunes disposent de capacités et de compétences pour bénéficier des politiques et des programmes sensibles au genre, axées sur la résilience et le développement durable dans leurs communautés | 39 432 | 383 281 | 397 476 | 200 315 | 1 020 505 | |
| **Produit 4.3.4** : Les femmes et jeunes ont un meilleur accès à des ressources matérielles et financières pour conduire des activités génératrices de revenus | 47 319 | 425 868 | 425 868 | 339 117 | 1 238 170 | |
| **Produit 4.3.5** : Les MPME/PME des zones affectées par la crise accèdent durablement à des services financiers et non financiers et services financiers innovants et adaptés pour soutenir les emplois verts | | 39 432 | 132 492 | 179 811 | 351 735 | |
| **COMPOSANTE 5 : GESTION DU PROGRAMME P3R** | **940 750** | **708 331** | **779 623** | **792 714** | **3 221 418** | **5%** |
| Suivi - Evaluation / Communication et visibilité du programme | 230 961 | 102 413 | 123 705 | 123 705 | 580 784 | |
| Etudes / Evaluation / Audit | 106 274 | 11 636 | 61 636 | 74 728 | 254 274 | |
| Rémunération de l'équipe du programme | 427 603 | 498 414 | 498 414 | 498 414 | 1 922 844 | |
| Équipements | 49 573 | 32 618 | 32 618 | 32 618 | 147 428 | |
| Bureaux | 29 968 | 29 968 | 29 968 | 29 968 | 119 874 | |
| Matériel roulant | 72 555 | 9 464 | 9 464 | 9 464 | 100 946 | |
| Voyages d'études / rencontres internationales / Formations | 23 659 | 23 659 | 23 659 | 23 659 | 94 637 | |
| DPC | 158 | 158 | 158 | 158 | 631 | |
| **Total BUDGET** | **4 615 060** | **33 900 126** | **10 722 079** | **8 194 207** | **57 431 472** | **93%** |
| **GMS (7%)** | 323 054 | 2 373 009 | 750 545 | 573 594 | 4 020 203 | 7% |
| **Total général** | **4 938 115** | **36 273 135** | **11 472 624** | **8 767 801** | **61 451 675** | 100% |

## VIII. ARRANGEMENT DE GESTION ET COORDINATION

### 8.1 Modalités de mise en œuvre

Conformément au Décret n°2021-1383/PRES/PM/MEFP du 31 décembre 2021 portant règlementation générale des projets et programmes de développement exécutés au Burkina Faso, le programme relèvera de la catégorie 3 et sera mis en œuvre par le PNUD. Au regard de son caractère, le programme sera rattaché au programme budgétaire 050 « Solidarité nationale et gestion des Catastrophes » du Ministère de la Solidarité, de l'Action Humanitaire, de la Réconciliation Nationale, du Genre et de la Famille (MSAHRNGF).

La modalité principale de mise en œuvre proposée est l'exécution directe (DIM[42]). Les arrangements de gestion se conformeront aux orientations mentionnées au « CHAPITRE III » de ladite règlementation des programmes et projets et qui traite des modalités d'organisation, d'administration et de fonctionnement des projets.

Certaines activités seront cependant confiées directement aux organisations de la société civile, à des structures de l'Etat (via des lettres d'accord), et même aux acteurs du secteur privé, pour des actions plus spécifiques. Les OSC ayant une très bonne présence sur le terrain et une expérience à forte valeur ajoutées seront considérées comme parties responsables, à l'instar de celles qui ont mis en œuvre avec succès de nombreux projets du PNUD ou participé même à la formulation du P3R, chacune selon son domaine de compétences : l'Organisation Catholique pour le Développement et la Solidarité (OCADES Caritas Burkina), l'Association pour la gestion de l'environnement et du développement (AGED), l'Alliance Technique d'Assistance au Développement (ATAD), l'Association Tin Tua, l'Association Nodde Nooto (A2N), l'Union Fraternelle des Croyants de Dori (UFC-Dori), etc. Les coordinations régionales des femmes, les organisations faîtières des transformatrices de produits locaux, etc.

### 8.2 Comité de pilotage

Le Comité de pilotage du P3R sera chargé :

a. d'examiner et d'adopter les programmes d'activités annuels, les budgets et les plans de passation de marchés ;
b. d'examiner et d'adopter les différents rapports d'évaluation du projet ou programme de développement;
c. de veiller à la cohérence des activités avec les objectifs du projet ou du programme de développement ;
d. d'examiner et d'adopter les rapports d'activités et financiers périodiques;
e. de veiller à la mise en œuvre de toute recommandation formulée à l'endroit du projet ou du programme de développement;
f. de formuler des recommandations à l'attention de l'unité de gestion du projet ou du programme de développement et des différents partenaires intervenant dans l'exécution du projet ou du programme de développement;
g. d'approuver les états financiers du projet ou du programme de développement ;
h. d'approuver le rapport d'inventaire des biens du projet ou du programme de développement ;
i. d'examiner et d'adopter tout autre dossier soumis à son appréciation.

[42] Direct implementation modality (DIM)

## 8.3 Unité de Gestion du Programme

Pour assurer la gestion de la mise en œuvre du programme, le PNUD mettra progressivement en place une Unité de gestion (UGP) dont les attributions seront de :

- Assurer l'exécution technique, administrative et financière du programme
- Mobiliser les ressources
- Élaborer le plan annuel d'exécution du programme
- Rendre compte de l'État d'exécution du projet au cadre de concertation et aux autorités de tutelle
- Assurer la bonne utilisation des biens mis à la disposition du programme
- Dresser l'inventaire initial et périodique des biens du programme
- Veiller à la mise en œuvre des recommandations du cadre de concertation, du comité de revue des missions d'évaluation et de suivi et des différents audits
- Rédiger les rapports périodiques et de fin de mission du programme
- Assurer le Secrétariat du cadre de concertation du programme

**A Ouagadougou**, l'UGP est constituée comme suit :

- 01 Coordonnateur(trice) National(e) (NPSA 10)
- 01 Expert(e) en relèvement et résilience communautaire (NPSA 9)
- 01 Expert(e) en développement de micro entreprises et développement de chaînes de valeur (NPSA 9)
- 01 Chargé(e) de Suivi-Evaluation (NPSA 9)
- 01 Chargé(e) de Communication (VNU International/disponible)
- 01 Assistant(e) administratif(ve) et financier (ère) (NPSA 7)
- 01 Chauffeur-mécanicien(ne) (NPSA 4) ;

**En régions :**

Basée à Ouagadougou, l'UGP sera complétée par des VNU nationaux ou des Nations-Unies qui seront basés dans les antennes régionales du PNUD, notamment à Fada N'Gourma, à Dori, à Kaya, à Ouahigouya et à Bobo-Dioulasso. Les cinq antennes régionales dans les six (06) régions joueront le rôle de points focaux de l'UGP au Nord, au Centre-Nord, à l'Est, au Sahel, au Centre-Est et dans la Boucle du Mouhoun.

## IX. CADRE JURIDIQUE

Le présent Document de programme est l'instrument défini à l'article 1 de l'Accord de base type en matière d'assistance (« SBAA ») entre le Gouvernement du Burkina Faso et le PNUD, signé le 19 juillet 1976. Toutes les références faites dans le SBAA à « l'Organisation chargée de l'exécution » sont réputées faire référence au partenaire de réalisation.

Le présent programme sera réalisé par le PNUD Burkina Faso à travers la coordination du programme « Programme de Relèvement et de Renforcement de la Résilience au Burkina Faso (P3R) », conformément à ses réglementations financières, règles, pratiques et procédures. Lorsque la gouvernance financière d'un Partenaire de réalisation ne prévoit pas les mesures nécessaires pour garantir le meilleur rapport qualité/prix, l'équité, l'intégrité, la transparence et une concurrence internationale effective, c'est la gouvernance financière du PNUD qui s'applique.

## X. GESTION DES RISQUES

**Option b. PNUD (modalité de réalisation directe - DIM)**

1. Le PNUD, en qualité de Partenaire de réalisation, respectera les politiques, procédures et pratiques du Système de gestion de la sécurité des Nations Unies (UNSMS).
2. Le PNUD, en qualité de Partenaire de réalisation, déploiera tous les efforts raisonnables pour faire en sorte qu'aucuns des [fonds du projet][43] [fonds du PNUD reçus en vertu du Document de projet][44] ne soient utilisés pour financer des personnes physiques ou morales associées au terrorisme et à ce que les bénéficiaires de toute somme remise par le PNUD dans le cadre de ces dispositions ne figurent pas sur la liste administrée par le Comité du Conseil de sécurité établie en vertu de la résolution 1267 (1999) du Conseil, laquelle liste peut être consultée à https://www.un.org/sc/suborg/fr/sanctions/1267/aq_sanctions_list.
3. Cette disposition doit figurer dans tous les sous-contrats ou sous-accords conclus au titre du présent Document de projet.
4. La durabilité sociale et environnementale du projet sera favorisée par l'application des normes du PNUD en la matière (http://www.undp.org/ses) et du mécanisme de responsabilisation connexe (http://www.undp.org/secu-srm).
5. Le PNUD, en qualité de Partenaire de réalisation : a) mènera les activités liées au projet et au programme en accord avec les normes du PNUD en matière sociale et environnementale, b) mettra en œuvre tout plan de gestion ou d'atténuation élaboré pour le projet ou programme en conformité avec ces normes, et c) s'emploiera de manière constructive et opportune à répondre à toute préoccupation et plainte émise par le biais du mécanisme de responsabilisation. Le PNUD veillera à ce que les communautés et autres parties prenantes au projet soient informées du mécanisme de responsabilisation et y aient accès.
6. Tous les signataires du Document de projet sont tenus de coopérer de bonne foi à toute activité d'évaluation des engagements ou de respect des normes sociales et environnementales du PNUD en rapport avec le programme ou projet. Ceci inclut l'octroi de l'accès aux sites du projet au personnel correspondant et aux informations et à la documentation.
7. Le PNUD, en qualité de Partenaire de réalisation, veillera à ce que les obligations suivantes soient opposables à chaque partie responsable, sous-traitant et sous-bénéficiaire :

[43] À inclure lorsque le PNUD est le Partenaire de réalisation

[44] À inclure lorsque les Nations Unies ou un fonds/programme ou une institution spécialisée de l'Organisation est le Partenaire de réalisation.

a. Conformément aux dispositions de l'Article III du SBAA *[ou des Dispositions supplémentaires du Document de projet]*, la responsabilité de la sécurité de chaque partie responsable, sous-traitant et sous-bénéficiaire et de son personnel et de ses biens, et des biens du PNUD dont lesdits parties responsables, sous-traitants et sous-bénéficiaires ont la garde, relève desdits parties responsables, sous-traitants et sous-bénéficiaires. À cette fin, chaque partie responsable, sous-traitant et sous-bénéficiaire :

    i. Met en place un plan de sécurité et veille à son administration, compte tenu de la situation en matière de sécurité dans le pays où le projet est réalisé ;
    ii. Assume tous les risques et toutes les responsabilités liées à la mise en œuvre de sa sécurité respective et assure la mise en œuvre complète du plan de sécurité.

b. Le PNUD se réserve le droit de vérifier si un tel plan est en place et de suggérer que des modifications y soient apportées si nécessaire. Le défaut de mise en place et de mise en œuvre d'un plan de sécurité approprié tel que requis en vertu du présent document sera réputé constituer un manquement aux obligations de la partie responsable, du sous-traitant et du sous-bénéficiaire au titre du présent document de projet.

c. Chaque partie responsable, sous-traitant et sous-bénéficiaire prendra des mesures appropriées de prévention du mésusage des fonds, de la fraude ou de la corruption du fait de ses personnels officiels, des consultants, des parties responsables, des sous-traitants et des sous-bénéficiaires dans la réalisation du projet ou du programme ou dans l'emploi des fonds du PNUD. Elle/il veillera à ce que ses politiques de gestion financière et de lutte contre la corruption et la fraude soient en place et appliquées pour tous les financements reçus provenant du PNUD ou acheminés par l'intermédiaire de celui-ci.

d. Les exigences énoncées dans les documents suivants en vigueur à la date de la signature du document de projet s'appliquent à chaque partie responsable, sous-traitant et sous-bénéficiaire : a) la Politique du PNUD en matière de fraude et autres pratiques de corruption ; b) les Directives relatives aux enquêtes du Bureau de l'audit et des enquêtes du PNUD. Chaque partie responsable, sous-traitant et sous-bénéficiaire accepte les exigences énoncées dans les documents ci-dessus, qui font partie intégrante du présent Document de projet et sont disponibles en ligne à www.undp.org.

e. Au cas où il s'impose de procéder à une enquête, le PNUD enquêtera sur tout aspect de ses projets et programmes. Chaque partie responsable, sous-traitant et sous-bénéficiaire y accordera sa pleine coopération, notamment en mettant à disposition le personnel et la documentation appropriée et en accordant l'accès à ses locaux (et à ceux de ses consultants, sous-traitants et sous-bénéficiaires) à ces fins à des heures et dans des conditions raisonnables ainsi que peut l'exiger l'objet de l'enquête. Au cas où l'exécution de cette obligation serait sujette à une limite, le PNUD consulte la partie responsable, le sous-traitant et le sous-bénéficiaire concernés pour trouver une solution.

f. Chaque partie responsable, sous-traitant et sous-bénéficiaire informeront promptement le PNUD, en qualité de Partenaire de réalisation, de tout éventuel emploi inapproprié de fonds ou d'allégation crédible de fraude ou de corruption en respectant dûment la confidentialité de cette information.

    Lorsqu'elle/il a connaissance de ce qu'un projet ou une activité du PNUD fait, en tout ou en partie, l'objet d'une enquête à la suite d'allégations de fraude/corruption, chaque partie responsable, sous-traitant et sous-bénéficiaire en informera le représentant résident/chef de bureau du PNUD, qui en informera promptement le Bureau de l'audit et des enquêtes (OAI) du PNUD. Elle/il fournira des informations périodiques au responsable du PNUD dans le pays et à l'OAI sur le statut de ladite enquête et sur les actions y afférentes.

g. Le PNUD aura droit à un remboursement de la part de la partie responsable, du sous-traitant ou du sous-bénéficiaire de tous fonds fournis qui ont été employés de manière inappropriée, notamment par fraude ou corruption, ou versés d'autre manière de façon non conformes aux dispositions du Document de projet. Cette somme peut être déduite par le PNUD de tout paiement dû à la partie responsable, au sous-traitant ou au sous-bénéficiaire au titre du présent accord ou de tout autre.

   Lorsque ces fonds n'ont pas été remboursés au PNUD, la partie responsable, le sous-traitant ou le sous-bénéficiaire convient que les donateurs du PNUD (notamment le gouvernement) dont le financement est la source, en tout ou en partie, des fonds attribués aux activités figurant dans le présent Document de projet, peuvent se retourner contre elle/lui pour recouvrer tous fonds dont il a été déterminé par le PNUD qu'ils ont été employés de manière inappropriée, notamment par fraude ou corruption, ou versés d'autre manière de façon non conforme aux dispositions du Document de projet.

   N.B. *:* Le terme « Document de projet » employé dans la présente clause est à interpréter comme incluant tout accord subsidiaire pertinent au titre du présent Document de projet, et notamment les accords avec les parties responsables, sous-traitants et sous-bénéficiaires.

h. Chaque contrat émis par la partie responsable, le sous-traitant ou le sous-bénéficiaire en rapport avec le présent document de projet doit comporter une disposition selon laquelle il ne saurait être accordé, reçu ou promis de redevances, gratifications, rabais, cadeaux, commissions ni autres paiements, si ce n'est ceux qui figurent dans la proposition, en rapport avec le processus de sélection ou de réalisation du contrat, et prévoyant que le bénéficiaire de fonds de la partie responsable, du sous-traitant ou du sous-bénéficiaire est tenu de coopérer avec toute enquête et tout audit après paiement quels qu'ils soient.

i. Au cas où le PNUD s'adresserait aux autorités nationales compétentes pour entamer des actions juridiques appropriées concernant toute faute présumée en rapport avec le projet ou programme, le gouvernement veillera à ce que lesdites autorités nationales enquêtent activement sur l'affaire et prennent des mesures juridiques appropriées à l'encontre de toutes les personnes dont il aura été déterminé qu'elles ont participé à la commission de la faute, recouvrent les fonds et rendent tous les fonds recouvrés au PNUD.

j. Chaque partie responsable, sous-traitant ou sous-bénéficiaire est tenu(e) de veiller à ce que toutes ses obligations énoncées dans la présente section à la rubrique « gestion des risques » soient transférées à ses sous-traitants et sous-bénéficiaires et à ce que toutes les clauses de la présente section intitulées « clauses standard de gestion des risques » soient reproduites ainsi qu'il convient, *mutatis mutandis*, dans tous ses sous-contrats ou sous-accords conclus suite au présent Document de projet.

**Option c. OSC/ONG/non-ONU ou autres** organisations **intergouvernementales sans le SBEAA signé avec le PNUD**

1. Conformément à l'article III de la SBAA *[ou aux dispositions supplémentaires* du *document de projet]*, la responsabilité de la sûreté et de la sécurité du partenaire d'exécution et de son personnel et de ses biens, ainsi que des propriétés dans la garde du partenaire d'exécution, incombe au partenaire d'exécution. À cette fin, le partenaire d'exécution doit:

   a) Mettre en place un plan de sécurité approprié et maintenir le plan de sécurité, en tenant compte de la situation sécuritaire dans le pays où le projet est réalisé;

   b) Assumer tous les risques et responsabilités liés à la sécurité du partenaire d'exécution et la mise en œuvre intégrale du plan de sécurité.

2. Le PNUD se réserve le droit de vérifier si un tel plan est en place et de suggérer des modifications au plan si nécessaire. Le non-respect et la mise en œuvre d'un plan de sécurité approprié tel que requis en vertu des présentes sont considérés comme une violation des obligations du partenaire d'exécution en vertu du présent document de projet et de l'accord de coopération de projet entre le PNUD et le partenaire d'exécution.[45]

3. Le partenaire d'exécution s'engage à entreprendre tous les efforts raisonnables pour s'assurer qu'aucun fonds du PNUD reçu en vertu du document de projet ne soit utilisé pour fournir un soutien aux personnes ou entités associées au terrorisme et que les destinataires de tout montant fournis par le PNUD ci-dessous ne figurent pas sur la liste tenue par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999). La liste est accessible via http://www.un.org/sc/committees/1267/aq_sanctions_list.shtml.

4. La viabilité écologique et environnementale sera renforcée grâce à l'application des normes sociales et environnementales du PNUD (http://www.undp.org/ses)et du mécanisme de responsabilisation connexe (http://www.undp.org/SECU-SRM) .

5. Le partenaire d'exécution doit: a) mener des activités liées aux projets et aux programmes d'une manière compatible avec les normes sociales et environnementales du PNUD, b) mettre en œuvre tout plan de gestion ou d'atténuation préparé pour le projet ou le programme afin de se conformer à ces normes, et c) s'engagent de manière constructive et opportune pour répondre aux préoccupations et aux plaintes soulevées par le biais du mécanisme de responsabilisation. PNUD cherchera à faire en sorte que les communautés et les autres intervenants du projet soient informés et aient accès au mécanisme de responsabilisation.

6. Tous les signataires du document de projet coopèrent de bonne foi à tout exercice visant à évaluer tout engagement lié à un programme ou à un projet ou le respect des normes de l'environnement et du SOC du PNUD. Cela inclut l'accès aux sites du projet, au personnel pertinent, à l'information et à la documentation.

7. Le partenaire d'exécution prendra les mesures appropriées pour prévenir l'utilisation abusive de fonds, la fraude ou la corruption, par ses fonctionnaires, consultants, parties responsables, sous-traitants et sous-bénéficiaires dans la mise en œuvre du projet ou en utilisant les fonds du PNUD. Le partenaire d'exécution veillera à ce que ses politiques de gestion financière, de lutte contre la corruption et de lutte contre la fraude soient en place et appliquées pour tous les financements reçus du PNUD.

8. Les exigences des documents suivants, alors en vigueur au moment de la signature du document de projet, s'appliquent au partenaire d'exécution : a) la politique du PNUD en matière de fraude et d'autres pratiques de corruption et b) le Bureau de l'audit du PNUD et Directives d'enquête sur les enquêtes. Le partenaire d'exécution accepte les exigences des documents ci-dessus, qui font partie intégrante de ce Projet Document et sont disponibles en ligne à www.undp.org.

9. Dans le cas où une enquête est requise, le PNUD a l'obligation de mener des enquêtes relatives à tout aspect des programmes et projets du PNUD. Le partenaire d'exécution fournira sa pleine coopération, y compris la mise à disposition du personnel, la documentation pertinente et l'octroi de l'accès aux partenaires d'exécution (et à ses consultants, les parties responsables, les sous-traitants et sous-récipiendaires'), à des fins à des moments raisonnables et dans des conditions raisonnables qui peuvent être exigées aux fins d'une enquête. En cas de limitation de cette obligation, le PNUD consultera le partenaire d'exécution pour trouver une solution.

10. Le partenaire d'exécution informera rapidement le PNUD en cas d'incidence d'une utilisation inappropriée des fonds, ou d'allégations crédibles de fraude ou de corruption avec le respect de la confidentialité.

[45] Utilisez le texte entre crochets uniquement lorsque la propriété intellectuelle est une ONG/IGO

Lorsque le partenaire d'exécution prend conscience qu'un projet ou une activité du PNUD, en tout ou en partie, est l'objet d'une enquête pour fraude ou corruption présumée, le partenaire d'exécution informera le représentant résident du PNUD, qui informera promptement le Bureau de l'audit et des enquêtes (OAI) du PNUD. Le partenaire d'exécution fournit régulièrement des mises à jour au chef du PNUD dans le pays et à l'OAI de l'État et des actions relatives à cette enquête.

*11.* Le PNUD a droit à un remboursement auprès du partenaire de mise en œuvre des fonds fournis qui ont été utilisés de manière inappropriée, y compris par la fraude ou la corruption, ou autrement payés autres que conformément aux termes et conditions du document de projet. Ce montant peut être déduit par le PNUD de tout paiement dû au partenaire d'exécution en vertu de la présente Convention ou de tout autre accord. Le recouvrement de ce montant par le PNUD ne réduira ni ne réduirait les obligations du partenaire d'exécution en vertu du présent document de projet.

Lorsque ces fonds n'ont pas été remboursés au PNUD, le partenaire d'exécution convient que les donateurs au PNUD (y compris le gouvernement) dont le financement est la source, en tout ou en partie, des fonds pour les activités relevant de ce projet Document, peut demander le recours au partenaire d'exécution pour le recouvrement des fonds déterminés par le PNUD pour avoir été utilisés de manière inappropriée, y compris par la fraude ou la corruption, ou autrement payés autres que conformément aux termes et conditions du document de projet.

***Note****:* le terme "document de projet" tel qu'il est utilisé dans la présente clause est réputé inclure tout accord subsidiaire pertinent à la suite du document de projet, y compris ceux avec le partenaire d'exécution, parties responsables , sous-traitants et sous-récipiendaires.

12. Chaque contrat émis par le partenaire d'exécution dans le cadre de ce document de projet comprend une disposition qui indique qu'aucun frais, pourboires, rabais, cadeaux, commissions ou autres paiements, autres que ceux indiqués dans la proposition, ont été donnés, reçus ou promis dans le cadre du processus de sélection ou de l'exécution du contrat, et que le bénéficiaire des fonds du partenaire d'exécution coopère avec toutes les enquêtes et vérifications postérieures au paiement.

13. Si le PNUD se référait aux autorités nationales compétentes pour une action en justice appropriée tout acte répréhensibles allégué se rapportant au projet, le gouvernement veillera à ce que les autorités nationales compétentes en fassent une enquête active et prennent une action en justice appropriée à l'encontre de toutes les personnes qui ont été trouvées pour avoir participé à l'acte répréhensibles, recouvrer et restituer les fonds récupérés au PNUD.

14. Le partenaire d'exécution veille à ce que toutes ses obligations énoncées dans le présent article, intitulées « clauses types de gestion des risques », soient transmises à chaque partie responsable, sous-traitant et sous-récipiendaire et que toutes les clauses prévues au présent article intitulé « Gestion des risques » sont inclus, *mutatis mutandis*, dans tous les sous-contrats conclus dans le présent document de projet.

## XI. ANNEXES

1. **Rapport sur l'assurance qualité du projet**
2. **Modèle d'Examen préalable social et environnemental** [anglais][français][espagnol], comprenant les évaluations sociales et environnementales ou les plans de gestion additionnels selon qu'il convient. *(N.B.: L'examen préalable des NES n'est pas requis pour les projets pour lesquels le PNUD est uniquement l'agent d'administration et/ou les projets consistant exclusivement de rapports, de la coordination d'évènements, de formations, d'ateliers, de réunions, de conférences, de la préparation de matériels de communication, du renforcement des capacités des partenaires à participer aux négociations et aux conférences internationales, de la coordination de partenariats et de la gestion de réseaux, ou les projets régionaux/globaux sans activités au niveau national).*
3. **Analyse des risques**. Utilisez le modèle de Registre des risques standard. Veuillez-vous reporter aux instructions contenues dans la Description des éléments à livrer du Registre des risques.
4. **Évaluation des capacités** : Résultats des évaluations des capacités du Partenaire de réalisation (y inclus de la micro-évaluation de la HACT).
5. **Termes de référence du Comité technique de Pilotage du programme**
6. **Fiche de projet : Projet de relèvement économique axé sur la filière viande dans la région du Sahel**

**Projet de relèvement économique axé sur la filière viande dans la région du Sahel**
**Fiche de projet**

| Section | Description |
|---|---|
| **Aperçu du projet** | **Nom du projet** : Projet de relèvement économique axé sur la filière viande dans la région du Sahel.<br><br>**Objectif global du projet :** contribuer au relèvement socio-économique de la région du Sahel par l'accroissement de la production et la compétitivité de la filière viande, en fournissant des produits de qualité et en augmentant les revenus des parties prenantes.<br><br>**Objectifs spécifiques :**<br>a. Mettre en place une structure moderne d'abattage à Dori qui permettra de réduire les coûts en aval de la production, de diminuer les risques sanitaires potentiels et de favoriser la commercialisation et exportation d'une viande de qualité ;<br>b. Améliorer la compétitivité et les capacités des acteurs de la filière viande ;<br>c. Augmenter les revenus dans la filière viande et créer des opportunités d'emplois attrayants pour des ménages pastoraux et agropastoraux vulnérables<br>d. Augmenter le commerce transfrontalier et les exportations par le biais d'activités de liaison avec les marchés.<br><br>**Principales activités** :<br>(i) Mise en place d'un abattoir frigorifique moderne ainsi que ses infrastructures et services connexes ; (iii) Assistance technique et renforcement des capacités du secteur privé et des PME dans la chaîne de valeur de la viande ; (iv) Renforcement du cadre institutionnel et réglementaire dans le secteur de la viande ; (v) Assurance de la sécurité de la viande offerte aux consommateurs ; (vi) Amélioration de l'accessibilité des producteurs aux marchés ; (vii) Amélioration et stabilisation des performances zootechniques des troupeaux ; (viii) Amélioration des performances des troupeaux dans la zone du projet ; (ix) Restauration des écosystèmes dégradés ; et (x) organiser le secteur de l'élevage par la dynamisation d'organisations professionnelles aptes à orchestrer l'agencement des maillons de la filière viande.<br><br>**Principales caractéristiques du projet d'abattoir frigorifique mod<br>erne** :<br>Capacité d'abattage : à terme, 300 bovins et 100 petits ruminants/jour, extensible<br>Ouvrages connexes dont :<br>– Un système de biodigesteur et de biofertilisant qui procurerait de l'énergie à l'abattoir et autres installations connexes<br>– Une unité de production d'engrais organiques solides et liquides<br>– Une unité de découpe et de fabrication de kits alimentaires en conserve<br><br>**Calendrier de mise en œuvre** : septembre 2023 - août 2026<br>**Coût du projet** : 24 696 408 $US<br>**Lieu** : Dori, région du Sahel<br><br>**Bénéficiaires directs du projet :**<br>Les activités du projet concerneront les populations agropasteurs et pasteurs de la région du Sahel et leurs organisations professionnelles, les commerçants, les transformateurs et les consommateurs. Le projet ciblera en premier lieu la région du Sahel et les régions/localités proches de l'axe Ouagadougou-Kaya-Dori. Les localités cibles seront définies selon les recommandations des études de faisabilité et du marché. Le projet concernera principalement la population de la région, estimée à 1 098 177 habitants (INSD, 2019).<br><br>Le projet adoptera une approche de proximité dans l'encadrement et la formation des formateurs et touchera indirectement environ 6000 producteurs, transformateurs et commerçants à travers le |

| Section | Description |
|---|---|
| | pays, les agents de douanes, y compris les agents communautaires de santé animale, des techniciens vétérinaires. Le projet ciblera également au moins deux des postes frontières les plus fréquentés du Burkina Faso pour le commerce transfrontalier. |
| **Analyse des besoins** | Avec 26% de part de recettes d'exportation, le sous-secteur de l'levage du Burkina arrive au 3ème rang des produits d'exportation après l'or et le coton. A titre d'exemple, en 2012, en moyenne les exportations des produits d'élevage ont rapporté au Burkina Faso, environ 5,8 milliards de F CFA, dont 52,2% pour le bétail sur pieds, 42,9% pour les cuirs et peaux et seulement 4,9% pour la viande et les abats. Compte tenu de cette importance et de son potentiel de développement, le Gouvernement du Burkina Faso (GdBF) a inscrit en bonne position dans le Plan national de développement économique et social (PNDES), le secteur de l'élevage, notamment la production animale. Ainsi, un objectif d'exportation de 2000 tonnes de viande à l'horizon 2020 avait été fixé. Cependant, cet objectif n'a pas pu être atteint, compte tenu des difficultés liées à l'augmentation et la modernisation des capacités de transformation de produits animaux et halieutiques entre autres.<br><br>Selon la deuxième enquête nationale sur les effectifs du cheptel (ENEC II) réalisée en 2003, la région du Sahel occupait la première place en termes d'importance numérique du bétail, soit plus de 20% de l'effectif national. Selon la même source, les productions du sous-secteur demeuraient limitées en raison de la faible productivité et compétitivité des productions halieutiques et animales, de la faible transformation des produits d'élevage, de la faible promotion des entreprises de production animale modernes et l'organisation inadéquate des marchés d'élevage.<br><br>Le choix de la filière viande et de la production en propre de l'abattoir se justifie par l'existence d'un marché de la viande tant au niveau national qu'à l'exportation dans la sous-région que les bouchers ne peuvent couvrir à eux seuls. En effet, selon le rapport principal d'Initiative Élevage, Pauvreté et Croissance (IEPC), la demande nationale en viande fraîche, est passée de 393 000 tonnes en 2016 à 554 274 tonnes en 2020, soit une croissance annuelle de 9% environ. Quant aux offres de viande en abattage contrôlé, elles se chiffrent aux mêmes périodes, à 55 000 et 66 000 tonnes respectivement, avec une croissance moyenne de 5% par an. L'analyse offre-demande nationale de la viande révèle une demande nationale largement inférieure à l'offre nationale. On note également que la demande nationale croit plus vite que l'offre nationale<br><br>Par ailleurs, le marché à l'export en Côte d'Ivoire, au Ghana, Togo et Benin est estimé à 353 000 tonnes ; or ces pays ne produisent que 151 000 tonnes de viande, d'où un besoin d'importation de 202 000 tonnes. Cela constitue une grande opportunité pour le Burkina. De plus, pour pallier ce déficit alimentaire, les pays voisins du Burkina font recours aux acteurs de la filière bétail pour un approvisionnement de leurs populations en viande à partir des pays d'élevage tels que le Burkina, le Mali, le Niger et le Tchad.<br><br>Enfin, le GdBF a indiqué, à travers ses documents stratégiques nationaux, la nécessité d'une intervention plus structurée et plus ciblée dans la chaîne de valeur de la viande. Actuellement, deux facteurs ne favorisent pas le Burkina dans ses relations commerciales avec les pays voisins : (i) la qualité du bétail dans le pays est faible et (ii) la demande de viande des pays limitrophes concerne beaucoup plus les animaux sur pied. En effet, les négociants extérieurs offrent aux vendeurs de bétail des prix plus compétitifs pour les animaux vivants que les abattoirs et les transformateurs de viande burkinabès et préfèrent la viande fraîche (par opposition à la viande congelée). Cette situation a pour conséquence qu'il n'y a pas beaucoup de valeur ajoutée et que le Burkina Faso perd également la valeur potentielle des sous-produits du bétail (cuir et produits du cuir, produits carnés, etc.). Ce projet constituera une contribution vers la résolution de ce modèle de marché défavorable au Burkina. |
| **Alignement sur les stratégies** | De par ses objectifs, le projet répond à l'objectif global du deuxième Plan national de développement économique et social est de « rétablir la sécurité et la paix, renforcer la résilience de la nation et transformer structurellement l'économie burkinabè, pour une croissance forte, inclusive et durable |

| Section | Description |
|---|---|
| **du pays et du programme-pays du PNUD** | », qui est bâti autour des quatre axes stratégiques suivants : Axe 1 : Consolider la résilience, la sécurité, la cohésion sociale et la paix ; Axe 2 : Approfondir les réformes institutionnelles et moderniser l'administration publique ; Axe 3 : Consolider le développement du capital humain et la solidarité nationale et Axe 4 : Dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois.<br><br>De plus, le projet est aligné à la Politique Nationale de Développement Durable de l'élevage (PNDEL) au Burkina Faso 2010-2025 qui a pour l'objectif global de renforcer la contribution de l'élevage à la croissance de l'économie nationale et partant, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et à l'amélioration des conditions de vie des populations. Cette politique s'articule autour de quatre (4) dans lesquels le projet s'inscrit, à savoir: (i) le renforcement des capacités des acteurs du sous-secteur; (ii) la sécurisation et la gestion durable des ressources pastorales; (iii) l'accroissement de la productivité et des productions animales; et (iv) l'amélioration de la compétitivité et la mise en marché des produits animaux.<br><br>Enfin, ce projet est également cohérent avec les piliers I, II et IV du Fonds africain pour le commerce (Africa Trade Fund - AfTra), car il vise aussi à améliorer les normes de production (pour les demandes commerciales et de consommation), à renforcer les capacités des parties prenantes et à soutenir l'obtention d'une certification mondialement reconnue facilitant le commerce de la viande et des produits à base de viande au niveau local et international, le Certificat HACCP (Hazard Analysis and Critical Control Points. |
| **Faisabilité du projet d'abattoir moderne** | **Performances économiques et financières**<br>Des études de marché et de faisabilité plus approfondie sont prévues dès le démarrage du programme P3R, afin d'évaluer la viabilité financière et économique de l'abattoir. Dans ce cadre, il sera nécessaire de procéder aux différents calculs et simulations qui aideront notamment à établir un compte de résultat prévisionnel sur la base (i) du calcul du seuil de rentabilité, (ii) du plan de trésorerie et (iii) d'un plan de financement selon différentes hypothèses de croissance réalistes qui seront développées. Cette phase permettra de dégager des orientations quant aux besoins de financement et au modèle de gestion (PPP) à mettre en place.<br><br>Selon les premières estimations, l'unité d'abattage sera installée et calibrée pour atteindre une capacité d'abattage théorique journalière de 300 bovins et de 100 ovins, étalée sur environ 6 heures d'abattage et 2 heures pour le nettoyage. Le débit annuel d'abattage connaitra une croissance de 5% par an. Les hypothèses de production découlent des commandes réelles et potentielles dont disposera l'opérateur économique qui aura la gestion de l'abattoir.<br><br>Sur la plan national, les commandes nationales concernent principalement les sociétés minières et l'armée nationale. La chaine d'abattage étant extensible, la production passera progressivement, de 50 têtes par jour à 300 têtes par jour au bout de deux années d'exploitation. Sur cette base, l'abattoir abattra environ 350 000 animaux soit, 150 000 bovins et 200 000 ovins. Cela générera environ, 24 425 tonnes de carcasse dont 20 872 tonnes en carcasse de bovin et 3 653 tonnes d'ovin.<br><br>Pour soutenir le projet, le cout des investissements nécessaires à la réalisation de ce projet d'abattoir est estimé à 10 472 702 849 FCFA TTC. Quant au fonds de roulement, il est évalué à 640 millions FCFA à mobiliser dès la mise en place de l'abattoir et servira à l'achat de la matière première et aux autres dépenses initiales de fonctionnement. Il prévoit 2 lignes d'abattage dont une réservée aux bovins et la 2è ligne aux ovins.<br><br>**Incidences environnementales et sociales**<br>Les principales incidences négatives potentielles du projet sont liées à ce qui suit : (i) l'afflux massif de troupeaux de transhumance attirés par les infrastructures d'élevage construites ; (ii) l'afflux de troupeaux de transhumance qui augmente également le risque d'apparition de nouvelles épizooties ; et (iii) les feux de brousse incontrôlés allumés par les éleveurs à la recherche de nouvelles pousses |

| Section | Description |
|---|---|
| | d'herbe pour leurs animaux, ainsi que le phénomène d'érosion des sols résultant du débroussaillage et du piétinement excessif.<br>Les mesures recommandées pour atténuer ces impacts négatifs sont entre autres les suivantes (i) la délimitation et le balisage des couloirs de transhumance ; (ii) l'organisation de causeries sur des thèmes spécifiques tels que la gestion communautaire des pâturages et l'utilisation des feux de brousse comme outil d'amélioration des pâturages, etc.<br><br>Les impacts positifs sont les suivants : (i) la restauration des écosystèmes dégradés ; (ii) la sécurité de la viande offerte aux consommateurs ; (iii) l'amélioration de l'accessibilité des producteurs aux marchés ; (iv) la stabilisation des performances zootechniques des troupeaux ; (v) l'amélioration des performances des troupeaux dans la zone du projet ; et (iv) l'amélioration de l'état nutritionnel des groupes les plus vulnérables ; (v) l'accroissement de revenus des populations pastorales et agro-pastorales. Les différentes considérations environnementales et sociales seront identifiées à travers l'élaboration du plan de gestion environnementale et sociale (PGES). Un certain nombre d'indicateurs, ainsi qu'un protocole de suivi environnemental et social, seront préparés à cet effet.<br><br>**Le changement climatique**<br>Le changement climatique peut accroître la concurrence entre agriculteurs et éleveurs pour l'accès aux ressources naturelles et encourager la transhumance des troupeaux. Le projet mettra en œuvre un certain nombre d'activités qui contribueront à mieux gérer ces risques. Il s'agit notamment de l'utilisation de sous-produits de l'industrie alimentaire et de l'introduction de cultures fourragères adaptées pour contribuer à l'alimentation des animaux et à sa stabilisation dans le temps, de l'introduction de nouvelles techniques de gestion des pâturages, comme le recours à la gestion des parcours par feux contrôlés combinée au pâturage différé, ou de l'introduction d'espèces pastorales et de cultures fourragères adaptées. La construction de points d'eau permettra également de gérer, dans le temps et dans l'espace, le manque d'eau et d'atténuer les fluctuations de la production des systèmes extensifs. Par ailleurs, le renforcement du dispositif sanitaire du bétail permettra d'atténuer les risques liés à la transmission de maladies par la transhumance.<br><br>**Durabilité**<br>Les coûts récurrents à la fin de la période d'investissement du projet sont à calculer. En principe, ils seront financés par les revenus générés par le paiement des redevances pour l'utilisation de l'infrastructure et par des subventions de l'État. Parallèlement, le projet est conçu selon une approche qui veut que toutes les activités soient entreprises en collaboration avec les populations-bénéficiaires et le secteur privé. Plus précisément, un système de management sera développé à travers un mécanisme de gestion conjoint avec les parties prenantes directement impliquées dans la mise en œuvre du projet. La gestion et l'entretien des différents points d'eau, magasins et points de gestion du bétail seront confiés à des comités de gestion villageois avec l'appui des services techniques de l'Etat. La gestion de l'abattoir de Dori sera confiée à une structure de gestion qui impliquera la population, le secteur privé et l'Etat (Partenariat Public Privé), conformément aux textes sur la décentralisation. Le programme de renforcement institutionnel des acteurs de la filière favorisera le respect de la réglementation et des bonnes pratiques dans la conduite des élevages et l'abattage des animaux. L'implication du secteur privé et des populations dans le système de contrôle est une garantie d'utilisation durable des infrastructures de base et d'appropriation des différents équipements par les populations bénéficiaires.<br><br>**Gestion des risques** :<br>Les principaux risques concernent le dysfonctionnement du dispositif d'appui-conseil et du réseau de surveillance épidémiologique. Afin d'atténuer ces risques, le projet entend renforcer les capacités d'intervention des structures habilitées, qui seront chargées de l'appui-conseil. Le projet financera le fonctionnement du réseau de surveillance épidémiologique et le recyclage de ses membres en matière de détection et de notification des principales maladies animales. |

| Section | Description |
|---|---|
| **Implication des parties prenantes** | Une approche participative qui a été suivie dans la phase d'identification sera poursuivie. Les phases de préparation, de mise en oeuvre et d'évaluation seront conduites avec l'implication étroite de toutes les parties prenantes, notamment les services de l'Etat, notamment les ministères clés, les autorités locales (régions et communes), les éleveurs et agri-éleveurs à travers leurs groupements et associations, les institutions de recherche, les ONG et le secteur privé. Les partenaires financiers et techniques du développement opérant dans le Sahel seront également associés à la réflexion et à la discussion sur les domaines de synergie possibles. Au cours de la phase de préparation, un atelier de consultation réunissant toutes les parties prenantes sera organisé. Il permettra de définir, en collaboration avec les bénéficiaires, les produits et les principales activités du projet. |

| **Budget par produit** | **Coûts (USD)** |
|---|---|
| **Produit 3.3.1** : Une structure moderne d'abattage à Dori pour réduire les coûts en aval de la production, diminuer les risques sanitaires potentiels et favoriser la commercialisation et exportation d'une viande de qualité est disponible | 22 450 900 |
| **Produit 3.3.2** : Les acteurs de la filière viande disposent de capacités renforcées pour être plus compétitifs sur le marché | 249 100 |
| **Produit 3.3.3** : Les ménages pastoraux et agropastoraux vulnérables disposent d'opportunité d'emplois attrayants dans la filière viande | 782 824 |
| **Produit 3.3.4** : Les acteurs de la filière viande disposent de cadre de rencontre pour la promotion du commerce transfrontalier et les exportations | 157 640 |
| **Produit 5**: Gestion de Projet | 220 800 |
| **Total des composantes du projet** | **23 861 264** |
| Coûts indirects GMS (3%) | 715 838 |
| **Total Projet** | **24 577 102** |